

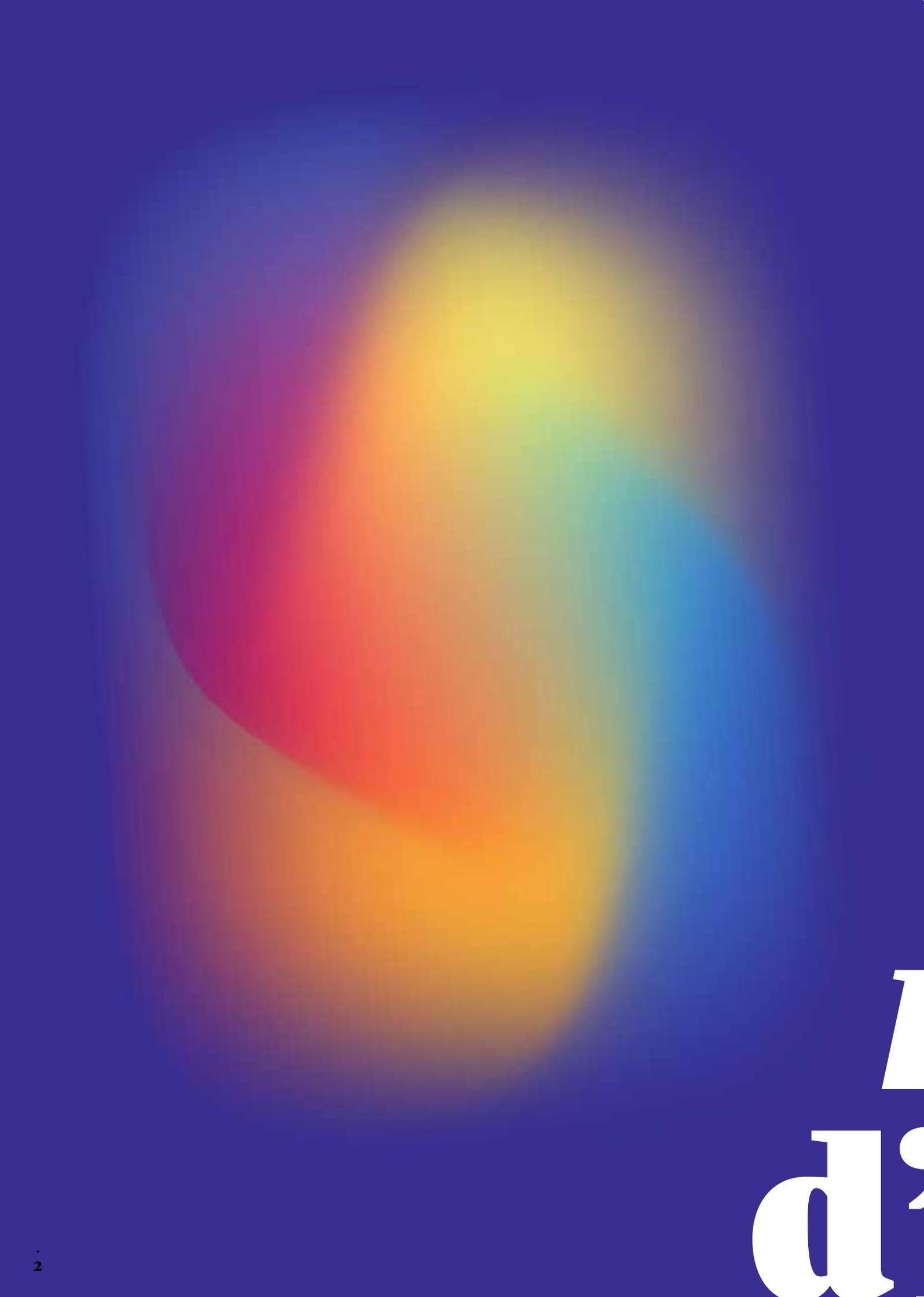
20
23

*solidarité,
écologie
& citoyenneté*

rapport d'activité

    [leDepartement66.fr](https://www.leDepartement66.fr)





M
d'

*solidarité,
écologie
& citoyenneté*

rapport d'activité

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Les temps forts | p8 |
| Dates campagnes et temps forts de l'année 2023 | p8 |
| Les grandes actions | p10 |
| Le CPOM qualité | p12 |
| Le PAI (plan départemental d'accompagnement et d'appui à l'investissement)..... | p13 |
| La formation des professionnels en protection de l'enfance | p14 |
| De nouveaux locaux pour la MSP d'Argelès-sur-Mer | p14 |
| MSP Agly : Ateliers culture en direction des publics | p15 |
| La mise en place du Conseil local d'accès aux droits..... | p15 |
| L'assemblée départementale des collégiens | p16 |
| Les règles si on parlait ?..... | p17 |
| Le dispositif « Sur un air de culture » | p18 |
| Médiation culturelle | p18 |
| La tournée départementale « Tous au spectacle ! » | p19 |
| Des espaces attractifs à la Médiathèque départementale | p19 |
| Le transfert de la RN 116 au 23 avril 2023..... | p20 |
| Le Département dessine l'avenir du Port de Port-Vendres..... | p21 |
| Extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls | p22 |
| La Pépinière départementale | p23 |
| Amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics | p24 |
| Sécurisation optimisation et rationalisation de la flotte auto, la géolocalisation | p25 |
| La Direction Générale des services | p28 |
| Direction Secrétariat Général | p30 |
| Direction Mission Déontologie et Relation aux administrés | p31 |
| Direction Prévention pour la santé et le bien-être au travail | p34 |
| La Mission Communication interne | p35 |
| Solidarités humaines | p36 |
| Direction de l'Insertion et du Logement | p38 |
| Direction Enfance Famille..... | p40 |
| L'IDEA | p42 |
| Direction de l'Autonomie | p44 |
| Territoire de l'Agly..... | p46 |
| Territoire de Perpignan | p48 |
| Territoire du Tech | p50 |
| Territoire de la Têt | p51 |
| Service Administration et Finances | p52 |
| Service Ressources humaines et logistique | p53 |
| La Mission innovations sociales | p55 |

| | |
|---|------|
| Citoyenneté | p56 |
| Direction éducation jeunesse et sport | p58 |
| Direction du Patrimoine | p64 |
| Direction Attractivité Tourisme et Vie associative | p70 |
| Direction Politiques culturelles, Médiathèque et Catalanité | p74 |
| La Mission Egalité | p78 |
| | |
| Solidarités territoriales et Ecologie | p80 |
| Direction Infrastructures et Déplacements | p82 |
| Direction Adjointe de l'Action Territoriale | p86 |
| Direction Appui aux territoires Europe Coopération..... | p88 |
| Direction Eau Environnement | p92 |
| Direction Appui projets complexes terriroires montagne | p98 |
| La Mission Développement Durable | p99 |
| Service Foncier Agriculture et Rural | p101 |
| | |
| Ressources humaines et moyens généraux | p106 |
| Direction des Ressources Humaines | p108 |
| Direction Logistique et Bâtiments | p111 |
| Direction des systèmes d'information et aménagement numérique du territoire | p113 |
| Service Animations et Festivités | p116 |
| Service Administration et Finances | p117 |
| | |
| Pilotage financier et appui stratégique | p118 |
| Direction des Finances | p120 |
| Direction de la Commande Publique | p125 |
| Direction de l'Evaluation et de l'Audit | p128 |
| | |
| Le Département en chiffres | p141 |
| | |
| L'Assemblée départementale | p142 |
| | |
| L'organigramme général | p143 |

Plan action sécheresse

Campagne
de vœux



FEVRIER

JANVIER



Campagne
Montagne

Campagne
Semaine des
droits des
femmes
Du 6 au 17
mars



MARS



Marque
Employeur
(Salon TAF)
16 mars

AVRIL

Campagne
Assemblée
départementale
des jeunes



AVRIL



Campagne
Eau

Schéma
des solidarités



MAI

Schéma des
solidarités

Tournée
de Proximité

MAI-JUIN



Campagne
Le Département
est là

Nouvelle MSP
d'Argelès-sur-Mer

JUILLET



Festa Majorque
25 et 26 août

Kit lères règles
pour les collèges

SEPTEMBRE



Campagne
Les règles,
c'est pas
tabou

Inauguration tronçon Vélo
Villelongue/Montesquieu

16 SEPTEMBRE

EsCat



Appel
à idées
EsCaT

(environnement
et coopération
transfrontalière)

26 SEPTEMBRE

1^{ère} Fête
des agents

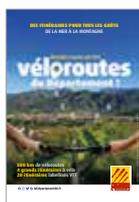
30 SEPTEMBRE

**Restitution concertation
Réserve marine
Cerbère-Banyuls**

les temps forts

6 JUIN

Campagne
Véloroutes



Campagne
prévention
incendie



JUILLET



**Inauguration
véloroutes
Banyuls-
sur-Mer**

8 JUIN

**Inauguration
Maison de santé
Les Beaux-Arts**

**Valeurs
en fête**

Campagne
Octobre rose



Campagne
agents des routes



**Inauguration Médiathèque
Teddy Riner à Passa**

16 DÉCEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE-
DÉCEMBRE



**Valeurs en Fête
7 OCTOBRE**

NOVEMBRE



**Campagne interne
contre le sexisme
ordinaire au travail**

14 DÉCEMBRE

**Aides exceptionnelles
filères agricoles**

| | |
|---|----|
| <i>Le CPOM Qualité</i> | 12 |
| <i>Le PAI (plan départemental d'accompagnement et d'appui à l'investissement)</i> | 13 |
| <i>La formation des professionnels en protection de l'enfance</i> | 14 |
| <i>De nouveaux locaux pour la MSP d'Argelès-sur-Mer</i> | 14 |
| <i>Ateliers culture en direction des publics</i> | 15 |
| <i>La mise en place du Conseil local d'accès aux droits</i> | 15 |
| <i>L'assemblée départementale des collégiens</i> | 16 |
| <i>Les règles si on parlait ?</i> | 17 |
| <i>Le dispositif « Sur un air de culture »</i> | 18 |
| <i>Médiation culturelle</i> | 18 |
| <i>La tournée départementale «Tous au spectacle !»</i> | 19 |
| <i>Des espaces attractifs à la Médiathèque départementale</i> | 19 |
| <i>Transfert de la RN116 au Département</i> | 20 |
| <i>Le Département dessine l'avenir du Port de Port-Vendres</i> | 21 |
| <i>Extension du périmètre de la réserve marine de Cerbère-Banyuls</i> | 22 |
| <i>La Pépinière départementale,</i> | 23 |
| <i>Amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics</i> | 24 |
| <i>Sécurisation optimisation et rationalisation de la flotte auto, la géolocalisation</i> | 25 |

Les grandes actions

Le CPOM Qualité : un levier pour améliorer la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires qui vivent à domicile.

Chaque année, 10 000 de nos concitoyens sont soutenus à domicile par le Département pour le financement de leur perte d'autonomie, et 84 % d'entre eux ont recours à un Service Prestataire. 68 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile – SAAD – participent ainsi au quotidien à la préservation des conditions de vie des personnes âgées et des personnes handicapées à domicile.

Conscient des enjeux soulevés par le vieillissement de la population et par une aspiration forte des personnes à vivre « chez elles » le plus longtemps possible, le Département renforce, professionnalise et structure les services pour améliorer la réponse apportée aux besoins des personnes. En 2023, la mise en place de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) Qualité constitue un nouveau levier pour améliorer la qualité de l'accompagnement proposé par les SAAD.

QU'EST-CE QUE LE CPOM DOTATION QUALITÉ ?

Introduite par la loi de financement de la Sécurité Sociale 2022, la dotation qualité, financée par la CNSA, vise à favoriser des actions destinées à améliorer la qualité de l'accompagnement des publics. Ces actions peuvent notamment :

- être orientées en direction des publics spécifiques afin d'améliorer les conditions propres de leur accompagnement ;
- destinées à faciliter la réalisation des interventions les soirs et week-ends, ou dans des zones difficiles d'accès ;
- viser à améliorer la qualité de vie au travail des aides à domicile.

Pour percevoir ce supplément de financement, le service doit être retenu à la suite d'un appel à candidatures, organisé par le Département et signer un Contrat POM par lequel il s'engage à mettre en œuvre, et à rendre compte, des actions améliorant le service rendu à l'utilisateur.

L'objectif est que l'ensemble des SAAD autorisés par le Département puisse accéder à la dotation qualité d'ici le 31 décembre 2030 ; un appel à candidature sera ainsi lancé annuellement et jusqu'en 2030.

LES ACTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT DÉPLOYÉES :

- Valorisation des métiers, accompagnement à la prise de poste par le tutorat
- Transformation des organisations par l'innovation managériale
- Formation des personnels aux maladies neuro-évolutives, aux troubles psychiatriques, à la précarité, aux approches non médicamenteuses, à la fin de vie, à l'utilisation des aides techniques...
- Lutte contre l'isolement des intervenants via des groupes de parole, d'analyses de pratiques, des actions de soutien psychologique...
- Prévention des troubles musculosquelettiques, des risques psycho-sociaux...
- Financement de véhicules, de fonction et/ou de service
- Compensation du surcoût des interventions sur les zones isolées et/ou difficiles d'accès et/ou les quartiers prioritaires
- Neutralisation des surcoûts liés au fractionnement des plans d'aide
- Limitation du reste à charge en compensation des surcoûts des interventions dimanche et jours fériés.

Chiffres clés



10

CPOM signés en 2023

645 744 heures valorisées en 2023, soit ± 36 % de l'activité prestataire

1 815 000 € par an attribués en moyenne sur la durée des CPOM, soit plus de 9 000 000 € sur la durée du CPOM

Le plan départemental d'accompagnement et d'appui à l'investissement (PAI) en faveur des établissements pour personnes âgées et handicapées : un programme de 18,5 M€ sur la période 2019-2023

Le Département soutient activement les investissements visant à la rénovation et la modernisation des EHPAD ainsi que des établissements accueillant des personnes en situation de handicap. L'année 2023 clôt le PPI 2019-2023 d'un montant de 18,5 millions €, qui a permis le financement d'opérations structurantes visant à la construction ou la reconstruction d'établissements, leur extension ou leur rénovation globale. Votée le 14 décembre 2023, une nouvelle autorisation de programme de 15 millions € est lancée pour poursuivre le soutien du Département et participer ainsi efficacement à la mise en œuvre du Schéma Départemental des Solidarités 2023-2027 et au développement du territoire.

LES OBJECTIFS DU PLAN D'AIDE ?

Moderniser les structures existantes et les adapter aux besoins nouveaux, améliorer le confort des résidents.

Déployer une offre médico-sociale de qualité et garantir un égal accès des citoyens sur le territoire.

Accélérer le processus d'adaptation aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles et à la transition énergétique.

Améliorer les conditions de travail des professionnels.

Limiter les impacts tarifaires et garantir l'accessibilité permanente de l'offre aux personnes aux revenus modestes.

UN DISPOSITIF D'AIDE SIMPLE À MOBILISER POUR LES PORTEURS DE PROJET :

Un règlement d'aide est en place et les porteurs de projet sont accompagnés dans leurs démarches.

Les demandes font l'objet d'une instruction par les agents tarificateurs et d'un suivi sur les nouveaux outils de gestion mis en place par la Direction des Finances.

DES CO-FINANCEMENTS SIGNIFICATIFS :

Un taux de subvention de 20 % sur les dépenses d'investissement...

... porté à 30 % pour celles engagées en faveur du développement durable et la préservation des ressources.

UN DISPOSITIF CLÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES :

Le PAI départemental permet de soutenir l'adaptation de l'offre face aux évolutions démographiques et aux attentes du public. Il s'inscrit également dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à l'aménagement du territoire, la transition écologique et la qualité de vie.

Une réflexion est engagée pour renforcer le règlement d'aide et amplifier l'action du Département.

Début 2024, plusieurs projets d'investissement déposés par des EHPAD sont déjà en cours d'examen pour élargir sur la nouvelle enveloppe avec une dépense globale estimée à 20,8 M€ de travaux et une subvention globale sollicitée de 4,4 M€.

Chiffres clés



18,5 M€
sur 5 ans

13 EHPAD et 1 Foyer de Vie =

c'est le nombre de projets soutenus entre 2019 et 2023 avec 4 reconstructions et 9 opérations d'extension ou rénovation.

1.2 M€ =

subvention moyenne allouée aux établissements publics ou privés associatifs habilités à l'aide sociale.

87.3 M€ =

coût total des investissements subventionnés sur le territoire sur la période 2019- 2023

Des projets en cours soutenus par le CD66

- > La reconstruction de l'EHPAD de CERET
- > Le futur EHPAD La loge de Mer à Canet en Roussillon

Des travaux récemment achevés

La rénovation du foyer de vie PH Les Pardalets

La formation des professionnels en Protection de l'Enfance, un enjeu majeur pour la Direction Enfance Famille.

Un des enjeux de la Direction Enfance Famille est de permettre aux professionnels exerçant des missions d'Aide Sociale à l'Enfance de se référer à un cadre réglementaire et technique qui apporte la garantie aux enfants et à leurs familles d'être accompagnés dans le respect de leurs droits.

Un autre enjeu pour la Direction concerne la sécurisation des professionnels dans l'exercice de leurs missions complexes.

Ainsi, au vu de l'évolution des formations initiales des travailleurs sociaux et du turn-over des professionnels recrutés au Département, il est apparu essentiel de mettre en place un cycle de formation intra relatif aux modalités d'accompagnement des enfants et des familles bénéficiant d'une mesure d'Aide Sociale à l'Enfance.

La Direction Enfance Famille s'est donc appuyée sur ses ressources internes et partenariales pour mener des séquences qui ont permis de proposer une formation de base ou une mise à jour des connaissances des professionnels.

Animées par le Responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance et en présence des inspecteurs ASE et Responsables d'équipes sociales et médico-sociales Enfance-Famille, 6 sessions ont mobilisé à chaque fois en moyenne 100 agents du Département en 2023.

Au-delà de la présentation des cadres réglementaires, ces sessions ont permis de développer des échanges autour des pratiques professionnelles ainsi qu'un partage de missions favorisant la cohésion entre plusieurs territoires.

Les thématiques traitées ont concerné le cadre légal de la protection de l'enfance avec notamment la participation des juges des enfants, le rôle et la place de l'Aide Sociale à l'Enfance, les statuts de l'enfant (délégation autorité parentale, tutelle, pupille), l'adoption et la Commission d'Examen des Statuts de l'Enfant Confié, les pathologies mentales et pédopsychiatriques avec notamment la participation du Centre Hospitalier de Thuir, l'autorité parentale, le Projet pour l'Enfant.

Ces journées très mobilisatrices se sont inscrites dans une volonté de la direction d'apporter un soutien aux professionnels qui exercent des missions à forts enjeux sociaux nécessitant une expertise spécifique et très encadrée par la loi.

L'aménagement dans les nouveaux locaux à Argelès-sur-Mer

Les agents de la MSP ont aménagé dans de nouveaux locaux la première semaine de juillet 2023.

La MSP présente une surface développée de 1400m². Lumineux, spacieux, accueillant et fonctionnel, le bâtiment répond aux normes RT 2012 et offre un excellent niveau de performance énergétique.

Les agents d'accueil notent une satisfaction certaine des personnes accompagnées qui se sentent mieux accueillies et valorisées.

Ces locaux vont permettre à la MSP de s'ouvrir sur le territoire en proposant des actions, notamment culturelles (le lien est fait avec la direction de la culture) ou à destination de publics cibles, comme cela a été le cas pour la semaine bleue.

Les objectifs sont :

- Faire connaître la nouvelle Maison sociale, et déconstruire les représentations sur les maisons sociales en organisant des manifestations ouvertes à tous.
- Faire des MSP de véritables lieux de vie et de rencontres

I) Des ateliers culture en direction des publics

En 2023, la MSP Agly a proposé deux actions culturelles en lien avec l'équipe enfance-famille :

- > Un atelier Conte animé par des professionnels de la maison sociale a été mis en place pour des enfants confiés en aide sociale à l'enfance.
- > Dans le cadre de la manifestation « Balade en terre d'artistes », un atelier a été proposé à un groupe d'enfants.

Dans le cadre du suivi des enfants confiés en référence sur le territoire de l'Agly, une psychologue et une éducatrice animent un groupe autour du conte thérapeutique à destination d'enfants confiés en famille d'accueil. Mis en place en octobre 2023 avec un groupe de 6 enfants ayant entre 5 et 6 ans sur un cycle de 10 séances, le groupe se déroule en 3 temps.

- Le premier temps est une écoute de l'histoire contée par l'éducatrice. La psychologue est en posture d'observation et dans l'accueil des réactions des enfants pour pouvoir mettre des mots sur ce qui émerge.
- Le temps suivant vise une appropriation de la place symbolique des différents protagonistes de l'histoire, par le support de la manipulation de marionnettes pour rejouer l'histoire.

- Le dernier temps correspond à une phase de symbolisation : il s'agit pour chaque enfant de dessiner ce que le conte lui a inspiré, ce qu'il veut en retenir.

Les premiers éléments d'observation sont encourageants pour la poursuite de ce projet thérapeutique.

Dans le cadre de l'opération « **Balade en terre d'artistes** » mise en œuvre par la Direction des politiques culturelles, un atelier animé par la plasticienne Laurence Godon a été organisé mercredi 10 mai après-midi à destination du public accompagné par la MSP Agly. 8 enfants (âgés de 7 à 15 ans) suivis en enfance famille ont participé à un atelier de dessin à l'encre de chine dans l'atelier de l'artiste à Rivesaltes.

Les enfants ont été positionnés par l'équipe enfance famille de la MSP (assistante sociale, éducateur AED) et par les MECS de Cerdagne (ADPEP66).

II) Développement du partenariat à travers la mise en place du Conseil Local D'Accès aux Droits (CLAD)

Le CLAD Agly (Conseil Local d'Accès aux Droits) a impulsé une démarche d'animation d'un réseau local d'acteurs institutionnels et associatifs sur le territoire du Fenouillèdes.

Le CLAD a pour objectifs d'organiser le maillage territorial, créer et animer un réseau, apporter des solutions opérationnelles aux problématiques soulevées sur le terrain, favoriser la participation des citoyens.

Lancé en décembre 2022, le CLAD s'est réuni à 3 reprises : 12 avril 2023 (Saint-Paul de Fenouillet), 14 juin 2023 (Estagel) et 16 janvier 2024 (Saint-Paul de Fenouillet).

Lors de ces réunions, les partenaires ont pu présenter leur structure (missions, référents, champ d'intervention, coordonnées, périmètre d'interventions...) au travers d'une fiche technique. Après chaque présentation, un temps d'échange a permis d'approfondir la connaissance de tous les acteurs.

Afin de développer les échanges et favoriser l'interconnaissance, un espace collaboratif ouvert aux professionnels du Département et aux partenaires associatifs et institutionnels a été mis en place. A l'intérieur de l'espace collaboratif, on retrouve différentes rubriques: agenda ; ressources documentaire ; fiche technique des partenaires ; compte rendus des réunions...

Une présentation de cet outil de communication a été faite lors des réunions du 12 avril et du 14 juin. Dans une logique « d'aller vers », les membres du CLAD ont exprimé une volonté d'organiser une manifestation au plus près des habitants à destination des partenaires et du public autour de l'accès aux droits.

Ainsi le 24 avril 2024, le foyer rural de Saint-Paul de Fenouillet accueillera la « Journée de l'accès aux droits (pour tous) » qui réunira 30 partenaires institutionnels et associatifs autour des thématiques de l'accès aux droits, la mobilité, le logement, la santé et le maintien à domicile et la culture et les loisirs.



Partenariats

L'animation des ateliers lors des séminaires et sessions plénières est assurée par les Fédérations d'Education Populaire (Ligue de l'Enseignement, Francas, AFEV, Petits Débrouillards et Foyers Ruraux)

Chiffres clés



46
collégiens élus
représentants 23
collèges publics du
Département sur 31

10
délibérations
adoptées en session
plénière

Rédaction d'une
lettre d'intention
sur le thème de la
laïcité

Assemblée Départementale des Collégiens (ADC)

Seconde mandature 2022-2024

La jeunesse est au cœur des priorités politiques du Département, qui agit pour leur épanouissement, leur réussite éducative et leur place de futur citoyen dans la société. Cette assemblée a pour objectif de permettre aux collégiens d'être acteurs de la vie locale, de les sensibiliser à la démocratie en découvrant les activités du Département, mais surtout de leur donner un espace d'expression et de débat.

La participation régulière des jeunes élus aux différents temps forts de cette seconde mandature, la richesse de leurs échanges et la pertinence des propositions retenues et votées traduisent l'engagement de nos jeunes et démontrent tout l'intérêt de l'existence de cette instance.

Calendrier

- 18 janvier 2023 : lancement de la seconde mandature de l'ADC à l'Hôtel du Département – Élection des deux co-présidents Sayana JIMENEZ SAMARA (*Collège Les Albères d'Argelès sur Mer*) et Souhayl ZERROUKI (*Collège Marcel Pagnol de Perpignan*).
- 19 au 21 avril 2023 : séminaire d'intégration au Puigmal
- 13 décembre 2023 : session plénière de l'ADC à l'Hôtel du Département
- 3 et 4 avril 2024 : séminaire de préparation de la session de clôture de l'ADC
- 24 avril 2024 : session plénière de clôture à l'Hôtel du Département : débats et votes des projets de délibération
- 27 juin 2024 : vote en session plénière de l'Assemblée Départementale des délibérations portées par l'ADC.

Thèmes choisis par les jeunes élus

- Bien-être au collège (*propositions d'aménagements des espaces extérieurs, des espaces de restauration et des sanitaires*)
- Harcèlement scolaire (*actions de sensibilisation de la communauté éducative, généralisation à tous les collèges du dispositif pHARé*)
- Transition écologique et énergétique (*désimperméabilisation et végétalisation des sols au sein des collèges, pose de panneaux photovoltaïques, installation de récupérateurs d'eau et de composteurs, actions de sensibilisation de la communauté éducative*)

Les Règles, si on en parlait ?

Dispositif de lutte contre le tabou des 1ères règles

Chaque année, près de 130 000 jeunes filles viennent à manquer l'école ponctuellement ou régulièrement en raison de difficultés d'accès aux protections hygiéniques. Après échange avec les élu.e.s de l'Assemblée Départementale des Collégiens, confirmé par les retours de collégiens engagés dans les conseils vie collégienne (CVC) au sein de leurs établissements, il s'agit d'un sujet

assimilé comme un tabou par les jeunes avec une grande méconnaissance du sujet, tant chez les filles que chez les garçons, voire d'une « gêne » au moment d'engager une discussion sur ce thème avec des adultes. Le Département a pris la mesure de cette situation en mettant en place un dispositif d'éducation à la santé de notre jeunesse.

Sensibiliser nos collégiens à la lutte contre le tabou des 1ères règles est un enjeu fort de santé publique ayant également un impact sur la réussite éducative et l'égalité des chances.

C'est la raison pour laquelle, en concertation avec de Mme la DASEN, de l'infirmière conseil de la DSDEN, de quelques principaux et principales de collèges, le Département a souhaité décliner un dispositif de sensibilisation et d'éducation à la santé adapté aux élèves de 6ème en proposant la distribution à tous les élèves, filles comme garçons, d'un livret Les règles, si on en parlait ? (grâce à l'aimable collaboration du Département d'Ille et Vilaine) complété par la distribution de kits 1ères règles et de culottes de règles permettant de mieux connaître et comprendre les différentes solutions qui constitueront leurs premiers choix dans leur vie de jeune fille. Dès la rentrée 2023, des actions de sensibilisation ont été ainsi proposées en classe par les personnels de l'Éducation nationale (infirmières scolaires, CPE, enseignant.e.s) pour venir en appui de ces distributions et surtout insister sur la déconstruction de stéréotypes voire d'un vrai tabou.

Dans le cadre d'une politique achat responsable, le Département a pu attribuer à deux entreprises françaises (SMOON et CLARIPHARM) les lots relatifs aux culottes de règles et aux kits 1ères règles.

Les culottes de règles choisies respectent pleinement des critères de qualité environnementale élevés (tissus principal composé à 95% de coton biologique et 5% d'élasthanne, tissus respirants et hypoallergéniques, sans nanoparticules ou substances nocives, garantissant aucune odeur et aucune irritation et jusqu'à 12h de protection, lavables et réutilisables au moins 4 ans, entretien facile) et sont parfaitement adaptées à l'âge adolescent, avec un design sans couture à la fois chic et sobre pour un confort maximal dans un packaging sobre et très qualitatif.

Les kits 1ères règles sont eux composés de produits (tampon, serviettes de jour, serviettes de nuit, protège slip) respectant des critères de qualité environnementale élevés (composés à 100% de coton biologique recyclable certifié sur les éléments en contact avec la peau comme le voile de surface, sans traitement chimique ou toxique ni perturbateurs endocriniens, sans blanchiment au chlore ou utilisation d'agents chlorés, sans parfum ni colorant ni allergène, sans plastique d'origine fossile, matériaux biodégradables et compostables) dans une trousse en tissu 100% coton biologique comprenant également un calendrier de menstruation, outil très utile pour planifier sa vie d'adolescente tout en sécurité.

Partenariats

Le déploiement du dispositif de sensibilisation et de lutte contre le tabou des 1ères règles a pu être une réussite grâce au travail partenarial établi avec la DSDEN et les directions des 31 collèges du département.

Chiffres clés



5000 livrets

Les règles, si on en parlait distribués aux élèves de 6ème

Près de 3 000 kits

1ères règles et culottes de règles distribuées aux établissements afin de doter les collégiennes de 6ème de la quasi-totalité des solutions pour gérer ses menstruations

Près de 100 000 €

consacrés à un dispositif innovant sur le territoire

Chiffres clés



> **1**
agent DPCMC pour
la mise en oeuvre du
dispositif

> **24**
établissements
bénéficiaires en 2023

> Plus de 1 500 rési-
dents spectateurs

Des spectacles et ateliers artistiques pour les personnes accueillies en établissement

Le dispositif « Sur un air de culture »

Initiée en 2021 après les longs mois de crise sanitaire qui ont eu un impact tout particulier sur les publics âgés et handicapés, cette programmation de spectacles vivants et d'ateliers d'art visuel au sein des établissements et services médico-sociaux a pour vocation le maintien du lien social et l'accès à la culture des publics éloignés de l'offre culturelle.

Au terme des premières années de mise en œuvre, il ressort que ce dispositif est un succès total et fait l'unanimité parmi les publics touchés – près de 2 000 résidents –, les équipes soignantes et encadrantes des établissements volontaires, mais aussi des artistes qui ont fait vivre cette action.

L'édition 2023 de ce dispositif confirme l'engouement des établissements et des équipes soignantes qui ont souligné l'importance des moments d'échange et de partage proposés aux résidents (importance au niveau cognitif et émotionnel), les résidents ont globalement été très attentifs aux propositions artistiques, y compris ceux dont la pathologie rend habituellement compliqués les temps de concentration, quant aux artistes, ils relèvent unanimement l'importance de ces propositions artistiques adressées à ces publics habituellement éloignés de la culture et nombreux sont ceux qui ont parlé d'une « démarche qui fait sens ».

Médiation culturelle

Des actions « sur-mesure » pour les publics éloignés de la culture

Conscient de l'importance de l'inclusion des publics éloignés de la culture, le Département propose des temps de médiation à destination des publics relevant de ses politiques sociales.

Grâce à un travail en transversalité avec les services des Solidarités, tout un programme de médiations culturelles a été conçu par et pour les usagers (secteur enfance famille, Insertion logement et Personnes âgées) ; ces temps sont mis en place autour des programmations annuelles récurrentes de la DPCMC « Tous au spectacle », « Balade en terre d'Artistes » et « Expos66 ».

Les objectifs clairement affirmés sont :

- proposer un accompagnement culturel à un public éloigné des arts et du spectacle vivant,
- lui faire franchir la porte d'un lieu de programmation culturelle ou de création artistique,
- faire découvrir l'art par l'humain et mettre le travail artistique à la portée de tous,

- lutter contre l'isolement tout en valorisant l'« image de soi »,
- mettre en valeur le travail des artistes et leur rôle actif auprès des publics.

Cette nouvelle manière d'appréhender nos publics en transversalité, a permis de toucher un public éclectique allant de jeunes suivis par des éducateurs, à des personnes âgées fréquentant le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), mais aussi des publics précaires ou aidés en Maison Sociale de Proximité.

Les retours sont unanimes et positifs, tant sur les bienfaits personnels directs que sur le lien entre l'accompagnement au quotidien et la thématique culturelle. La participation active des travailleurs sociaux en dehors de leur cadre habituel d'intervention, a par ailleurs permis de nouvelles formes d'échanges, moins en prise directe avec les difficultés du quotidien.

Chiffres clés



> **1**
agent DPCMC dédié
à la conception et
l'animation
> Travail transversal
avec 4 services du Pôle
des Solidarités et avec
les 4 Maisons Sociales
de Proximité

> **13** séances et
rencontres organisées
en 2023

> **3** expositions
partagées avec la MSP
de Perpignan

> budget des actions :
4 500 euros

La tournée départementale « Tous au spectacle ! »

Des spectacles vivants pour tous et partout

Déclinaison de la politique culturelle départementale sur l'ensemble du territoire, cette tournée permet à des communes du département **d'élargir leur offre de programmation culturelle voire de lutter contre le sentiment d'isolement culturel**, et d'accueillir gratuitement des spectacles vivants professionnels. Elle contribue également à la **promotion des équipes artistiques locales**.

Depuis sa création en 2013 cette programmation réunit de nombreux spectateurs chaque année et a permis à plus de 70 communes de bénéficier gratuitement de spectacles vivants proposés par des artistes professionnels du territoire. Fort de ce succès grandissant, le Département a programmé en 2023 une nouvelle édition avec six équipes

artistiques professionnelles du département, sélectionnées après appel à candidature. Chacune d'entre elles a proposé son spectacle à l'occasion de trois représentations ; l'occasion pour elles de roder ces nouvelles créations et d'éprouver différentes conditions de jeu afin de lancer et poursuivre leur diffusion.

Pour la première fois cette année, des **temps de médiation culturelle** spécialement conçue pour les spectacles programmés ont été proposés à des groupes d'usagers du social dans le cadre de la mise en place d'actions transversales avec les directions de la Solidarité (ateliers et temps d'échanges avec les artistes ou des personnes ressources sur le thème des spectacles).

Chiffres clés



- > **2** agents DPCMC élaborent et suivent la programmation
- > **10** communes bénéficiaires et 5 spectacles programmés
- > Plus de 1 000 spectateurs

Des espaces attractifs pour le prêt et la consultation des collections à la Médiathèque départementale et la création d'un espace « jeux de société et livres-jeux »

Le réaménagement des espaces des collections et la création de l'espace jeux ont été inscrits dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027.

L'opération a consisté à transformer les magasins en espaces conviviaux et modernes, de façon à renforcer l'attractivité de nos collections pour les médiathèques du département, pour lesquelles le choix sur place est privilégié. L'aménagement intérieur des médiathèques d'aujourd'hui a profondément évolué, elles sont devenues des « troisièmes lieux » ou lieux de vie et d'échanges. Leur conception n'est plus pensée à partir des collections, mais à partir de la population à desservir et de ses attentes.

Les travaux et le réaménagement de l'espace des collections situé au rez-de-chaussée dans la continuité de ceux réalisés au 1er étage en 2016 permettent désormais de donner une cohérence et une unité aux espaces de la Médiathèque

Départementale recevant du public, tout en rendant plus fluide et lisible le circuit du document :

- une unité esthétique, chaleureuse, moderne et attractive,
- une répartition plus cohérente et plus lisible des espaces avec les collections jeunesse multisupports (dont fonds catalan) et les outils d'animation au rez-de-chaussée et les collections adultes multisupports (dont fonds catalan) et les jeux de société à l'étage.

Une offre et un espace jeux de société et livres-jeux à la Médiathèque Départementale sont désormais proposés à destination du réseau. Ce projet rejoint la volonté de générer une image plus accueillante, plus proche et plus familière des médiathèques d'aujourd'hui, d'en faire des lieux de vie, d'échanges et de réaffirmer leur rôle social. Des actions de formation sur la médiation des jeux de société sont également proposées au personnel salarié et bénévole des bibliothèques dépositaires.

Chiffres clés



- > Coût total de l'opération : **598 627,87€ HT**
- > près de **120** personnes à la journée d'inauguration et de restitution.



Photo : M. JAUZAC

La RN 116 est transférée au Département des Pyrénées Orientales et devient la RD 66

La RN 116 constitue un enjeu fort national et international. Porte sur l'Espagne et Andorre, elle représente un accès privilégié au massif des Pyrénées, aux stations thermales et aux sites touristiques. Elle constitue aussi un accès entre les Pyrénées-Orientales et l'Ariège. La RN 116 est un axe vital pour la desserte de ces territoires.

Modernisation de la RD 66

Dans le cadre des opérations de modernisation et de sécurisation de son réseau routier, l'État a envisagé différents projets sur la RN 116, permettant la réalisation des objectifs suivants :

- améliorer la sécurité et le confort des usagers de l'infrastructure,
- améliorer la qualité de vie des riverains de l'infrastructure,
- fiabiliser les temps de parcours.

Il s'agit d'améliorer durablement les conditions de circulation de cet axe routier qui supporte des trafics de transit national entre la plaine et la montagne et international vers l'Espagne et Andorre, tout en assurant la desserte et le désenclavement des territoires traversés, en sécurité.

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2023 a transféré la Route Nationale 116 au Département des Pyrénées-Orientales qui prend désormais en charge la Maîtrise d'Ouvrage de ces projets qui figurent dans un protocole de financement signé entre l'État, la Région et le Département des

Pyrénées-Orientales le 15 avril 2022 prévoit une enveloppe globale de 108 millions d'euros pour ces différents projets, financés à concurrence de 50% pour l'État, 25% pour la Région et 25% pour le Département.

Afin de ne pas retarder les différentes études et procédures en cours relatives à ces projets, les services du Département ont engagé dès l'année 2023, une démarche d'appropriation de ces nombreux projets.

Dans le cadre des opérations de modernisation et de sécurisation de son réseau routier, l'État a envisagé différents projets sur la RN 116.

Les études et procédures en cours ou à venir dans le cadre de l'opération globale de sécurisation de la RD 66 (ex RN 116) concernent les 3 sections :

- La déviation de Marquixanes,
- Les autres aménagements de la section entre Ille-sur-Têt et Prades,
- Les aménagements de la section entre Prades et Bourg-Madame,

Ainsi, dès le 1er janvier 2024 Le Département a pris en charge la maîtrise d'ouvrage des projets susvisés et poursuit les études , procédures en cours pour un démarrage des premiers travaux au deuxième semestre 2024.

Le Département dessine l'avenir du port de Port-Vendres

Autorité portuaire, le Département a toujours misé sur le potentiel de Port-Vendres, soucieux d'en faire un véritable levier pour le territoire départemental et régional. L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du contrat de concession et par le démarrage des travaux de requalification du quai Dezoums.

Moteur de l'économie locale

Le port de Port-Vendres présente l'atout d'accueillir diverses activités complémentaires, telles que le commerce, la pêche, la plaisance, la grande plaisance et la croisière, qui contribuent chacune à son dynamisme. Il est ainsi un des moteurs de l'économie locale en lien avec la dynamique des activités qui font la prospérité du département.

Dans son ensemble, toutes activités confondues, le port génère plus de 620 emplois directs et indirects, ainsi que d'importantes retombées économiques non délocalisables. Il constitue ainsi l'un des piliers majeurs de l'économie de la commune de Port-Vendres, de la côte Vermeille, des Pyrénées-Orientales et de la région.

Nouveau concessionnaire : la Compagnie Port-Vendraise

Lancée en 2021, la procédure de renouvellement de passation d'une concession de service public d'une durée de 15 ans a abouti en 2023 avec la désignation du nouveau concessionnaire: la Compagnie Port-Vendraise.

Le projet porté par la Compagnie Portvendraise s'inscrit totalement dans l'ambition globale de garantir un développement harmonieux et durable du port prenant en compte les exigences économiques et environnementales au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Les objectifs de modernisation et de diversification poursuivis contribuent à pérenniser les activités portuaires et la vitalité de la Côte Vermeille et du département.

Le Département a donc défini un projet portuaire structurant et ambitieux ainsi de développer :

- un port moderne, à haute valeur environnementale, intégré dans la ville: vecteur de performance pour les activités portuaires et garantie d'une bonne intégration ville-port
- un port polyvalent et résilient: consolidant les activités actuelles et anticipant leurs mutations et diversifiant les activités

Requalification du quai Dezoums

Le Département continue également son engagement dans le programme 2018-2024 de développement durable du port de Port-Vendres avec le démarrage en 2023 des travaux de Requalification du quai Dezoums, pierre angulaire de la politique menée depuis de nombreuses années afin de répondre aux objectifs de pérennisation et de diversification des trafics (ferry, conteneurs,...). La fin de ces travaux d'un montant de 29,5M€ est prévue pour le 1er semestre 2025. Ce quai permettra également le raccordement électrique des navires à quai réduisant les rejets polluants et les nuisances sonores des navires à quai.

Parallèlement à ce projet majeur, le Département poursuit ses projets de réaménagement des quais Forgas, Joly et République en collaboration avec la commune de Port-Vendres et de renforcement ou de rénovation des infrastructures du port.

Chiffres clés



23,85 M€ TTC

de plan d'investissements prévu par le concessionnaire, payés à hauteur de 9,685 M€ sur les fonds propres du concessionnaire

299 000 tonnes

de marchandises ont transité par le port de Port-Vendres en 2023, signant le 3^e plus gros tonnage de son histoire

620 emplois

directs, indirects et induits sont générés par les activités portuaires

Extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls

La Réserve marine de Cerbère-Banyuls, gérée par le Département depuis 50 ans, a reçu plusieurs prix mondiaux reconnaissant la qualité de sa gestion et l'efficacité de la protection qu'elle offre à la biodiversité.

Fort de son expérience et au vu de l'urgence environnementale, le Département a lancé un projet ambitieux d'extension du périmètre de la Réserve marine.

En effet, les Aires Marines Protégées constituent des outils efficaces en matière de préservation et de gestion, qui permettent une recolonisation avérée par la flore et la faune locales.

L'agrandissement du périmètre de la Réserve marine constitue donc un enjeu majeur pour poursuivre la dynamique engagée en faveur de la préservation des milieux marins et contribuer

au soutien des activités humaines qui en dépendent.

Ce projet s'inscrit en outre dans la Stratégie Nationale Biodiversité qui vise l'augmentation des superficies protégées de la mer Méditerranée de 0,2 % actuellement à 5 % en 2027.

Au vu du très grand nombre d'usagers de la mer concernés par cette extension et de l'importance des activités économiques liées, le Département a décidé de mener une large démarche de concertation (non obligatoire), à l'échelle de la côte rocheuse, afin de construire le projet d'extension (zonage et réglementations par usage) avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

Cette démarche, lancée le 13 janvier 2022, s'est clôturée le 6 juin 2023 à l'occasion d'une réunion de restitution et s'est articulée autour de 3 principaux outils de concertation :

- **Des ateliers de travail** avec les représentants des usagers (pêche professionnelle, pêche de loisirs, plaisance, plongée, autres activités commerciales, associations environnementales) : 5 ateliers ont été animés par des « facilitateurs », formés et encadrés par des professionnels de la concertation publique pour aider à l'expression de tou.te.s, en toute neutralité.
- **Des réunions publiques** : 4 réunions de présentation du projet et d'échanges avec le public ont été réalisées, dont 3 en bateau (au départ de Port-Vendres, Banyuls et Collioure) et 1 sous un format plus classique (à Cerbère).
- **Une plateforme collaborative en ligne (Carto Débat) et des enquêtes de terrain** : La plateforme Carto Débat a intégré toutes les données du projet (explications, cartes, compte-rendus, vidéos de restitution des ateliers, etc), rendant la démarche totalement transparente et accessible à tou.te.s, et permettant à chacun.e de déposer ses commentaires en ligne et de réagir.

En outre, les avis de l'ensemble des services de l'État et des contrôles maritimes, des collectivités, de l'équipe du Parc marin du golfe du Lion, ainsi que de nombreux scientifiques et experts ont été pris en compte tout au long de la concertation.

Engagée sur plus de 17 mois, cette démarche de concertation a permis de construire le projet d'extension de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls au fil des différents ateliers et des multiples réunions avec les partenaires, les usagers et la population afin d'aboutir à un scénario d'extension coconstruit qui s'articule comme suit :

- une extension du Cap Cerbère au Cap Béar,
- la création de zones de protection renforcée (Cap Illestrel et Cap Cerbère) localisées à des endroits stratégiques et permettant d'assurer une connectivité intéressante, un « effet réserve » maximisé et de garantir le moteur de la restauration et du renouvellement de la biodiversité.

Perspectives

Le projet d'extension du périmètre de la Réserve Marine s'inscrit dans la durée dans la mesure où la procédure d'extension est similaire à une procédure de création de réserve nationale (procédure de 3 ans environ).

Ainsi, ce projet se poursuivra en 2024, à travers :

- le dépôt officiel du dossier auprès des services de l'État,
- le lancement de la procédure administrative par les services de l'État (consultations à l'échelle départementale, régionale, nationale et enquête publique), devant aboutir, à terme (2025) au classement de la Réserve étendue par décret ministériel, ce dernier portant sur le périmètre étendu et sur la réglementation.

Chiffres clés



> 5 ateliers

avec les représentants des usagers de la mer (6 catégories d'acteurs mobilisées, soit plus de 60 personnes à chaque atelier),

> 4 réunions publiques

(plus d'une centaine de personnes à chaque réunion)

> Plusieurs dizaines

de réunions, discussion, sorties sur le terrain avec les représentants des usagers

> Un périmètre étendu

de 1035ha incluant 2 nouvelles Zones de Protection Renforcée (cœurs de biodiversité) de 70ha au total (la Réserve actuelle couvre 650ha, dont 1 réserve « intégrale » de 65ha).



La Pépinière départementale : outil d'aide à la conception d'espaces verts et d'adaptation au changement climatique

La place du végétal comme élément de modulation – modération des effets du réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus à démontrer, pour autant, faut-il encore que les végétaux implantés soient adaptés à leur environnement aujourd'hui mais aussi et surtout pour les 15 à 20 prochaines années au moins.

C'est bien dans cet état d'esprit qu'est mise en œuvre l'activité de la pépinière, à travers deux leviers d'intervention : distribution de plants et appui technique aux collectivités.

La pépinière départementale, dont la production est réalisée suivant les principes de l'agriculture biologique depuis 2008, n'a en effet de cesse de réinterroger ces processus de production et la palette de végétaux, proposés aux 226 communes du département, ainsi qu'aux structures associatives (CIVAM Bio, Arbre et Paysage 66, Collectif Alternatives aux Pesticides) fédérant et accompagnant les agriculteurs dans le cadre de la réalisation de projets agro-écologiques : plantation de haie principalement (haie champêtre – réservoir de biodiversité et d'auxiliaires des cultures).

Une diversification de la production qui doit permettre de proposer aux acteurs du territoire mais également dans le cadre de projets réalisés en régie par notre collectivité (projet routier, aménagement des sites naturels, espaces verts des collèges...), un panel renouvelé de nouvelles essences de plantes, arbustes et arbres, en lieu et place de variétés plus adaptées à des zones climatiques tempérées et moins résistantes à des situations de sécheresse, telles que peut en connaître notre territoire ces dernières années.

En effet, au-delà de la fourniture de plants et de l'évolution de la production telle que décrite précédemment, notre collectivité propose depuis 2017, la mobilisation d'un de nos agents de culture aux côtés des communes formulant le souhait d'être accompagnées dans leur projet d'espaces verts. Un appui technique nécessaire :

- pour éclairer de manière précise les contraintes et besoins de chaque végétaux et aviser de leur adéquation in fine avec le projet ambitieux,
- mais aussi et surtout, pour faire la promotion de variétés et essences pour certaines nouvelles ou très peu connues du grand public, présentant les mêmes qualités d'embellissement que des essences plus communes, mais disposant d'une bien meilleure capacité d'adaptation et donc de résilience face au changement climatique,
- pour accompagner la réalisation de projet de plantation sur des périodes plus propices à la reprise des végétaux, malgré les contraintes que nous pouvons connaître, en privilégiant les plantations d'automne ou de début d'hiver.

Faits marquants

- Développement de la gamme de production sous la marque « végétal local », valorisant un mode de multiplication et production des végétaux, à partir de ressources génétiques locales (graines, boutures prélevées localement), les plus adaptées à notre environnement. 22 essences (contre 6 l'année dernière) à ce jour labellisées, élargissement de la gamme envisagée annuellement en partenariat avec l'association « Arbre et Paysage 66 ».
- Accroissement du nombre d'accompagnements techniques auprès des communes (aide à la conception de projets d'espaces verts dans un contexte de changement climatique) – près d'une dizaine.

Chiffres clés

Campagne 2023-2024



128 demandes de plants traitées (dont 15 projets en interne)

Près de 28 000 plants distribués pour un montant en équivalent subvention de l'ordre de 153 080 €

Amélioration de la qualité & de l'accès aux services publics

L'accueil social inconditionnel

Face à l'augmentation constante de l'accueil social, soucieuse d'améliorer les conditions de travail des professionnels au sein des Antennes et Maisons Sociales de Proximité et d'assurer un accueil de qualité, notre collectivité a fait le choix d'engager plusieurs opérations d'envergure en 2023.

Le Département investit et fait des réalisations de qualité pour répondre aux besoins de la population des Pyrénées-Orientales en matière sociale.

Maison sociale de proximité d'Argelès sur Mer

Construction d'une nouvelle Maison Sociale

Les anciens locaux loués à la Mairie d'Argelès exigus et obsolètes n'étaient plus adaptés sur le plan fonctionnel, technique ainsi qu'en termes de capacité d'accueil (usagers et agents).

La construction d'une nouvelle MSP s'est avérée être une nécessité.

Ce chantier en co-maîtrise d'ouvrage avec l'OPH66, a nécessité 3 551 927 € HT de travaux (part du Département : 2 814 758 € HT).

2 années de travaux ont été nécessaires pour faire sortir de terre ce nouveau lieu d'accueil, livré fin juin 2023.

Site Jean Moulin - Perpignan

Réaménagement de l'antenne sociale dans l'immeuble pour partie occupé par l'Atelier CANOPE

Face aux nouvelles missions d'insertion induisant des recrutements de personnels et de nouveaux besoins de surface, notre collectivité a fait le choix de réimplanter l'antenne sociale de J. Moulin dans les locaux de CANOPE.

Des travaux de réaménagements (rationalisation des m²), d'économie d'énergie et de séparation des réseaux, ont été portés en régie interne dans un souci de réimplantation rapide de l'antenne sociale. Les travaux ont

été phasés pour permettre dans un 1er temps, l'implantation de l'antenne dès septembre 2023, après réhabilitation du RDC et 1er étage. Les travaux de réaménagement de la phase 2 (2ème étage) permettront l'installation de la PMI.

Ce projet de 190 465 € H.T. permettra à terme de disposer d'un bâtiment pouvant accueillir le public dans des conditions optimales.

Site de Saint Laurent de la Salanque

Extension et rénovation du bâtiment abritant l'antenne sociale

Le Département est devenu propriétaire en 2020 de l'ancienne gendarmerie de St Laurent/Salanque. Précédemment utilisée par la Mairie, elle abritait déjà les locaux de l'antenne sociale rattachée à la MSP de l'Agly dont l'activité menée au sein de ces locaux correspond à l'exercice des missions de solidarités du Département.

Cette acquisition va permettre de déployer les missions en termes de solidarités humaines sur le secteur de la Côte Salanquaise au regard d'une forte augmentation de sa population et de problématiques sociales connexes.

L'adaptation du bâtiment a ainsi été travaillée

dans l'objectif de permettre d'assurer un accueil de qualité et accessible à la population et de proposer un outil de travail plus performant et adapté aux professionnels du secteur, dont l'effectif passe de 10 à 26 agents.

C'est pourquoi, l'extension d'environ 100 m² et la rénovation complète du bâtiment (770 m²) sont nécessaires.

La conception et l'exécution du projet sont assurées en maîtrise d'œuvre interne par la Direction Logistique et Bâtiments. Un budget de 1 995 834 € HT y est consacré, avec un achèvement des travaux prévu en 2026.

Chiffre clé



3
chantiers représentant
5 M€ de travaux.



Sécurisation, optimisation et rationalisation de la flotte automobile

La géolocalisation

C'est pourquoi, le 11 mai 2023, la collectivité a voté le déploiement d'un système de géolocalisation des véhicules.

Cet outil performant répond à plusieurs objectifs souhaités :

- **Sécurisation des agents** grâce à la localisation du véhicule et intervention d'urgence en cas d'accident ou d'évènement météo violent par exemple,
- **Optimisation du pilotage de la flotte automobile**, grâce à la cartographie des flux et usages (mutualisation entre services, verdissement de la flotte...),
- **Maîtrise des coûts** induits par les déplacements professionnels (carb urant, essence...),
- **Application de la réglementation d'utilisation** des véhicules de la collectivité.

Ce système de géolocalisation dispose d'un bouton vie privée permettant de protéger les agents sur les trajets domicile-travail et sur le temps de pause méridienne.

Une implication de toutes les directions dans la mise en place de cet outil est nécessaire, avec comme objectif de les rendre autonomes dans la gestion de leurs véhicules. En effet, la maîtrise des éléments d'analyse de 1er niveau de leur périmètre d'action leur sera indispensable pour mieux optimiser et rationaliser cette gestion.

Chiffres clés



> Véhicules équipés :
682

> Coût d'un boîtier :
**132 € TTC +
9,36 €**
d'abonnement mensuel

> Temps/agent par
installation :
1h30 à 2h30
selon type de véhicule

> **6**
agents mobilisés pour
mener à bien ces
installations

Direction Secrétariat Général 30
Direction de la Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s 31
Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail 34
Mission Communication interne 35

La *Direction* Générale *des* Services

Directeur général des services

•

Jérémie LE FOULLER

La Direction Générale des Services est de type collégial, animée par un Directeur Général des Services et structurée en 5 pôles.

Elle a pour mission essentielle de veiller à la cohérence de l'organisation des services départementaux et à la bonne exécution des décisions prises par l'Assemblée départementale.

Force de proposition et d'analyse elle permet à l'exécutif départemental et à l'Assemblée délibérante d'impulser des politiques publiques départementales.

Elle assure aux décisions du Département une sécurité juridique et financière maximale, manage les différentes directions et coordonne leurs actions en harmonie avec la politique départementale.

Y sont rattachés directement 5 pôles : le Pôle Citoyenneté, le Pôle Territoire et Mobilités le Pôle Solidarités, le Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux et le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique, ainsi que le Secrétariat Général, la direction de Mission Déontologie et Relation aux administrés, la direction Prévention pour la Santé et le Bien-être au travail et la Mission Communication interne.



36 agents

Direction Secrétariat Général

Missions

Le Secrétariat Général a pour vocation d'assurer la sécurisation juridique de l'institution à travers l'accompagnement des directions et services, la représentation de l'institution devant les juridictions, l'organisation et le suivi des assemblées délibérantes et la protection des données personnelles. Il assure également le lien entre les conseillers départementaux, les groupes d'élus, le Cabinet et l'administration ainsi que la gestion des dotations, frais de réceptions et de déplacements des élus.

Il est aussi un maillon essentiel de l'administration à travers la gestion du service courrier-documentation, porte d'entrée des échanges entre le Département et ses administrés.

Enfin, le Secrétariat assure la gestion et le suivi du dispositif de protection fonctionnelle et juridique des agents de la collectivité.

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le service intervient en transversalité, pour apporter conseil et expertise aux Directions, services et agents du Département. Il participe ainsi à la sécurisation juridique de l'institution. Il peut également assurer la défense et la représentation du Département devant les juridictions. Le service veille à la sécurité juridique de l'ensemble des procédures internes et coordonne les actions de la collectivité devant les différentes juridictions. Il gère également le marché de prestations juridiques lorsque le recours à un avocat est nécessaire.

SERVICE DES ASSEMBLÉES

La première mission du Service des Assemblées est de préparer les Séances Publiques et les Commissions Permanentes, d'assurer leur fonctionnement et leur suivi administratif.

Le Service s'assure du bon déroulé du processus de vote et veille à prévenir le risque juridique. Il joue un rôle actif dans la prévention du conflit d'intérêts en veillant au départ des élus lors du vote.

SERVICE COURRIER ET DOCUMENTATION

Pour sa mission principale :

- Réception, ventilation et distribution du courrier sur les sites départementaux
- Relève et affranchissement ;
- Gestion de la boîte mail CD66 porte d'entrée des administrés

Pour sa mission documentaire :

- Gestion et suivi des abonnements

LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Ce dernier intervient auprès du Département et de certains de ses satellites

- Information et sensibilisation des personnes (réunions, formations, publications sur Intranet, mentions légales, et mise en conformité de divers supports)
- Instruction des demandes de droits
- Relations avec la CNIL : instruction des réclamations, demandes de conseils. Participation au référentiel ASE, au guide du DPO et à la fiche pratique sur les marchés
- Autres interventions et relations extérieures : Affiliation à l'Association Française des Correspondants aux Données Personnelles (AFCDP), ADF, Sénat, CNSA, Ministère de la Justice, Pôle Emploi, UGAP, ANCT, ANSSI.

Réalisations

Protection fonctionnelle et juridique des agents :

103 fiches incident dont 14 ont fait l'objet d'un dépôt de plainte ou d'un signalement auprès du Procureur de la République.

Service des affaires juridiques :

Pour l'année 2023, le Service des Affaires Juridiques a enregistré 61 nouveaux dossiers

contentieux. Le service a également été saisi de 184 demandes d'accompagnement juridique dont 165 ont été traitées en interne.

Service des Assemblées :

En 2023, les conseillers départementaux se sont réunis 8 fois, que ce soit en assemblée délibérante ou en commission permanente.

Perspectives

Sensibiliser et former

(Affaires juridiques, Assemblées, Protection des données personnelles).

Moderniser

par l'intégration d'un nouvel outil de dématérialisation et gestion du courrier et la publication des actes administratifs.

Accompagner

Les agents, services et directions.

Chiffres clés



745 mandats administratifs

61 nouveaux dossiers contentieux et 184 demandes d'accompagnement juridique (en augmentation de 12 % par rapport à 2022).

819 délibérations / 2146 arrêtés publiés sur le site du Département
Environ 2 500 plis / jour à la réception et + de 232 703 plis annuels expédiés pour un budget total de 230 000€

50 mails quotidiens en moyenne sur la boîte CD66

190 abonnements documentaires souscrits pour un budget de 96 000 €

Nombre d'agents : 21 agents

Direction de la Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s

I. Missions Déontologiques

LE RÔLE DU DÉONTOLOGUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 a instauré le droit de recourir au conseil d'un déontologue pour tout(e) agent(e) sur toute question en lien avec la déontologie des fonctionnaires et contractuel(le)s territoriaux(ales).

La déontologie s'inscrit dans une démarche délibérément préventive de tout risque disciplinaire, pénal ou contentieux pour l'agent lui-même et éventuellement son encadrant.

Les sujets peuvent ainsi porter sur le respect des obligations suivantes :

Dignité, impartialité, probité neutralité, discrétion professionnelle, secret professionnel, obéissance hiérarchique, devoir de réserve, droit de retrait, laïcité, également de traitement, prévention des conflits d'intérêts, cumul d'emplois ou d'activités, saisine de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, obligations déclaratives, (déclaration d'intérêts et de patrimoine)

LES FONCTIONS DE RÉFÉRENTE LAÏCITÉ

un conseil peut être donné sur toute question relative à la mise en œuvre du principe de laïcité dans le cadre de l'exercice des fonctions de l'agent. Le principe de laïcité a une valeur constitutionnelle, qui garantit les droits égaux en respectant les croyances de chacun. L'agent public doit respecter scrupuleusement ce principe dans la déclinaison de l'ensemble de ses fonctions. Le devoir de neutralité s'impose à l'ensemble des fonctionnaires et agents publics.

LES FONCTIONS DE RÉFÉRENTE ALERTE ETHIQUE

En application du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017, un lanceur d'alerte peut saisir le collège de déontologie.

L'article 6 de la loi du 9 décembre 2016 précise en son article 6 que « Un lanceur d'alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et bonne foi, une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement, ou une menace ou d'un préjudice grave d'atteinte à l'intérêt général dont il a eu personnellement connaissance ».

En matière de conflit d'intérêts le lanceur d'alerte peut également saisir le référent déontologue si la saisine du supérieur hiérarchique est resté sans effet.

Le collège mis en place en 2018, regroupe Mme Elisabeth Béraud, Directrice Mission Déontologique et Relations avec les Administrés, et Mme Adeline Jacquemin, Directrice du Secrétariat Général.

2. Réalisations

A/ Actualisation de la compliance

En s'appuyant sur le questionnaire réalisé par l'Agence Anti Corruption (AFA), une démarche en direction de l'ensemble des services, a été réalisée entre octobre 2020 et juin 2021. Une cartographie a été réalisée, ainsi qu'une démarche de compliance qui a notamment décliné les documents d'information utiles au partage de la culture déontologique dans l'ensemble des services. Par ailleurs, un repérage des circuits de validation administrative et comptable a été réalisé.

L'ensemble des documents émanant des services du Département ont été cotés et compilés dans une classothèque de la compliance. Chaque année, cette démarche globale fera l'objet d'une actualisation qui prendra notamment en compte les modifications d'organigramme et les changements de circuits induits.

B/ Autres actions en matière de déontologie

1/ MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES DES LANCEURS D'ALERTE (LOGICIEL SIGNALEMENT NET)

Le lanceur d'alerte bénéficie d'une protection renforcée, qui consiste notamment à lui assurer la confidentialité de sa démarche.

L'année 2021 avait préparé le déploiement sur le site Intranet du Département (en janvier 2022) d'une plateforme sécurisée Signalement Net.

L'année 2023 n'a pas enregistré de saisine de lanceurs d'alerte.

2/ ACTIONS DE FORMATION

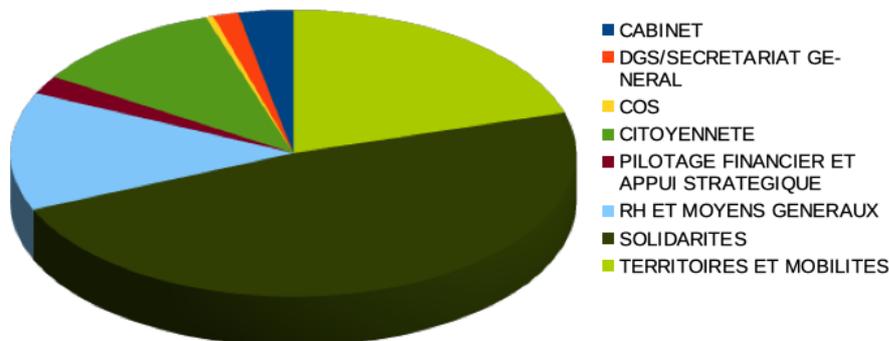
- formations à la déontologie et à la laïcité à l'attention de l'ensemble des agents du Département
- participation à la formation des assistantes familiales dans le cadre des formations de 60 heures.

480 agents ont suivi les 15 sessions organisées en 2023 selon la répartition suivante par service :

- 231 agents du Pôle des Solidarités
- 98 agents du Pôle des Mobilités
- 64 agents du Pôle RH MG
- 53 agents du Pôle Citoyenneté
- 10 agents du Pôle Finances et appui stratégique
- 7 agents de la Direction Générale des Services
- 15 agents du Cabinet

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

Diagramme agents formés en 2023



3. Avis du collège de déontologie

En 2023

› **137 avis ont été rendus par le collège de déontologie constitué par Elisabeth Béraud et Adeline Jacquemin sur les motifs suivants :**

Conflit d'intérêts : **24**

Cumul activité accessoire : **96**
(ensemble des saisines des déontologues)

› **Détail des avis rendus par catégorie :**

› **Expertise et consultations :** 2 A, 1 B contractuel

› **Enseignement et formation :** 36 A, 2 B

Activité à caractère sportif 3 C

Activité agricole : 2C 1 C contractuelle

Activité d'intérêt général : 1 C

Vente de biens produits personnellement 2 C

› **Autres cumuls** (dont la création d'entreprise) : **6**

› **Contrôle déontologique** (envers les agents ayant momentanément ou définitivement quitté le Département des Pyrénées Orientales) : 10 (7 A (dont 5 femmes et 2 Hommes) ; 3 C (dont 2 C femmes, 1 C homme)

› **Comportement agent : 1**

Ces avis ont concerné 132 agents titulaires et 5 agents contractuels.

4. Informations et communication

Contributions sur le site Intranet du Département, rubrique Déontologie, actualisation des notes concernant le cumul d'activité, et Communication des documents administratifs

5. Tenue du registre des cadeaux offerts à des agents du Département

En application de la note de février 2020 de la Direction Générale des Services, des règles précises ont été édictées pour prévenir toute dérive dans le fait d'accepter des cadeaux ou invitations.

A ce titre les agents doivent déclarer à la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s, les cadeaux reçus.

En 2023, 9 déclarations de cadeaux ont été enregistrées.

6. Organisation de la Journée de la Laïcité

qui s'est déclinée sous la forme de conférences animée par M. Jean-Michel Ducomte et Mme Valentine Zuber, spécialistes des questions de laïcité.

Objectifs pour l'année 2024 :

- > Actualiser la cartographie des risques et participer à la démarche de lutte contre les atteintes à la probité
- > Poursuivre les actions de formation et contribuer à un plan de formation à l'attention des agents en matière de déontologie et de laïcité.
- > Organiser la journée de la Laïcité le 9 décembre 2024
- > Finaliser les chartes de déontologies (Agents, Commande publique)
- > Poursuivre les actions d'information (articles Part'Agent)



En matière de communication des documents administratifs

La directrice de la DMDRA exerce les fonctions de Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA). La loi du 17 juillet 1978 a instauré un droit d'accès des citoyens aux documents administratifs et créé la Commission d'Accès aux documents administratifs. L'ensemble des dispositions sont codifiées au Code des Relations entre le Public et l'Administration. La PRADA assure notamment l'interface avec la Commission d'Accès aux Documents Administratifs : un usager qui n'a pas obtenu satisfaction à sa demande de communication peut, en effet, saisir la CADA.

L'activité de la PRADA concerne également le domaine du conseil en direction des services du Département qui sont saisis d'une demande de communication.

Pour l'année 2023,

- > 2 saisines par la CADA ont été reçues par la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s.
- > 3 saisines de demande d'accès aux documents administratifs par des usagers ou des associations d'usagers.

Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail

Santé et sécurité des agents au cœur de nos métiers

Le rôle principal de la Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est de conseiller l'autorité, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département des Pyrénées-Orientales à travers des actions individuelles et collectives. Chaque service de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer à la politique de prévention de la collectivité.

La Direction Prévention agit à travers diverses actions afin de pouvoir maîtriser au mieux les risques professionnels. Elles peuvent être individuelles : visites médicales d'aptitude ou de suivi, études et aménagements de poste personnalisés, entretiens infirmiers, entretiens individuels (assistante sociale et psychologue du travail) et bilans de positionnement ; mais également collectives : visites de chantiers ou de sites, médiations, formations ou sensibilisations en prévention.

La Direction Prévention joue son rôle de conseiller autant auprès de l'autorité territoriale qu'auprès des agents. Pour ce faire, elle participe à plusieurs instances et groupes de travail concernant les conditions de travail des agents. Elle peut également s'appuyer sur le réseau des Assistants de Prévention, réseau qui compte près de 80 agents, référents hygiène et sécurité. La Direction Prévention s'appuie sur la pluridisciplinarité des professionnels qui la compose pour permettre une réponse adaptée à chaque situation.

Toujours plus de conseils et de sensibilisations pour l'année 2024

La mise en place de l'initiation à l'activité physique pour contrer les effets de la sédentarité permet à la Direction Prévention de prendre en compte l'apparition de nouveaux risques professionnels. Néanmoins, il est toujours utile de continuer à sensibiliser sur certains risques, ce qui sera le cas avec la sensibilisation RPS pour les encadrants, prévue à partir du mois d'avril.

Chiffres clés



1148

visites effectuées par
le service médical



508

entretiens ou bilans
avec la psychologue
du travail



PREVENTION PRIMAIRE

C'est la prévention réelle
qui élimine ou réduit les
risques avant l'apparition
de possibles conséquences
néfastes sur la santé

*Evaluation/audit des risques et
facteurs de risques psychosociaux
Analyse des situations de tension
au travail
Mise en place d'actions
de correction*

PREVENIR



PREVENTION SECONDAIRE

C'est réduire la gravité
d'un mal qu'on ne peut
empêcher d'apparaître
et/ou en limiter
les conséquences

*Accompagnement dans
les périodes de changement
Sensibilisation-formation
aux problématiques RPS
Analyse des pratiques
professionnelles*

**LIMITER
CORRIGER**



PREVENTION TERTIAIRE

C'est traiter les dommages
et réparer les individus

*Intervention sur les situations
de crise ou post-traumatiques
Consultation Souffrance & Travail
Permanence psychologique
sur site*

REPARER

DE L'ORGANISATION À L'INDIVIDU
DE LA PRÉVENTION À LA RÉPARATION

Mission

Communication interne

Miser sur l'accueil et les rencontres conviviales

L'année 2023 a été celle du retour des accueils et des journées d'intégration des nouveaux collègues. Elle a également été marquée par la première fête des agents organisée en interne au Département, un moment de convivialité qui a réuni plus de 600 personnes autour d'activités diverses en famille.

Les missions principales : Informer, expliquer, engager.

- Centraliser l'information interne et structurer les circuits de diffusion en élaborant des outils adaptés.
- Expliquer et valoriser les actions de la collectivité en interne, en hiérarchisant les informations et en les valorisant au bon moment, grâce aux différents outils de communication.
- Valoriser les missions et les métiers des agent.e.s auprès de leurs collègues
- Proposer et construire des événementiels internes et des rencontres sur le terrain, en lien avec les directions.
- Décliner/relayer en interne les temps forts de communication externe.

La convivialité et l'accueil des agents, des essentiels de la mission

- **Le comité communication interne** composé de 13 agentes et agents de différentes directions se réunit une fois par mois pour travailler ensemble sur les sujets d'actualité
- **4 accueils des nouveaux agents, 1 cérémonie de remise des médailles du travail, 1 fête des agents, 1 soirée d'accueil des apprentis** : L'accent a été mis par la mission sur une intégration de qualité et des événementiels conviviaux pour renforcer la cohésion et l'interconnaissance entre collègues sur les territoires.
- **Des visites mensuelles** du Directeur général des services sur le territoire à la rencontre des agents des directions et des services.

Moyens humains et outils Deux agentes

- La responsable de la mission communication interne
- La chargée de communication interne

Les outils print et web

- Le journal interne Part'Agents
- La lettre d'info Part'Agents hebdomadaire du mardi
- L'Intranet
- Plaquettes, fiches, livrets, calendriers...
- Les vidéos
- Les podcasts

Chiffres clés

7
événementiels organisés par la mission avec les services du département

170
espaces collaboratifs existants

48
newsletters

80
agents accueillis

4
Journaux internes

600
personnes à la fête des agents

Faits marquants

Une campagne de communication contre le sexisme ordinaire au travail

Une nouvelle maquette pour le journal interne plus claire et inclusive



| | |
|---|----|
| <i>Direction de l'Insertion et du Logement (DIL)</i> | 38 |
| <i>Direction Enfance-Famille</i> | 40 |
| <i>L'Institut Départemental de l'Enfance et de L'Adolescence (IDEA)</i> | 42 |
| <i>Direction de l'Autonomie</i> | 44 |
| <i>Territoire de l'Agly</i> | 46 |
| <i>Territoire de Perpignan</i> | 48 |
| <i>Territoire du Tech</i> | 50 |
| <i>Territoire de la Têt</i> | 51 |
| <i>Service Administration et Finances (SAFI)</i> | 52 |
| <i>Service Ressources Humaines et Logistique</i> | 53 |
| <i>Mission Innovations Sociales</i> | 55 |

solidarités humaines

Directeur général adjoint

•

Bernard LE FLOC'H

Le Département a consacré, en 2023,
près de 60 % de son budget de fonctionnement
aux politiques de solidarités.

La loi a positionné les Départements comme chef de file de l'action sociale et médico-sociale. Localement, notre collectivité se veut être aussi l'animatrice des partenariats et réseaux dans le champ des solidarités pour servir un objectif partagé de réponses les plus adaptées aux besoins de la population des Pyrénées-Orientales. Plus que jamais, la responsabilité sociale du Département doit s'articuler autour de ce rôle de facilitateur et d'ensemblier des nombreux acteurs (État, caisses, collectivités locales, associations...) et des différents niveaux d'intervention qui se chevauchent dans le champ social.

Ces dernières années ont été marquées par l'adoption de plusieurs textes de loi impactant spécifiquement certains champs d'action du Département dans le domaine des solidarités, ce qui témoigne ainsi de cette constante réactivité aux besoins émergents de nos concitoyens.

Pour répondre à la demande sociale et pour être au plus près de la population, le Département fait vivre une administration de proximité. Ses équipes sociales doivent prendre en compte de façon transversale et globale les besoins de nos usagers, tout en garantissant l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Des situations de plus en plus complexes rendent indispensable cette approche multidimensionnelle afin de proposer à chacun un accompagnement le plus adapté.



881 agents
soit 807,7 ETP
(effectifs au 31/12/23)

Direction de l'Insertion et du Logement (DIL)

La Direction de l'insertion et du logement est garante des dispositifs liés à l'accompagnement des personnes en risque de pauvreté et d'exclusion sociale et de leur synergie.



Elle est fortement impactée depuis 2022 par la renationalisation de la gestion du RSA et engagée dans un processus de renforcement et de diversification de son offre d'insertion.

La Direction Insertion et Logement est chargée de la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation relative à :

- l'action sociale généraliste,
- la reprise d'autonomie (socialisation, accès aux soins, prévention et dépistage),
- le parcours résidentiel (favoriser l'accès et le maintien dans un logement),
- la production et la réhabilitation de logements sociaux,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- l'orientation des publics et à l'efficacité des parcours d'insertion,
- l'accompagnement vers et dans l'emploi pour un retour à l'emploi pérenne.

Elle participe dans le cadre de ses missions à l'élaboration et à l'animation des documents programmatiques départementaux : Schéma départemental unique des Solidarités, Programme Départemental d'Insertion (PDI), Pacte Territorial d'Insertion (PTI), Plan pauvreté et inclusion sociale, Plan Départemental d'Action pour le Logement et Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV), Plan Départemental de l'Habitat (PDH)...

Réalisations

SERVICE RESSOURCES ET PILOTAGE

- Déploiement du nouveau progiciel « Parcours solidarité »
- Préparation du passage à la nouvelle nomenclature comptable M57
- Mise en place de l'AP/CP pour les aides à la pierre
- Mise en place de la formation « Politique d'insertion du CD66 ».

SERVICE RETOUR À L'EMPLOI

- Co-organisation avec Pôle emploi d'un jobdating IAE
- Organisation du jobdating « Objectif Emploi 66 »
- Contribution à l'écriture du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables.

SERVICE INCLUSION SOCIALE ET INSERTION

- Suivi de la convention CALPAE (Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi), réflexion sur le prochain « Pacte des solidarités »
- Ajustement de l'organisation de la CDPI en lien avec l'arrivée de nouveaux collègues
- Déploiement de la plateforme d'orientation téléphonique pour les allocataires du rSa
- Révision du règlement intérieur des aides du FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)
- Suivi du Conseil Local d'Accès aux Droits (CLAD) sur l'Agly Fenouillèdes et le Roussillon Conflent.

SERVICE LOGEMENT ET HABITAT

- Evolution du Règlement des Aides à la pierre
- Instauration d'un Règlement Garanties d'emprunts
- Animation et coordination des groupes de travail liés au renouvellement du PDALHPD
- Renouvellement du PIG « mieux se loger 66 »

(Programme d'Intérêt Général)

- Suivi du dossier de 2ème résidence habitat jeunes (130 places réparties entre Perpignan et Argelès-sur-mer).

MISSION COORDINATION STRATÉGIQUE

- Mise en place de l'incubation hackathon externe (tiers lieu insertion), organisation d'un hackathon interne
- Organisation de la 1ère édition de la journée départementale insertion
- Déploiement des CTI (Comités Territoriaux Insertion) sur les territoires des MSP
- Mise en œuvre du programme d'actions SPIE : formation culture commune, soirée « belles réussites » (mise en valeur de parcours d'insertion), étude partenariale des parcours non aboutis (IAE et formations), groupes de travail CTI, appui sur les événements CLAD
- Installation de l'observatoire de l'insertion.



Chiffres clés



14 781 700 €

Budget prévisionnel en dépenses de fonctionnement
(11 586 800 € pour l'insertion et 3 194 900 € pour le Logement)



250

professionnels de l'insertion réunis lors de la 1ère journée départementale de l'insertion



370

allocataires RSA et

42

entreprises présentes au jobdating « Objectif Emploi 66 » au stade Aimé GIRAL.

Perspectives

SERVICE RESSOURCES ET PILOTAGE

- Accompagnement technique du déploiement du module aides financières sur « Parcours solidarité »
- Réflexion sur la simplification des procédures administratives
- Finalisation de la sécurisation des différents lieux d'accueil du Dispensaire
- Etude d'un accès allocataires sur le logiciel « Parcours solidarité ».

SERVICE RETOUR À L'EMPLOI

- Renouvellement des actions liées à la création d'entreprises avec intégration de nouveaux partenaires dont l'URSSAF
- Mise en place d'immersions en entreprise (dispositif PMSMP) en prescription directe Département
- Réflexion à mener sur la valorisation des compétences des salariés en IAE (dispositif RSFP).

SERVICE INCLUSION SOCIALE ET INSERTION

- Bilan de la CALPAE
- Renouvellement de l'action « Bénévolat », réflexion sur la mise en œuvre de nouvelles actions à visée plus sociale
- Renforcement du dispositif d'accompagnement global en lien avec Pôle emploi et les territoires
- Déploiement d'actions sport/ santé et culture/ santé en lien avec la CDPI et les territoires des MSP
Lancement d'un groupe de réflexion par rapport à la levée des freins à la garde d'enfants
- Mise en place et suivi du Contrat Local des solidarités en lien avec la Direction Enfance Famille et l'État.

SERVICE LOGEMENT ET HABITAT

- Optimisation des dispositifs logement (RP, CCAPEX, SIAO...), en lien avec les évolutions législatives et les changements organisationnels,
- Elaboration d'une procédure de suivi des logements réservés Département et sous-locations,
- Rédaction d'un guide pratique du logement en lien avec les territoires MSP, l'ADIL et l'État,
- Avancement sur le projet d'hébergement d'urgence et d'accompagnement spécifique des femmes victimes de violences.

MISSION COORDINATION STRATÉGIQUE

- Lancement de l'appel à projet conjoint Département/ MLJ/ Etat relatif à la plateforme mobilité solidaire
- Mise en œuvre des premiers portraits de territoire via l'observatoire de l'insertion
- Préparation de la 2e édition de la journée départementale insertion et/ ou des « Belles réussites »
- Travail sur la suite à donner aux deux hackathons
- Préparation des effets de la loi « Plein emploi », réflexion sur le prochain Contrat Local des Solidarités sans oublier le Pacte des Solidarités (volet partenarial de cette nouvelle contractualisation État)
- Vote du nouveau PDALHPD au cours du 1er semestre 2024.

Actions phares



Budget
jobdating IAE + jobdating Objectif Emploi 66 + Hackathon interne + 1ère édition de la journée départementale insertion + organisation de la soirée sur les belles réussites (cf fiche zoom).

Direction Enfance-Famille

La Direction Enfance Famille pilote la politique publique de Prévention et de Protection de l'Enfance. Garante de l'égalité des réponses apportées aux enfants et aux familles sur l'ensemble du territoire, elle est chargée des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), d'Accueil Familial et de traitement des Informations Préoccupantes relatives à l'enfance en danger et aux violences conjugales.



Pour mener ses missions, la Direction Enfance-Famille se réfère au Code de l'Action Sociale et des Familles et au Code de la Santé Publique qui encadrent ses champs d'action. Ses orientations sont inscrites dans la feuille de route Enfance-Famille intégrée dans le Schéma Départemental des Solidarités voté le 11 mai 2023 par l'Assemblée Départementale.

Réalisations

- La DEF a fixé ses orientations 2023-2027 inscrites dans la feuille de route Enfance-Famille.
- Adaptation du Schéma Départemental des Services aux Familles co-piloté par l'État, le Département, la CAF et l'Association des Maires de France.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Renouvellement du marché public pour la formation obligatoire des Assistants maternels.
- Organisation des élections des membres de la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD). Première élection électronique réalisée.
- Contrôles des EAJE (128 EAJE / 136 Accueil Collectif de Mineurs) 29 visites effectuées par la Direction : 9 ouvertures, 2 modifications, 9 suivis annuels, 6 contrôles, 3 contrôles sur plaintes. Réalisation de 3 contrôles conjoints DDETS suite instruction ministérielle. Signature d'une convention Centre de Santé Sexuelle – Université de Perpignan pour des consultations des professionnelles du Centre de Santé Sexuelle.

CELLULE UNIQUE ENFANCE EN DANGER ET VIOLENCES CONJUGALES

- Traitement des 1462 informations entrantes correspondant à 1710 enfants (soit une augmentation de 21%), des 443 mandats et des 155 signalements transmis à l'autorité judiciaire.
- Adaptation des pratiques d'évaluation en lien avec le référentiel de la Haute Autorité de Santé.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

- Développement de l'offre de service et d'accueil : déploiement de 150 places AFD (35 au 31/12/2023) / lancement d'un AAP 24 places pour adolescents en situations complexes / création d'une unité d'accueil temporaire IDEA psycho-trauma de l'enfance / accueil fratrie Alefpa.
- Finalisation de l'outil Projet Pour l'Enfant.
- Clarification théorique des rôles de chacun : le référent ASE en coordonnateur du projet de l'enfant et de l'inspecteur ASE en décisionnaire sur les mesures administratives et les préconisations judiciaires.
- Renforcement des partenariats avec la Justice et actions réalisées en commun : visites des établissements, formation, réunions...

- Signature d'une convention avec le Centre Hospitalier de Thuir, service de la pédopsychiatrie.
- Élaboration de protocoles avec l'État : accueil des mineurs de retour de zone de guerre, Appui à l'évaluation de la minorité des MNA.

ACCUEIL FAMILIAL

- Formalisation de la réorganisation de la gestion administrative des assistants familiaux et articulation avec la DRH : nouvel organigramme et adaptation du guide de l'accueil familial.
- Fiabilisation du traitement des prestations afférentes aux enfants en lien avec les MSP, le SAFI, la DRH, la DSI. Règles de gestion comptables, procédures, système d'information, guide accueil familial modifiés.

- Mise en place des procédures RH et Unité Accueil et Accompagnement Professionnel en lien avec les décrets d'application de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Préparation du budget prévisionnel 2024 : 61,7 M€. Préparation de marchés publics (matériel médical, vélos, colonies de vacances), adaptation des outils de gestion et des procédures comptables intégrées dans web@se en lien avec la fiabilisation du logiciel.
- Contractualisation avec l'État et l'ARS pour la prévention et la protection de l'Enfance : 850 000 €.
- Élaboration des budgets des établissements et services sociaux de la protection de l'enfance.

ODPE

- 6ème session du dispositif de formation pluri-institutionnelle en protection de l'enfance : 27 participants.
- Accompagnement du comité des jeunes ODPE : contribution au rapport du défenseur des droits « Droit aux loisirs », animation des journées territoriales de la protection de l'enfance à Toulon (novembre 2023).

Perspectives

- Décliner la Feuille de Route DEF inscrite dans le Schéma Départemental des Solidarités, les actions inscrites dans la Trame, les actions inscrites dans le Schéma Départemental des Services aux Familles.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Valoriser la politique publique PMI portée par les élus : SP 02-24.
- Mettre en place le plan de contrôle des EAJE et plus largement le Service Public Petite Enfance (SPPE).
- Renforcer le suivi de la santé des enfants (suivi des nourrissons, suivi santé des enfants confiés à l'ASE).
- Renforcer la prévention et le soutien à la parentalité = pilotage de l'expérimentation de la création d'une Maison de l'enfant et de la famille (cf. Les 1000 premiers jours).
- Mettre en œuvre le Parcours COCON, lien avec le Réseau de santé Périnatalité et déployer un logiciel PMI.

CELLULE ENFANCE EN DANGER ET VIOLENCES CONJUGALES

- Finaliser la signature du nouveau protocole départemental Enfance en Danger.
- Organiser des formations intra et à l'attention des acteurs de la protection de l'enfance - référentiel HAS.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

- Adapter l'exercice des mesures issues de la loi 2022 (TDC, obligation de proposer un CJM) et du RDAS.
- Actualisation des process administratifs et les circuits de communication et de validation.
- Activer la CESSEC et organiser des Assises Départementales de la Protection de l'Enfance.

- Travailler la prospective et l'analyse sur la modularité et l'adaptabilité de l'offre d'accueil et de service ASE : transformation AEMO en AED / réflexion sur les AEMO renforcé versus les mesures AFD / Accueil fratrie type SOS Village d'enfants, IME – ASE...

ODPE

- Poursuivre la dynamique du Comité des Jeunes, favoriser la participation, organiser la rencontre avec le Défenseur des Enfants Eric DELEMAR.

ACCUEIL FAMILIAL

- Réactualiser le guide d'accueil familial.
- Mener une campagne de recrutement des assistants familiaux.
- Engager une étude sur le traitement des frais de déplacement et des frais divers en dehors de la paye.
- Poursuivre les ateliers Résilience interrompus en 2023 suite à l'arrêt de la psychologue.
- Intégrer les nouvelles modalités de la formation des assistants familiaux (+ d'heures / décret).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Suivre l'exécution du budget et consolider les outils de suivi.
- Engager la contractualisation avec l'État et l'ARS : Prévention et Protection de l'enfance, Pacte des Solidarités.
- Réaliser les marchés publics : colonie de vacances, taxi. Faire évoluer la régie des transports DEF.
- Renforcer la sécurisation juridique : réécriture du RDAS, rédaction des certificats administratifs et des procédures...
- Maintenir les liens avec les associations subventionnées.

Chiffres clés



Protection Maternelle et Infantile :

8 demandes d'interventions périnatales, 131 EAJE avec 8 autorisations d'ouverture (soit + 50 % par rapport à 2022), 29 contrôles réalisés, 1662 agréments d'assistants maternels (dont 49 contrôles effectués), 347 agréments d'assistants familiaux (dont 12 contrôles effectués).

Cellule Enfance en Danger et Violences conjugales :

1462 Informations entrantes concernant 1710 enfants (+ 21% / 2022).

ASE :

151 enfants concernés par une mesure de protection de l'enfance en 2023 (+ 25 % par rapport à 2021).

Accueil Familial :

488 enfants accueillis chez 232 assistants familiaux en activité, 14 recrutements, 24 fins de contrats dont 8 licenciements, 8 démissions, 6 départs à la retraite et 2 fins de contrats.

Actions phares



le cycle de formation intra relatifs aux modalités d'accompagnement des enfants et des familles bénéficiant d'une mesure d'Aide Sociale à l'Enfance (cf fiche zoom).

L'Institut Départemental de l'Enfance et de L'Adolescence (IDEA)

Repenser le sens du travail, de la mission et des pratiques professionnelles collectives en direction des usagers.

Cette année, différents temps d'échanges ont inscrit l'établissement dans une dynamique de changement tant au niveau de l'organisation des services, que des méthodes de management et des pratiques professionnelles. Établissement public social de protection de l'enfance du Département, l'IDEA accueille tout mineur ou jeune majeur de moins de 21 ans en situation de risque. L'établissement évalue, accompagne et oriente la personne accueillie. Tout au long de son parcours, l'usager bénéficiera d'un accompagnement éducatif, d'un soutien médical et d'actions d'insertion en milieu ordinaire.

Réalisations

LE SEGRU ET LA RÉFLEXION AUTOUR DU SENS DU TRAVAIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Les négociations autour du SEGRU ont conduit à des échanges afin de valoriser les professionnels dans leur mission d'accompagnement des jeunes. En effet, les agents de sécurité et les ouvriers du service technique s'inscrivent dans une dimension éducative à travers leurs missions respectives.

L'ORGANISATION DE CONCOURS DE TITULARISATION ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

8 concours de titularisation ont été organisés. Ils ont concerné les corps d'emploi suivants : Assistant Socio-éducatif, Éducateur de Jeunes Enfants, Conseiller en Économie Sociale et Familiale, Infirmier, Auxiliaire de puériculture, Agent des Services Hospitaliers, Adjoint Administratifs, Ouvrier Principal.

Au final, 57 agents ont été mis en stage, ce qui conforte le déploiement d'une politique sociale axée sur les professionnels.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CADRES À LA CONDUITE DE CHANGEMENT

2 séminaires ont réuni en juin et en septembre la Direction et l'équipe des cadres pour construire et définir un projet commun autour d'une nouvelle dynamique de management inclusif.

À l'issue de ces 2 séminaires, un nouvel organigramme fonctionnel de l'établissement a été présenté et validé par la Présidente du Conseil Départemental ainsi que l'élue en charge de la protection de l'enfance lors de la commission de surveillance.

LES DISPOSITIFS ET SERVICES D'ACCUEIL

- L'IDEA, en lien avec la Direction Enfance Famille ont répondu par anticipation à l'orientation législative de solidarité nationale concernant l'accueil des mineurs de retour de zone de guerre irako-syrienne, sur le territoire français. Dans cette optique, l'établissement s'est organisé pour le déploiement dans les 72h d'une unité afin de pouvoir répondre rapidement à l'éventuel accueil de ces enfants. Le dispositif n'a pas été activé en 2023.
- Déploiement des logements pour les MNA en lien avec la DLB et l'Office 66. Ce dispositif d'appartements sur la plaine met fin à l'hébergement hôtelier (Respect de la loi Taquet). L'acquisition d'une nouvelle structure d'hébergement, fin novembre, ancien « Fast hôtel », vient compléter ce dispositif.

LES ACTIONS JEUNESSE

- Participation renouvelée au jeu concours « Buzzons contre le sexisme », 1er prix Départemental et 2^o prix Occitanie pour la Vidéo « A notre place ».
- Développement d'activités culturelles et sportives en lien avec des associations du territoire.
- Cérémonie de récompenses des nouveaux diplômés (34 jeunes récompensés).

Perspectives

SERVICE RESSOURCES ET PILOTAGE

- Poursuivre le projet parentalité avec le déploiement sur toutes les tranches d'âge du dispositif déjà mis en place sur la petite enfance. Ce projet prévoit un accueil des parents en lieux neutres en plus de celui déjà actif au sein de l'établissement, notamment pour la petite enfance, et un dispositif de transport scolaire déployé par l'IDEA (maintien des enfants placés sur leur école d'origine afin de maintenir un lien durable avec les parents).
- Créer une unité de repli/ répit en réponse aux besoins du Service Accompagnement Familial à Domicile géré par l'IDEA. Il s'agit de créer un lieu de vie neutre permettant la mise à l'abri temporaire lorsqu'une situation au domicile des parents se dégrade et nécessite une protection de l'enfant. Le besoin en lits séquentiels est évalué à 6 à 8 places pour une large tranche d'âge, à savoir les 6-16 ans.

- Créer une unité d'« accueil bas seuil » pour répondre à l'accueil d'urgence d'adolescents qui n'adhèrent pas à leur placement et qui sont en fugue régulièrement ou de manière constante. Cette unité étant sur le principe d'accueil inconditionnel et des interventions de l'équipe vers ces jeunes à l'extérieur, afin de maintenir un lien et de tenter de travailler avec eux un projet. La tranche d'âge concernée est 13-18 ans avec une capacité de 8 places.
- Renforcer les services supports au regard de l'augmentation de l'activité de ces dernières années afin d'adapter leurs interventions aux besoins des unités et des services du pôle éducatif.
- Formaliser et mettre en œuvre le Projet d'établissement et préparer la prochaine évaluation externe.
- Améliorer les indicateurs de suivi des accompagnements (scolarité, orientations des jeunes à la sortie).
- Travailler le lien de proximité avec les MSP.
- Poursuivre le travail de rénovation et d'adaptation bâtimementaire sur les différents sites.

Chiffres clés



433

agents
8 concours de titularisation réalisés.
57 agents mis en stage.



2

séminaires Direction Cadres autour de la conduite de changement et le management inclusif.



564

jeunes accueillis
(0-6 ans : 55 /
6-18 ans : 111 /
AFD : 116 /
MNA : 282).

ZOOM



Le programme PEGASE

Programme d'Expérimentation d'un protocole de santé standardisé appliqué aux enfants ayant bénéficié avant l'âge de 5 ans d'une mesure de protection de l'Enfance).

Ce programme de santé publique a pour objet d'améliorer la prise en charge en santé des jeunes enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, en s'appuyant sur un protocole comportant des bilans de santé physique, psychique et du développement répétés jusqu'aux 7 ans de l'enfant et en proposant lorsque cela s'avère nécessaire l'organisation des soins psychiques et en psychomotricité.

Le Programme PEGASE associe un protocole de suivi de santé standardisé et un plan de soins financés par l'Assurance Maladie jusqu'à l'âge de 7 ans, et un plan de formation spécifique pour les établissements et les professionnels qui y participent.

L'IDEA a rejoint ce programme en 2021, tout d'abord en formant une partie des professionnels gravitant autour de la petite enfance : éducateurs-trices, auxiliaire de puériculture, référent ASE, infirmière, cadre socio-éducatif et de santé. Dans un second temps, l'IDEA a activé l'inclusion des enfants dans le dispositif.

Les premières inclusions ont débuté fin novembre, ce qui a permis aux équipes de se familiariser avec les grilles d'observation en lien avec le programme et d'acquiescer ainsi un même langage professionnel. Ce laps de temps a permis d'observer, d'évaluer, d'analyser les acquisitions et les retards des enfants, d'impliquer davantage les parents, de permettre aux professionnels d'acquiescer de nouvelles compétences, d'étayer les rapports d'évaluations, et de renforcer la coopération entre les équipes grâce à l'utilisation d'outils communs.

Fin 2023, 14 enfants ont été inclus dans le programme. Les objectifs pour 2024 sont d'en inclure 56 minimum avec déploiement avec la PMI et les partenaires extérieurs pour un relais lors de la sortie des enfants de l'IDEA. Nous n'avons pas encore pu objectiver les résultats de Pégase avec le suivi des indicateurs de qualité.

Direction de l'Autonomie

La Direction Autonomie accompagne les parcours des personnes handicapées et des personnes âgées en proposant une palette d'outils leur permettant de construire leur projet de vie à domicile ou en établissement. Elle veille également à prévenir la perte d'autonomie, à sensibiliser et à protéger les publics vulnérables.

Réalisations

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- Élaboration des nouveaux programmes d'actions coordonnés de prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif
- Élaboration d'un diagnostic territorial de l'éco-système des aides techniques
- Lancement d'un appel à initiatives pluriannuel pour pérenniser et mieux articuler les actions de prévention en proximité et en correspondance avec les besoins des territoires.

SOUTIEN À DOMICILE

- Mise en place de la Demande Unique d'Aide à l'Autonomie avec les caisses de retraite (CARSAT et MSA).
- Participation en qualité de Département pilote, au déploiement du Système d'Information national pour la gestion de l'APA.
Fort engagement dans les travaux de simplification des courriers adressés aux demandeurs et bénéficiaires de l'APA, travaux pilotés par la CNSA.
- Lancement des travaux pour développer un nouveau Système d'Information de gestion de la PCH.
- Instruction de l'appel à candidatures pour la création de 200 places en Résidence Autonomie et lancement d'un nouvel appel à candidatures pour 154 places (46 places ayant été affectées sur l'appel à candidatures lancé en 2022).
- Négociation et signature de 10 CPOM « Dotation Qualité », lancement d'un nouvel appel à candidatures pour 18 nouveaux CPOM « dotation Qualité » en 2024.
- Sélection de la candidature du Département à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la CNSA pour le bénéfice de crédits visant à soutenir l'action du Département en matière d'aide à domicile, de soutien aux aidants et d'accueil familial.



- Réalisation de la cartographie des services d'aide et de soin, préalable indispensable à l'initiation de la réforme des Services Autonomie à Domicile.

OFFRE MÉDICO-SOCIALE À L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Poursuite du déploiement du programme d'accompagnement à l'investissement des établissements (EHPAD Mas d'Agly à Saint-Laurent de la Salanque, Les Lauriers Roses au Soler, La Castellane à Port Vendres, Vincent Azema et Paul Reig à Banyuls sur Mer).
- Développement des missions d'inspection des ESSMS.

PROTECTION DES ADULTES VULNÉRABLES

- Création d'une commission hebdomadaire de suivi et d'analyse des événements indésirables et des réclamations.

VIE SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Renouvellement du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie et définition de nouveaux axes de réflexion.
- Diversification des Vendredis du Handicap avec la création des Vendredis du Bien vieillir, lancement d'un appel à projets semaine bleue pour lutter contre les stéréotypes.

COORDINATION, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

- Suivi des créations de centres et maisons de santé.
- Animations territoriales de présentation des actions de prévention en partenariat avec les acteurs locaux et accompagnement des acteurs à la demande.

Perspectives

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- Développement d'une plateforme d'aide aux aidants.
- Renforcer l'animation territoriale et le soutien à l'ingénierie de projet.

SOUTIEN À DOMICILE

- Instruction de l'appel à candidatures pour la signature de 18 nouveaux CPOM « dotation Qualité ».
- Poursuite des travaux avec la CNSA en vue d'un déploiement du SI APA National au 1er semestre 2025.
- Démarrage des travaux sur la reconnaissance mutuelle des évaluations avec les caisses de retraite.
- Poursuite des travaux en vue d'un déploiement du nouvel SI pour le paiement de la PCH : WEBPCH.
- Déploiement de la réforme des Services Autonomie à Domicile.
- Accompagnement des SAD Aide : mutualisation et regroupement, en lien avec la structuration de l'offre.
- Mise à disposition des SAD Aide de temps de régulation/supervision mutualisés par corps professionnels
- Accompagnement financier des SAD Aide pour le renforcement des démarches Qualité en lien avec le nouveau référentiel HAS.
- Accompagnement des SAD Aide au déploiement du tableau de bord de la performance du médico-social initié par l'ANAP.

OFFRE MÉDICO-SOCIALE À L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Préparation d'un nouveau programme d'accompagnement à l'investissement.
- Poursuite du développement des missions d'inspection des ESSMS.
- Mise en place de groupes d'analyse de pratiques auprès des accueillants familiaux.
- Lancement d'une campagne de communication relative à l'accueil familial des adultes.
- Formalisation d'un partenariat avec le CH de Thuir pour relancer l'accueil familial thérapeutique.

PROTECTION DES ADULTES VULNÉRABLES

- Mieux informer les partenaires et les professionnels libéraux sur les procédures de protection des adultes vulnérables.

VIE SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Poursuite du développement du programme de sensibilisation aux handicaps et à la dépendance.
- Lancement de la plateforme de lutte contre l'isolement « OGENIE ».
- Lancement d'un appel à projets pour développer les actions en faveur des aidants de personnes handicapées.

COORDINATION, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

- Participation au développement de deux nouveaux contrats locaux de santé (Agly Fenouillèdes – Aspres)
- Développement du soutien à la plateforme d'attractivité des métiers de l'Autonomie.

Chiffres clés



- > 68 SAAD autorisés, 57 EHPAD ou USLD, 24 accueils de jour pour personnes âgées, 7 résidences autonomie, 38 établissements et services pour personnes handicapées financés par le Département, 54 familles d'accueil, 94 places d'habitats inclusifs. 34 porteurs de projets ont réalisé 72 actions de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants, 96 demandes de subventions individuelles pour l'acquisition d'aides techniques.
- > 8939 bénéficiaires de l'APA à domicile et 4108 bénéficiaires de l'APA en établissement, 3117 de la PCH ou de l'ACTP, 2751 bénéficiaires de l'aide sociale (hébergement, services d'accompagnement, services d'accueil de jour, famille d'accueil, aide ménagère, frais de repas), 722 personnes sensibilisées au handicap et à l'avancée en âge.
- > 130 MASP gérées mensuellement, 222 Informations Préoccupantes, 121 signalements traités et 376 évènements indésirables et réclamations en SAAD.
- > BP 2023 = 143 060 142 € (dépenses d'investissement et fonctionnement).



La Demande Unique d'Aide à l'Autonomie (DUAA)

Le 1er février 2023, le Département a mis en place la Demande Unique d'Aide à l'Autonomie en lien avec les Caisses de retraite (CARSAT et MSA) et par anticipation d'une démarche nationale, afin de faciliter les démarches administratives des personnes âgées et favoriser leur accès aux droits.

En effet selon le niveau d'autonomie de la personne, les aides financières sont différentes :

- une personne autonome avec seulement quelques difficultés à réaliser certains gestes comme le ménage, pourra prétendre aux aides des caisses de retraite,
- une personne en perte d'autonomie avec des difficultés à réaliser des actes essentiels (se lever, se déplacer, se laver, etc.) pourra prétendre à l'APA.

Avec le DUAA, un même formulaire permet de demander ces différentes aides et de guider le demandeur vers le bon

organisme. Par ailleurs, si le demandeur envoie son dossier au mauvais organisme, celui-ci le réoriente vers le bon interlocuteur sans que cela n'implique une nouvelle démarche pour le demandeur.

Avec le DUAA, le Département s'est engagé dans le développement d'une démarche d'accès aux droits plus simple, commune et coordonnée pour répondre à l'attente de l'immense majorité des personnes de pouvoir vieillir à domicile et exercer leur libre choix.

Actions phares



Plan départemental d'accompagnement et d'appui à l'investissement (PAI) en faveur des ESSMS : 18,5 M€ sur la période 2019-2023 + CPOM Qualité (cf fiches zoom)

Territoire de l'Agly

Constitué de 34 communes, le territoire de l'Agly présente des caractéristiques géographiques différentes et selon les données démographiques de l'INSEE connaît une croissance démographique évaluée à 2 % soit en moyenne 1186 habitants supplémentaires par an depuis 2011.



72 agents sont répartis sur Rivesaltes (siège), l'antenne de Saint-Laurent ainsi que divers lieux de permanences (Saint-Paul-de-Fenouillet, Estagel, Pia, Espira, Salses, Le Barcarès, Saint-Hippolyte, Claira et Tautavel).

Réalisations

Cette année encore a été marquée par une activité dense au sein de la Maison Sociale par les travailleurs sociaux toutes missions confondues. Nous avons conforté le travail entrepris dans le cadre de la stratégie pauvreté autour de l'accueil inconditionnel et du référent de parcours.

L'axe de travail dominant a été de développer une dynamique partenariale territoriale à partir des problématiques repérées lors de différents moments de concertation, particulièrement avec le lancement du conseil local d'accès aux droits sur le Fenouillèdes. Les différentes missions ont développé et consolidé les relations partenariales dans leurs champs d'intervention :

Education nationale, Centres Communaux d'Action sociale, Pôle Emploi, Mairies, Service d'aide à Domicile, associations humanitaires, Partenaires de l'enfance...

LA MISSION INSERTION-LOGEMENT

a poursuivi le travail engagé d'amélioration de la relation à l'usager et de l'accès aux droits (distinction accueils physiques et téléphoniques, supports et formation des équipes des professionnels). L'année a été marquée par une forte augmentation des situations sociales très complexes.

La recentralisation du rsa, le déploiement d'un nouvel outil de gestion, la mobilisation et la participation des équipes aux différents groupes de travail furent les enjeux majeurs. L'équipe d'encadrement s'est étoffée avec l'arrivée d'un deuxième responsable d'équipes insertion.

LA MISSION ENFANCE-FAMILLE

s'est portée volontaire pour l'accueil de deux apprentis éducateurs spécialisés, l'expérience de l'année précédente a été concluante et riche pour l'équipe. L'équipe enfance est dans une nouvelle

dynamique, elle s'implique sur des projets de la direction mais comme les années précédentes, elle a été particulièrement difficile avec une augmentation du nombre de suivi, des difficultés de solutions d'accueil pour les enfants et des situations de plus en plus complexes pouvant parfois relever du champ de la santé mentale.

LA MISSION AUTONOMIE

avec le recrutement de la 4^{ème} assistante sociale, du 3^{ème} infirmier depuis 2022 ainsi que le remplacement de l'agent administratif en arrêt, est revenue progressivement au délai de traitement administratif demandé pour l'APA. Les situations de vulnérabilité sur le territoire augmentent. Avec la modification du référentiel de l'intervention sociale et le transfert des personnes âgées de plus de 70 ans à la mission Autonomie, les assistantes de service social ont vu augmenter le nombre de leurs sollicitations.

Perspectives

- Décliner les actions inscrites dans le Pacte des solidarités.
- Décliner la convention de recentralisation du RSA et les mesures votées en faveur de la protection de l'enfance le 16/12/2021.
- Accompagner et encourager l'innovation sociale en permettant l'expérimentation.
- Construire, renforcer, maintenir l'ensemble des relations partenariales : avec les acteurs institutionnels et associatifs (CAF-MSA-CPAM, associations caritatives, d'insertion, mission locale, MSAP etc), les élus locaux.
- S'engager dans des actions de Développement Social Local dans le cadre de la lutte contre la précarité.
- Étayer les besoins en accueil de jour pour personnes âgées sur le territoire et proposer des améliorations pour l'aide aux aidants.
- Travailler sur la constitution de groupes citoyens sur le territoire.
- Construire le projet de direction et de territoire de la MSP.
- Garantir la qualité de travail et des relations pour les agents de la MSP.
- Faciliter l'accès aux droits et améliorer notre relation à l'usager : projet accueil.
- Poursuivre et consolider nos outils de gestion avec l'actualisation régulière des tableaux de bord.
- Veiller à une communication interne des projets portés par les missions.
- Renforcer la visibilité des missions portées par la MSP.
- Suivre le projet bâtiment de l'antenne de Saint-Laurent.

Chiffres clés



Une équipe de Direction composée de 7 cadres.
72 professionnels représentant 11 métiers.
1 implantation sur tout le territoire :

la MSP à Rivesaltes,
une antenne sur Saint-Laurent de la Salanque et 10 permanences sur les communes.
9960 personnes reçues sur nos deux principaux accueils.

Accueil

l'assistante sociale d'accueil réalise le premier niveau d'information toutes missions confondues :
580 personnes ont été reçues, en renfort de l'équipe accueil et des professionnels.

Insertion Logement

358 permanences, 6 428 personnes suivies par travailleurs sociaux.
Augmentation significative des prescriptions dans le cadre de l'accompagnement globale (+ 40%).
Forte mobilisation sur l'accompagnement au changement sur le rsa : réunions internes, externes, formations...

Enfance/Famille

reconstitution d'une équipe composée aujourd'hui de 27 professionnels.
Forte activité en PMI (896 enfants vus en consultations, 533 visites à domicile pré et post-natales, 668 enfants vus dans les écoles)
et au niveau de l'ASE : 212 mineurs suivis en 2023.

Autonomie

démarrage et présentation de l'organisation de l'équipe Autonomie et des informations sur l'aide sociale, en direction des Mairies et CCAS.

Actions de prévention

information au public sur un temps de marché à Rivesaltes sur les dispositifs de maintien à domicile et l'aide aux aidants
en partenariat avec l'association « S'unir pour mieux soutenir. »

Actions phares



La constitution du conseil local d'accès aux droits a favorisé l'implication de tous les professionnels et permis d'élargir les partenaires sollicités. (cf fiche zoom).
Des projets à caractère culturel avec la Direction de la culture et au sein de la mission Enfance/famille ont également été développés (cf fiche zoom).

Territoire de Perpignan

Le territoire d'action sociale de la Direction des MSP de Perpignan représente 15 communes, 197 896 habitants en 2020 soit 40% de la population du Département, une précarité économique massive sur Perpignan avec près du 1/3 des allocataires ayant un revenu constitué à 100 % de prestations sociales, 51 % des familles allocataires sont monoparentales, 48 % des familles allocataires ont des bas revenus ce qui accroît leur besoin d'accompagnement éducatif et social. 262 agents interviennent sur 9 sites dont 7 à Perpignan, 1 à Saint-Estève, 1 à Canet.



Réalisations

1 - FAVORISER L'ACCUEIL ET L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUTES ET TOUS ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

Sur les 9 sites, réseau d'accueil de proximité et de qualité qui répond à une demande sociale croissante :

- 154 217 flux d'accueil : 60 267 personnes reçues, 72 962 appels téléphoniques, 2 188 mails
- 9 308 appels : standard dédié aux personnes âgées et aidants ou en situation de handicap
- 8 472 accompagnements à la démarche en ligne par les espaces numériques
- 1 020 personnes reçues et 1 060 dossiers traités par les écrivains publics

- 3 062 aides d'urgence ont été traitées dont 602 demandes allocations mensuelles hors contrats jeunes majeurs
- 4 240 permanences AS pour 16 551 personnes
- 590 tests d'éligibilité et 153 instructions RSA et en direction des personnes les plus éloignées du numérique.

2 - DÉVELOPPER LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

• les accompagnements au titre de l'accès aux droits

Un groupe de travail s'est constitué pour améliorer les réponses en direction des victimes de violences conjugales et intra familiales (accueil, accompagnement spécifique, programme de formation, sensibilisation, procédures pour une prise en charge pluridisciplinaire).

• les accompagnements au titre du logement

La mobilisation des travailleurs sociaux pour prévenir les expulsions a été particulièrement importante : 1 326 fiches expulsion ont été reçues avec une hausse significative sur le secteur de Saint Martin. 898 demandes FSL et 126 mesures d'accompagnement pour favoriser le maintien ou l'accès à un logement.

• les accompagnements au titre de l'insertion

Pour renforcer l'efficacité des parcours d'insertion : 2 666 CER ont été conclus dans le cadre du rSa. Le nombre d'accompagnement est en augmentation : 315 ADRE en 2023. 688 mesures d'accompagnement global avec pôle emploi, 160 prescriptions d'insertion.

• les accompagnements au titre de la prévention et la protection de l'enfance

La précarité des enfants s'est accrue et les tensions dans la sphère familiale se sont fortement amplifiées. Les équipes assurent un travail de prévention via les consultations sages-femmes, médecins puéricultrices PMI (1201 enfants vus /3673 examens), les bilans santé dans les écoles (1865 enfants), les accompagnements des assistants socio-éducatifs (864 familles) et mettent en œuvre des mesures de protection : 219 aides éducatives à domicile et 587 enfants confiés, 207 évaluations informations préoccupantes. L'accueil parent enfant, sur le site de Foch, animé par une éducatrice jeunes enfants est un lieu de partage, d'accompagnement à la parentalité, de construction de projets avec les familles (108 accueils et 936 enfants accueillis / 193 actes de puériculture pour 337 enfants).

• les accompagnements en direction des personnes de plus de 70 ans

- les AS ont effectué 1 493 VAD, reçu 873 personnes dans le cadre de permanences, traité 59 Services ménagers aide sociale pour les personnes âgées
- les infirmiers ont évalué 2 536 APA, traité 38 services ménagers d'aide sociale PH
- l'AS du CLIC a tenu 52 permanences et reçu 128 personnes
- la psychologue et l'AS : 378 situations individuelles ont été prises en charge en binôme
- les AS et IDE ont évalué 126 Informations préoccupantes, 791 demandes d'aide sociale au titre des PA PH.
- Des actions collectives viennent en appui des accompagnements individuels : sorties, conférences, « arbres à palabre », lettres d'information du CLIC, forum des aidants et un réseau partenarial très étendu.

3 - FAIRE DES MSP DES LIEUX DE RENCONTRE, DE PARTAGE, DE VIE

De nombreuses actions culturelles ont été proposées telles que des projections de films relatant des témoignages et expériences de vies, le don de livres grâce à l'espace « Livre en Voyage » présent dans tous nos sites, des expositions dans les halls d'accueil des 3 grands sites autour de thématiques citoyennes accompagnées de conférences et de débats avec le soutien de la Mission Égalité... mais aussi des temps de lecture de contes pour les enfants et les parents avec l'Association partenaire Lire et Faire Lire, des ateliers d'animation autour du livre avec les Francas... ; autant de moments forts, d'inclusion sociale et culturelle.

La médiation culturelle et l'intervention sociale sont au cœur du programme des activités, des conférences et des sorties mis en œuvre par l'équipe CLIC AUTONOMIE à l'attention du public de + de 60 ans : conférences sur les fêtes et le patrimoine catalan, les chemins de St Jacques de Compostelle, l'eau et l'âge d'or du maraîchage dans les Pyrénées-Orientales... en lien avec les Services de la Direction des patrimoines, une sortie en mer et en bateau pour visiter la réserve marine de Banyuls réalisée avec la mission Éducation et Environnement, Direction de l'eau et de l'environnement... soit **214 personnes dont 21 Travailleurs Sociaux** pour ces sorties, conférences et visites. En coopération avec la Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque et Catalanité, la Direction des MSP de Perpignan a proposé 5 ateliers d'expression artistique, pour qu'il y ait une rencontre entre l'art et la culture afin de contribuer à ce que chacun puisse exister et se réaliser comme personne et en société : 35 personnes y ont participé dont 7 Travailleurs Sociaux.

Perspectives

- Faciliter la participation des personnes accueillies et accompagnées au sein des MSP.
- Placer les pratiques de prévention au cœur de l'accompagnement et de la dynamique partenariale.
- Travailler les fondamentaux du travail social, adaptés aux défis actuels.
- Promouvoir les démarches d'aller vers.
- Travailler sur le bâti pour améliorer les conditions d'accueil des sites de Mermoz, Toulouges et Saint-Estève.

Chiffres clés



Flux accueil

154 217.
40 stagiaires accueillis tous métiers confondus.
1865 enfants vus à l'école dans le cadre des bilans santé 3/4 ans.
791 demandes d'aide sociale hébergement PAPH.

Actions phares



L'accueil parent-enfant + Le forum des aidants du CLIC (cf fiches zoom).

Territoire du Tech

Entièrement transfrontalier, le territoire du Tech compte 51 communes pour 121 235 habitants, (+1,5 % par an). Principales caractéristiques :

- un vieillissement important de la population (35 % de la population de Côte Vermeille a plus de 60 ans, presque 38 % pour le Vallespir contre 30 % pour le Département),
- une forte attractivité littorale et sur le sud de la couronne perpignanaise
- un emploi saisonnier important, surtout en littoral,
- un coût du logement élevé notamment sur la bande côtière,
- un isolement social et/ou géographique, particulièrement marqué sur le Haut-Vallespir, accentué par les difficultés de mobilité.

Chiffres clés



Insertion et Logement

Accueil physique :

12 697 personnes reçues en MSP et antennes. Accueil téléphonique 29 620 réponses téléphoniques.

Insertion :

2575 entretiens réalisés par les conseillers d'insertion

Autonomie

1919 demandes APA et 232 demandes d'aides sociales à l'hébergement reçues en 2023. 49 informations préoccupantes contre 19 en 2020.

CLIC :

1236 entretiens.

Enfance Famille

156 informations préoccupantes. 500 consultations pré et postnatales des sages-femmes.

Réalisations

- Ateliers du CLIC autour de l'aide aux aidants avec 162 participants ; autour de l'emploi à domicile avec 51 participants et des réunions d'information « Gare aux arnaques » pour 49 participants. Au total 500 participations.
- Dans le cadre du schéma des solidarités, l'axe culture avec 4 actions fortes : Invites parents en partenariat avec Cultures du coeur, Un café rencontre avec des artistes dans le cadre de Balade en terre d'artistes ; l'accompagnement de mères de familles au développement de leur pouvoir d'agir avec la Médiathèque d'Argelès et le site de Paulilles, découverte de l'environnement culturel : thématique de l'eau avec la Médiathèque de Céret et la Maison de l'eau au Boulou.
- Le Projet de Territoire : ce projet s'inscrit dans une volonté d'accompagnement aux évolutions du travail social et aux nouvelles modalités d'intervention. De fait, la construction de la nouvelle MSP sur Argelès a fait l'objet d'une réflexion en lien avec le projet de territoire pour être adaptée aux nouveaux besoins.
- Un projet de territoire tourné vers une communication autour de nos métiers et de nos missions, une ouverture de nos MSP au public dans un cadre plus large (culture, sport, lien social), un développement important de nos liens avec les partenaires institutionnels et associatifs et l'adaptation de notre fonctionnement aux nouveaux enjeux.
- Renationalisation du rSa avec le recrutement de 14 agents pour la MSP en 2023 : les équipes se sont impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation menée en matière de rSa : formations, séminaires, participation au SPIE, adaptation au changement...

Actions phares



L'aménagement dans les nouveaux locaux à Argelès sur Mer (cf fiche zoom).

Perspectives

- Poursuite des actions du Schéma des Solidarités, avec le déploiement de projets autour de la culture (consolidation du partenariat avec la direction de la Culture et l'association Cultures du Coeur).
- Travail sur la mise en place d'un CLAD en Haut-Vallespir pour 2024.
- Mise en place d'espaces Autonomie au sein des MSP.
- Poursuite du Projet de Territoire avec en fil rouge les nouveaux locaux à Argelès, à coconstruire en lien avec un nouveau mode d'intervention sociale.
- Mise en œuvre du projet d'administration.

Territoire de la **Têt**

Un vaste territoire de plaine et de montagne, structuré autour de trois Maisons Sociales de Proximité (Aspres-Riberal, Conflent et Cerdagne-Capcir) qui compte 6 cantons, 7 EPCI et 126 communes dont 5 d'entre elles sont rattachées à la communauté urbaine de Perpignan. La population légale de la Vallée de la Têt en 2022 est de 93 968 habitants.

En 2023, les équipes pluridisciplinaires composées de 104 professionnels médico-sociaux et administratifs ont poursuivi leurs missions d'accueil, écoute, prévention, protection des habitants et lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes, ainsi que la coopération avec les partenaires territoriaux, institutionnels associatifs.



Réalisations

- Action sur la médiation animale pour mieux accompagner les enfants confiés à l'ASE.
- Action sur le bien être au travail afin d'apaiser le stress et les pressions générées par l'augmentation de situations très complexes.
- Vide dressing pour les publics suivis.
- Journée liée à l'art participatif au sein des accueils « la grande lessive ».
- Création d'un groupe « démarche participative ».
- Expérimentation sur mise en place de permanences en visio par la MDPH pour répondre au plus près des usagers.
- Actions partenariales pour développer la politique insertion sur le territoire en lien avec les partenaires.

Perspectives

- Impulser le projet de territoire afin de créer une culture vallée en lien avec le schéma des solidarités.
- Développer des Espaces Autonomie au sein des MSP.
- Poursuivre les actions du schéma départemental des solidarités en déployant des projets autour de la culture.
- Étendre le développement du CLAD sur le secteur de la Cerdagne/Capcir.
- Participer à la création du CLS sur le secteur des Aspres.
- Travailler sur la qualité des accueils du territoire et les ouvrir à tous publics.

Chiffres clés



Appels téléphoniques traités
24 900.

Personnes reçues
16483.

Consultations PMI
921.

Évaluations APA
1091.

Contrats d'Engagements Réciproques rSa
1097

Service Administration et Finances (SAFI)

En 2023, le SAFI a poursuivi son rôle de sécurisation juridique administrative et financière des actes pris par le Pôle des Solidarités, et consolidé sa place d'échelon intermédiaire entre les directions supports (finances, commande publique, DSI...) et les directions de politiques publiques, les territoires et services transversaux. Il a également mis en place et/ou actualisé plusieurs outils de suivi et indicateurs permettant de mesurer le suivi de son activité.

Chiffres clés



• Hors IDEA :

19 « annexes OMEGA » compte-rendus de consultations de faible montant. Suivi de l'exécution de 21 marchés actifs (soit 70 contrats comptabilisés en nombre de lots).

- Contrôle de 998 mises en paiement de subventions.
- 101 rapports session et notes CP centralisés et relus pour le pôle Solidarités
 - 61 accompagnements dans la rédaction d'actes administratifs (certificats administratifs et arrêtés)
 - Nombre de liquidations gérées par l'unité budget-comptabilité : 19 702

• FSE :

traitement d'une soixantaine d'opérations pour clôturer la période 2014-2023 avec la remontée de près de 3 millions d'€ de FSE.

FSE+ : programmation d'une vingtaine d'actions cofinancées par le FSE+ en 2023 pour un montant de 2 900 000 € et l'accompagnement de 2 000 participants.

Perspectives

- Poursuite de l'accompagnement des directions vers la sécurisation juridique et comptable (notamment en matière d'exécution financière des marchés et de traitement des subventions)
- Développement et diversification de la mobilisation des crédits FSE+.

Service Ressources Humaines et Logistique

Permettre la mise à disposition de ressources pour assurer les conditions de travail des directions et services du Pôle des Solidarités. Après la crise sanitaire et les évolutions de pratiques qui en découlent, le Service se re-structure pour répondre aux nouveaux besoins et développer sa capacité d'accompagnement des directions, services transversaux ainsi que de la Direction Générale Adjointe, dans les orientations stratégiques dans les domaines RH et Logistique.

Moyens humains (8 agents) : Responsable de Service, Responsable de l'Unité Formation (poste vacant), Responsable de l'Unité Logistique, 3 Gestionnaires RH et Formation, l'Assistante de Service Social volante, 1 Adjointe Administrative contractuelle volante.



Missions

- Centraliser/évaluer les besoins en ressources humaines et assurer le suivi des effectifs du Pôle
- Co-organiser les instances d'arbitrage en matière de ressources humaines
- Assurer par déconcentration une partie de la gestion des dossiers agents
- Construire et mettre en œuvre le Plan de Développement des Compétences du pôle
- Coordonner et assurer le suivi en matière de logistique (bâtiments, matériels)
- Gérer/organiser les interventions des agents de l'équipe volante (1 AS, 1 Adjoint administratif).

Réalisations

- Gestion de 226 mobilités dont 83 dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan insertion »
- Participation à l'action de régularisation des agents positionnés en renforts de service (36 situations)
- Participation au Job-dating IRTS et au salon TAF
- Participation aux rencontres bilatérales dans le cadre du chantier « cotation métier »
- Mise en place d'un vivier interne au Pôle en lien avec les services de la DRH
- Mise en place d'une nouvelle procédure en matière de ré-intégration des agents en disponibilité
- Accompagnement et traitement de 1329 départs en formation
- Mise en place de 9 formations intra en lien avec CNFPT et organismes privés (rédaction cahiers des charges, mise en concurrence)
- Mise en place d'une charte des équipements matériel des agents des Solidarités
- Participation au déploiement d'un Dispositif d'Alerte pour Travailleur Isolé (DATI) pour les travailleurs sociaux
- Accompagnement logistique des déménagements : MSP Argelès, Antenne Jean Moulin, prospection immobilière : Cerdagne, St-Estève, Mermoz
- Accompagnement des travaux : PMI Rivesaltes, projet Saint Laurent de la Salanque, projet PMI Majorquine
- Refonte des outils de suivi d'activité en matière RH (suivi des effectifs) et logistique (suivi matériel et travaux)
- Travail sur la sûreté sur les sites des Solidarités en lien avec la DLB, la DSIANT, le Référent Sûreté.

Perspectives

- Lancement d'une réflexion concernant l'attractivité des métiers
- Gestion des mobilités et des viviers RH de façon dématérialisée sur un serveur partagé accessible à toutes les Directions/Services
- Mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement et de recrutement des jeunes diplômés IRTS (modalités d'embauche, élargissement à d'autres centres de formations hors département, hébergement des étudiants, financement de cursus)
- Expérimentation concernant la délégation de certaines missions de la DRH au profit du SRHL
- Partage d'expérience et travail en réseau avec les autres Services RH déconcentrés des Différents Pôles et l'IDEA
- Mise en place du Plan de Développement des Compétences 2024/2025 intégrant une nouvelle stratégie métier (création de parcours de formation, anticipation des besoins à venir, mise en conformité avec les diplômes / titres nécessaires pour l'exercice de certaines fonctions)
- Développer le partenariat avec les organismes de formation
- Développer en matière logistique la coordination assurée par le service, par l'adaptation des circuits et la dématérialisation des demandes.

Chiffres et faits marquants



- Recrutement du nouveau Responsable du Service (15 mai 2023). Re-structuration du service avec l'affectation d'un ETP sur des fonctions de gestionnaire RH/formation en complément des deux gestionnaires présentes.
- Accompagnement des 890 agents du Pôle (suivi, conseil, accompagnement dans certaines démarches).
 - Gestion de 226 mouvements RH et co-organisation de 10 instances d'arbitrages RH.
 - Gestion des 1739 demandes de formation.
 - Organisation de 2575 jours de formation.
 - Traitement de 241 demandes de stages.
 - Mise en œuvre du marché de « sécurisation des personnes » : 29 demandes d'intervention traitées.
- Suivi logistique de 77 demandes DSIANT et 176 demandes DLB.

Mission

Innovations Sociales

Le service intervient en appui et en transversalité pour l'ensemble des directions du Pôle. Il a pour mission l'aide à la décision, l'appui et le soutien technique auprès du DGA en matière de stratégie et d'ingénierie en travail social. Il est référent pour l'élaboration et le suivi de documents cadres en lien avec les directions, la coordination et la lutte contre la radicalisation, la coordination et le suivi du site qualifiant, l'observation sociale et territoriale, les démarches de participation citoyenne, le suivi des outils de communication interne et externe, la coordination et le suivi des documents cadre de la politique de la ville sur Perpignan et Elne, le travail en transversalité avec les autres Pôles et la collaboration aux projets dits innovants intéressant le DGA.

Réalisations

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS

Validation du Schéma des Solidarités 2023/2027.

POLITIQUE DE LA VILLE

Suivi technique et financier des documents cadres de la politique de la ville sur Elne et Perpignan : contrat de ville, dossier N PNRU, programme action cœur de ville, dispositif Cité éducative.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- Travail collaboratif avec les différentes directions du pôle sur des supports de communication.
- Valorisation auprès de différents départements et organismes (La Plateforme d'observation Sociale Occitanie, le CLTSDS, les départements...) des démarches participatives engagées ainsi que de ses modalités de mise en œuvre. A cette occasion, le Département (seule collectivité engagée) a été retenu pour participer à un espace

collaboratif copiloté ATD quart monde, CNAM et CNRS sur le thème « croiser les savoirs avec toutes et tous ». Les travaux ont reçu le prix de la recherche participative d'INRAE.

- Animation de collectifs participatifs : environ 20 réunions sur l'année. Pour le Comité de réflexion à partir de l'expérience directe de la pauvreté et la précarité projet partagé avec la direction Patrimoine, participation au COPIL Schéma des Solidarités et intervention en webconférence avec le POS Occitanie. Pour le Comité des jeunes ODPE66, participation à la consultation nationale défenseur des enfants et publication de leurs textes dans le rapport du défenseur des droits et intervention en formation initiale IRTS66; pour le Réseau ressources sur les démarches participatives intervention à une journée d'étude du CD11.
- Élaboration et animation formation continue : formation à l'animation de collectifs avec le PRDS66, formation à l'animation du croisement des savoirs avec ATD, journées d'étude PRDS.
- Soutien de projets collectifs CD66 : réunion avec la MSP Aspres.

- Événements nationaux : participation au bilan de la recherche Espace collaboratif, participation aux Rencontres Territoriales de la Protection de l'Enfance.

LABELLISATION SITE QUALIFIANT

- Mise en œuvre d'une structuration du Site Qualifiant au niveau instances, supports, documents, procédures et suivi statistiques, d'un renforcement de partenariat avec les organismes de formation et d'une dynamique de réseau des formateurs . L'accueil de 23 stagiaires toutes filières et années confondues a pu être réalisé sous couvert de 35 formateurs.
- Mise en place du dispositif d'apprentissage au sein du pôle des Solidarités (10 sur le pôle, mobilisant 10 maîtres d'apprentissage).
- Organisation de la 1ère journée d'échanges site qualifiant regroupant professionnels du CD, centres de formation et étudiants des deux centres.
- Création d'articulations avec le service RH solidarités sur la thématique de l'attractivité des métiers.

Perspectives

- Suivi de la mise en œuvre du Schéma des Solidarités 2023/2027.
- Consolidation et renforcement de la transversalité des interventions entre le Pôle Solidarités et les autres Pôles pour le suivi et l'émergence de projets communs.

- Développement d'une dynamique de collectif participatif auprès des travailleurs sociaux sur la thématique de l'attractivité des métiers (formation, accueil de stagiaires et d'apprentis, interventions dans les centres, etc.).
- Développement de la démarche participative, en créant des comités par territoires permettant ainsi une mixité sociale plus conséquente et un renouvellement des participants.

Direction Education Jeunesse et Sport 58

Direction du Patrimoine 64

Direction Attractivité Tourisme et Vie Associative 70

Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité 74

Mission égalité 78

Directrice générale adjointe

•

Laurence MORAGAS



501 agents

Direction **Éducation Jeunesse et Sport**

Grandes actions :

- **Éducation à la santé, sensibilisation au tabou des règles (kit lères règles)**
- **Engagement citoyen (Assemblée Départementale des Collégiens et jeunes)**

Cette direction, chargée de l'action politique publique autour de l'éducation, la jeunesse et le sport, est composée de deux directions adjointes reflétant une grande diversité de missions et de métiers.

La Direction-adjointe Politiques Publiques met en œuvre, coordonne et évalue le projet éducatif global du Département. Elle assure ainsi le pilotage des moyens humains affectés dans les collèges et le développement des compétences métiers. Elle assure également le pilotage administratif et financier des collèges dans une logique de dialogue de gestion et de pilotage croisé des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), notamment sur les sujets liés à la restauration scolaire. Elle assure par ailleurs le soutien des collèges en matière de projets pédagogiques selon 5 axes majeurs : Citoyenneté, Éducation Artistique et Culturelle, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Découverte des Métiers et Ouverture vers le Monde Professionnel, Sport Scolaire. En outre, elle mène une action de proximité auprès des associations œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et du sport (notamment avec le Centre Sport Santé) et organise des manifestations dans ce cadre. Enfin, elle gère les dispositifs « Mobilité » liés aux déplacements des élèves en situation de handicap, des transports sorties scolaires et équipements sportifs.

La Direction-adjointe Patrimoine des Collèges assure quant à elle la maîtrise d'ouvrage publique en direct ou déléguée pour les constructions, les restructurations extensions et toutes autres opérations sur les bâtiments scolaires. Elle assure donc la mise en œuvre des Plans Pluriannuels d'Investissement des collèges (PPI) ainsi que la programmation annuelle des travaux mais également la maintenance et l'exploitation au quotidien. A cet effet, elle garantit la qualité et la sécurité des bâtiments des collèges publics tout en se projetant sur les problématiques liées à la performance énergétique.

Nombre d'agents :

Nombre Catégorie :

A : 6
 B : 14
 C : 41 + 340 ATEE
 titulaires ou
 contractuels
 affectés dans
 les collèges
 Apprentis : 1
 Contrats aidés : 0

Missions

ÉDUCATION

- Assurer la qualité, la sécurité et le bon fonctionnement des 31 collèges publics du Département.
- Gérer les agents techniques des établissements d'enseignement et les accompagner dans le développement de leurs compétences.
- Soutenir et développer les projets éducatifs des collèges notamment avec le Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (volet projets et volet déplacement vers les sites référencés) et le Plan numérique 66 (plus de 13 500 tablettes-PC remises)
- Organiser les services de restauration scolaire des collèges permettant de servir des repas de qualité pour tous et poursuivre l'éducation au goût des élèves.
Mettre en œuvre et suivre le PPI collèges 2019-2024, depuis le 2 septembre 2019, dont la construction des collèges.
- Élaborer, négocier, mettre en œuvre et évaluer la programmation annuelle des travaux et des opérations de maintenance immobilière afin d'assurer l'amélioration continue du cadre de vie des communautés éducatives de chaque collège.
- Gérer les priorités techniques, assurer des travaux en régie afin d'assurer la continuité du service public dans les collèges.
- Conseiller et assurer un appui technique auprès des équipes de direction des collèges.

- Suivre les contrats de maintenance et vérifications obligatoires des portes et portails automatiques de l'ensemble des collèges du Département.
- Suivre les contrôles obligatoires, y compris la qualité de l'air, effectués sur les collèges et levées des réserves.
- Suivre les contrats pour les chaudières bois énergie et les nouvelles régulations (collèges Ille-sur-Têt, Pia, Saint André, Toulouges, Thuir, Saint Exupéry, La Garrigole et Elne).
- Attribuer la Dotation de fonctionnement annuelle des collèges publics et privés ; évaluer les dotations complémentaires nécessaires pour faire face aux dépenses nouvelles (coût des énergies).
- Définir la sectorisation des collèges publics du Département.
- Assurer un suivi juridique et financier des budgets des collèges publics et de l'ensemble de leurs actes (autorité de certification).
- Prendre en charge les déplacements scolaires pour les élèves en situation de handicap.

JEUNESSE

- Mettre en œuvre la politique jeunesse du Département axée sur le parcours vers l'autonomie et l'engagement citoyen.
- Animer le réseau des structures jeunesse (structures jeunesse communales et intercommunales, fédérations d'éducation populaire, juniors associations, etc.).

SPORTS

- Mettre en œuvre la politique sportive du Département axée notamment sur le sport pour tous (accent sur l'égalité d'accès à la pratique notamment sur le sport féminin et les pratiques « handi »), le sport performance et le sport santé.
- Animer le mouvement sportif (comités, associations, bénévoles, etc.), favoriser le développement des pratiques sur tout le territoire, faciliter les déplacements liés à la pratique sportive.
- Soutenir le sport de haut niveau et les actions du CNEA (Font-Romeu) et mobiliser le sport professionnel (USAP, Dragons Catalans) dans le cadre de missions d'intérêt général à destination des plus jeunes.

Réalisations

RESSOURCES HUMAINES DES COLLÈGES

- Mise en œuvre de nouvelles modalités dans le cadre du recrutement des agents contractuels au sein des collèges avec création de 13 postes.
- Organisation du mouvement des personnels ATEE (Adjoints Techniques des Établissements d'Enseignement).
- Relance d'un accord-cadre relatif à des prestations de mise à disposition de personnels polyvalents dans les collèges, mis en place dans le contexte de crise sanitaire, afin de maintenir la force de travail sur les établissements.
- Poursuite du plan de formation à destination des agents des collèges et notamment sur le volet restauration scolaire (ex : Plan de Maîtrise Sanitaire, techniques de nettoyage, Plan Alimentaire, etc.).
- Lancement de la démarche « Méthode Globale de Nettoyage » au sein de 5 collèges pilotes.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DES COLLÈGES

- Réalisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2019-2024.
- Réalisation de la programmation biennale 2023-2024 avec notamment des opérations d'amélioration du cadre de vie (exemple : remplacement des revêtements au sol du gymnase du collège de Pia combiné à divers travaux de maçonnerie et de menuiseries extérieures).

- Poursuite des opérations d'amélioration des conditions de travail et mise aux normes des cuisines : élaboration du marché « équipements de cuisine » en faveur des collèges, ainsi que la fourniture en complément et/ou en renouvellement d'équipements de cuisine (sauteuses, self, four, etc.).
- 3 opérations de rénovation énergétique retenues dans le cadre du plan « France relance » (DSID) : plus de 1,6 M€ d'investissements financés par l'Etat à hauteur de 1 M€ (fin de réalisation des opérations en 2024).
- Fourniture en complément et/ou en renouvellement de mobiliers de classes, casiers et divers équipements en soutien des actions pédagogiques .
- Fourniture en complément et/ou en renouvellement de gros et petits outils (balayeuses, auto-laveuse...).
- Prise en charge et suivi des contrôles et visites obligatoires ERP et pose de compteurs séparés pour les cuisines des collèges.
- Poursuite des études dans le cadre du décret tertiaire avec audits énergétiques des collèges et élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique et premières opérations avec les travaux de toiture et d'isolation au collège de Saint Paul de Fenouillet ou les travaux d'isolation par l'extérieur au collège d'Arles sur Tech.
- Inscription de 5 collèges (Millas, Thuir, Prades et sur Perpignan Camus et Mme de Sévigné) au challenge Cube's porté par le CEREMA visant à promouvoir les comportements éco-responsables dans les établissements scolaires avec des activités de sensibilisation et des projets pédagogiques en lien avec la sobriété énergétique.
- Gestion des sinistres et désordres en Dommage ouvrage et/ou décennales.

Plan Pluriannuel d'Investissement

- Construction d'un nouveau collège à Clairac : phase de dépôt du permis avec relance des études dans le cadre des procédures de dérogation à l'urbanisation limitée et dérogation à la destruction d'espèces protégées (séquence éviter-réduire-compenser) ;
- Construction d'un nouveau collège au Boulou : lancement des études archéologiques et des études 4 saisons dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, lancement des études de programme (dont études de flux) ;
- Collège Pau Casals à Cabestany : reprise des études de pré-programme en lien avec les nouvelles opportunités discutées avec la commune (question de l'élargissement de l'assiette foncière du collège, impact notable sur la gestion des flux internes et externes) ;
- Collège Le Ribéral à Saint-Estève : jury de sélection des maîtrises d'œuvre admises à concourir et préparation du jury de choix de maîtrise d'œuvre, intégration de la problématique des déplacements doux en lien avec le Plan Vélo ;
- Estagel : études de maîtrise d'œuvre et dépôt du permis de construire ;
- Jean Moulin à Perpignan : dépôt du permis de construire pour la création d'un préau, extension du réfectoire et remise à niveau du bâti, notification des entreprises en cours dans le cadre des procédures d'appels d'offre ouverts ;
- Arles sur Tech : mise au point du programme de rénovation du restaurant scolaire ;
- Saint-Exupéry Perpignan : dépôt du permis de construire pour la création d'un bâtiment hébergeant les ateliers de la SEGPA, notification des entreprises en cours dans le cadre des procédures d'appels d'offre ouverts
- Gustave Violet à Prades : jury de sélection des maîtrises d'œuvre admises à concourir et jury de choix de maîtrise d'œuvre, début de la phase APS-APD ;
- La Garrigole à Perpignan : dépôt du permis de construire pour la création d'un auditorium, notification des entreprises en cours dans le cadre des procédures d'appels d'offre ouverts.

RESTAURATION SCOLAIRE

Mise en œuvre du modèle social, environnemental et économique pour la restauration scolaire permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des repas (recours aux produits bio, issus des filières courtes, etc.) traduit par :

- Un tarif unique de demi-pension à 3,55 € le repas,
- Une revalorisation des montants annuels du dispositif « Chèque Restauration Solidarité » à savoir 190, 240 et 260 €,
- La mise en œuvre d'une Charte d'amélioration de la qualité des repas avec les collèges en préparation sur place (le prélèvement au titre du Fonds Qualité est de 20%) avec pérennisation des actes d'achats de produits de qualité et présentation de justificatifs pour les collèges / analyses sur le pourcentage d'utilisation des produits de qualité au sein des collèges. Entre 2019 et 2023, une augmentation notable du recours aux produits locaux est constatée dans les 18 collèges en préparation sur place avec une progression permettant d'atteindre le taux de 42 % d'achats de denrées de qualité dont 13 % de produits bio pour l'année 2023,
- De son côté, accompagné par le Département via une mission de conseil, l'UDSIS a entamé depuis deux ans, une démarche similaire d'amélioration de la

qualité des repas.

Mise en œuvre d'une communication institutionnelle via l'ENT des collèges dans le cadre du dispositif « Chèque Restauration Solidarité » depuis 2022.

Développement des projets pédagogiques d'éducation au goût et au bien manger en soutien des établissements.

Un plan pluriannuel de remplacement des chaises de réfectoire a été engagé par le Département, 28 collèges concernés, soit 5965 chaises remplacées. L'ensemble des collèges sont dotés d'appareils de bio-nettoyage (nettoyeurs vapeur) destinés à la désinfection des locaux cuisine (économie d'eau et de produits lessiviels).

Auto-contrôles en cuisine et contre-visites sanitaires après la réception d'un procès verbal établi par la DDPP.

PROJETS ÉDUCATIFS

Mise en œuvre et renouvellement du Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (parcours et déplacements vers les sites historiques, culturels et naturels) et appel à candidatures pour les artistes intervenant dans ce Plan.

Soutien aux projets culturels spécifiques des collèges et accompagnement du déploiement des tablettes-PC numériques.



Animation de la plateforme d'inscription pour les projets pédagogiques dans les collèges : en transversalité avec les autres directions (Culture et lecture publique, Patrimoines, Europe, Eau et Environnement, etc.).

Poursuite du projet musical et pédagogique national « Orchestre à l'école » avec les collèges Jean Mermoz à Saint Laurent de la Salanque et La Garrigole à Perpignan.

Sensibilisation au tabou des règles au sein des collèges (distribution d'un livret, d'un kit « lères règles » et de culottes menstruelles).

JEUNESSE

Soutien des actions menées par les fédérations d'éducation populaire.

Soutien des nouveaux projets à destination des jeunes du département.

Soutien des actions menées par les structures jeunesse communales et intercommunales.

Aide au permis de conduire : 120 jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire du Département en 2023.

Organisation de Génération 66 le 11 juillet 2023 au lac de Villeneuve de la Raho avec plus de 900 jeunes accueillis sur la journée.

Seconde mandature de l'Assemblée Départementale des Collégiens : 46 collégiens élus, représentants 23 collèges. Organisation d'un séminaire d'intégration au Centre de montagne de l'UDSIS au Puigmal et d'une session plénière de travail à l'Hôtel du Département permettant le travail des jeunes élus répartis en 4 commissions thématiques : Santé - Bien être au collège, Transition écologique et énergétique, Harcèlement scolaire et Laïcité.

Relance de l'Assemblée Départementale des Jeunes.

SPORTS

Soutien en faveur des associations sportives dans le cadre des programmes Investissement Sport :

- Programme Sport Handicap : développement des activités sportives en direction des personnes en situation de handicap en renforçant l'accessibilité de ces personnes à la pratique sportive (acquisition de matériels),
- Programme Sport Mobilité : renforcer les moyens à disposition des associations pour faciliter leurs déplacements dans le cadre de la participation à des compétitions ou manifestations officielles (acquisition de véhicules),
- Mise en œuvre du dispositif d'investissement en direction des clubs sportifs évoluant en niveau de pratique national et/ou disposant d'un centre de formation support d'un club professionnel (acquisition de matériels adaptés) : Programme Sport Élite.

Poursuite des travaux de la CDESI, en co-pilotage avec le Service Environnement, et définition en cours d'un PDESI au regard du développement des activités de pleine nature.

Étude en cours relative à la définition d'une stratégie départementale de développement raisonné des activités et sports de pleine nature, alliant les politiques Environnement, Sport et Tourisme.

Poursuite du dispositif « Pass'sport 66 » : aide à la pratique sportive pour les collégiens boursiers.

Poursuite de l'utilisation du système dématérialisé « Pass66 » pour les associations (subventions > à 500 €).

Gestion de la distribution des dotations aux associations sportives.

PERSPECTIVES 2024

ÉDUCATION

Nouvelle orientation donnée au plan pluriannuel d'investissement (PPI) des collèges pour la période 2024-2028 reprenant les opérations structurantes déjà initiées (construction/reconstruction et restructuration extension) tout en ajoutant des axes d'amélioration de la performance et de la qualité du bâti scolaire (performance énergétique des bâtiments, plan préau, plan bloc sanitaire, plan désimpermeabilisation/végétalisation, plan vélo, opération d'amélioration du cadre de vie),

Plus grande coordination avec la programmation annuelle des travaux qui priorisera les opérations de maintien en conditions opérationnelles des bâtiments ainsi que la sécurité des biens et des personnes (cf. diagnostics sécurité lancés fin 2023),

Élaboration d'un schéma directeur énergétique et définition des objectifs d'amélioration de la performance énergétique des collèges conformément aux engagements de la collectivité (objectif supérieur au décret tertiaire à l'échéance 2030),

Poursuite du suivi pour la maîtrise des consommations de l'eau et des énergies,

Étude de la prise en charge à terme de l'ensemble des contrats de maintenance des collèges et des contrats de fournitures d'énergie,

Développer une plateforme logicielle modulaire de gestion maintenance assistée par ordinateur (GMAO),

Mettre en place les groupes de travail pour la rédaction de la convention cadre,

Consolider l'offre pédagogique de la plateforme « projets collèges » à travers un nouvel outil en cours de développement informatique

Poursuivre la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à des prestations de mise à disposition de personnels polyvalents dans les collèges en lien avec un chantier d'insertion,

Développer l'offre de formation pour les ATEE et maintenir un accompagnement technique des professionnels sur le volet Hygiène-Entretien en Service Général et en Restauration,

Finalisation d'un référentiel portant sur les organisations de travail sur l'entretien/nettoyage au sein des collèges en vue du lancement d'un plan d'action permettant la refonte des pratiques, plus éco-responsables et moins pénibles pour nos agents,

Poursuite du déploiement de la Méthode Globale de Nettoyage dans les collèges, après évaluation de la phase expérimentale,

Mettre en place un groupe de travail technique avec les cuisiniers des collèges (Loi EGAlim, menus végétariens, utilisation de produits locaux, reporting, etc.),

Poursuivre le projet sur la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des collèges avec un pilotage direct des services de la DEJS,

Poursuivre la réflexion concernant le déploiement d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire à destination des collèges au regard de la modernisation de la fonction financière des EPLE (OPALE),

Poursuite du travail de sectorisation des collèges publics (secteur du futur collège du Boulou).

Renouveler la convention-cadre tripartite relative au PDEAC entre le Département 66, la DSDEN et la DRAC.

Renouveler les conventions relatives à la mise en œuvre du dispositif « Orchestre A l'Ecole » avec les collèges Jean Mermoz à Saint Laurent de la Salanque et La Garrigole à Perpignan.

JEUNESSE

Actualiser les critères d'attribution des subventions au Réseau d'Information Animation Jeunesse (RIAJ), aux fédérations et associations d'éducation populaire,

Poursuivre la mise en œuvre du téléservice pour faciliter le traitement des demandes relatives à l'aide à la mobilité des jeunes,

Structurer le réseau des partenaires des politiques jeunesse,

Lancer un nouveau mandat de l'Assemblée Départementale des Collégiens 2024/2026 avec mise en œuvre de l'héritage laissé par les prédécesseurs et élaboration de projets propres,

Dynamiser l'Assemblée des Jeunes avec définition de projets.

SPORTS

Poursuivre les programmes investissement en lien avec la mobilité, le handicap et le sport élite.

Développer le partenariat avec le CNEA-CREPS de Font-Romeu et l'animation du Mouvement Sportif Départemental sur fond des JO de Paris 2024.

Accompagner le mouvement sportif, dans le cadre de la labellisation « Terre de Jeux », par la mise en œuvre de projets (Appel à projets au sein des collèges en lien avec le tissu associatif, Olympiades des Collèges, Semaine de l'Olympisme, etc.) pour faire de la préparation au JOP de Paris 2024 un temps de célébration populaire ainsi qu'un héritage durable au bénéfice de tous.

Organiser la Soirée des Champions aux couleurs olympiques.

Chiffres clés

2023

Plus de 340 agents du Conseil Départemental sont affectés dans les collèges publics pour assurer l'entretien des locaux et la restauration scolaire de nos enfants.

Budget de la Direction

- Chiffres CA 2023 :
- 32 328 861 € en fonctionnement dont 15 683 622 € de masse salariale
- 11 715 754 € en investissement
- 4 155 648 € montant global des dotations pour les 31 collèges publics, 1 751 299 € pour les 8 collèges privés sous contrat, un budget de 600 000 € affecté à l'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics.
- 7 950 000 € de travaux d'investissement (PPI + Programmation annuelle), 418 000 € de travaux et d'interventions en fonctionnement pour les 30 collèges.
- 7 commissions de sécurité passées sur les établissements.
- Près de 660 interventions techniques tous corps d'états (urgences, accompagnement du fonctionnement des EPLE et programmés).
- Plus de 180 contrôles périodiques obligatoires.
- 1 246 360€ consacrés au dispositif « Chèque Restauration Solidarité » en faveur de près de 5 085 bénéficiaires par trimestre en moyenne.
- 150 440€ en 2023 pour le PDEAC, 4 500 collégiens y participent.
- Un budget de 673 108 € a été consacré pour les déplacements vers les équipements sportifs ou pour les transports des sorties scolaires et pédagogiques.
- 512 élèves pris en charge dans le cadre du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap pour un budget de 3 678 764€.
- Travail de partenariat et soutien financier aux fédérations d'éducation populaire à hauteur de 225 530€ et soutien financier pour 29 projets portés par 15 PIJ du Département pour un montant de 40 170 €.
- Aide au permis de conduire à hauteur de 36 000€ pour 144 bénéficiaires.
- Soutien aux associations Jeunesse (Junior Associations...) à hauteur de 9 780€.
- 156 associations et comités sportifs conventionnés pour bénéficier des visites médicales au Centre Sport Santé soit 37 disciplines sportives.
- 113 visites annuelles réalisées par le Centre Sport Santé – antenne de Font-Romeu.
- 270 dossiers de demandes de soutien (crédits de fonctionnement) traités en faveur du Sport avec 39 comités sportifs, 2 comités scolaires et 164 clubs soutenus financièrement
- 26 dossiers de demandes de subventions traités dans le cadre des programmes d'investissement sport.
- 67 associations ayant bénéficié d'une dotation (médailles, coupes, T-shirt, casquettes...)
- 67 manifestations sportives soutenues financièrement et 26 projets sportifs.
- 9 sportifs de haut-niveau soutenus financièrement.
- Titres nationaux et/ou internationaux : 20 athlètes titrés en individuel et en collectif
- Programme « Pass'sport 66 » : 251 inscriptions (année scolaire 2022 – 2023).
- 479 réunions organisées dans les salles de réunion de la Maison des Sports (dont 34 journées de formation et 18 Assemblées Générales du Mouvement Sportif départemental).

Direction du Patrimoine

Grandes actions :

- L'ouverture de la salle immersive «Explora» au Château royal de Collioure
- La restauration des sarcophages d'Elne et leur présentation dans un nouvel espace muséographique au musée Terrus d'Elne, qui met notamment en valeur les découvertes archéologiques de la cathédrale primitive.

La Direction comprend cinq services et une mission : le service des Archives départementales, le service archéologique départemental, le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine, le service des Sites historiques, la Mission Valorisation des patrimoines et le service Ressources-Moyens, soit un total de 77 agents répartis sur 10 sites (Perpignan, Collioure, Boule d'Amont, Paulilles).

L'ensemble des missions de la Direction s'inscrit dans la politique publique « Culture et patrimoine » du Département, les réalisations s'inscrivant dans l'engagement n°16 du PPI : « Fédérer les acteurs autour de l'appellation pays catalan pour lancer une marque de produits et créer une route du patrimoine ».

Missions

SERVICE DES ARCHIVES

Les Archives ont cinq missions essentielles :

- collecter et contrôler les archives publiques des administrations et/ou des associations exerçant une mission de service public, ainsi que les archives privées ;
- classer, analyser les documents collectés et rédiger des instruments de recherche pour faciliter leur consultation ;
- conserver : dépoussiérage, conditionnement des fonds, conservation dans des locaux contrôlés, restauration et numérisation des documents qui le nécessitent ;
- communiquer et valoriser : mise à disposition en salle de lecture et sur internet des fonds d'archives, actions de valorisation et de connaissance culturelle à destination de tous les publics, notamment scolaires, à travers des activités variées (ateliers, conférences, expositions) ; partenariats avec des institutions et associations à l'échelle locale, nationale et internationale..

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

Les missions du Service archéologique départemental consistent à :

- assurer les opérations d'archéologie préventive sur les projets dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage, réaliser des diagnostics et des fouilles préventives pour tout aménageur du département, privé ou

public ;

- conseiller et accompagner les collectivités locales et les associations pour une meilleure gestion du patrimoine archéologique, conciliant les impératifs économiques et touristiques ;
- participer à l'actualité scientifique de la recherche, par l'élaboration de partenariats dans le cadre des opérations de terrain et des phases d'analyse et de rapport ;
- communiquer, valoriser auprès du public les résultats des recherches par des publications et l'organisation d'expositions, de colloques et de journées de découverte ; animer la bibliothèque archéologique départementale, ouverte au public ;
- assurer, aux côtés de l'État, la gestion des collections du dépôt archéologique départemental ;
- participer à l'inventaire du patrimoine archéologique avec le programme de prospection-inventaire des sites archéologiques de la plaine du Roussillon ;
- favoriser la recherche archéologique avec le développement de fouilles programmées et de projets collectifs de recherches.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

- Plan-Objet66 : inventaire exhaustif des églises et de leur mobilier, accompagné d'une évaluation sanitaire et de préconisations d'interventions de conservation avec des niveaux d'urgence ; traitements de conservation in situ ; valorisation du patrimoine ; formations pour les bénévoles

gestionnaires d'édifices (entretien et manipulation du mobilier, orfèvrerie et textiles) ;

- conseils et actions auprès des communes pour préserver le patrimoine mobilier ;
- restauration de sculptures, retables et peintures ;
- Patrimoine maritime : connaissance, conservation, restauration et valorisation de ce patrimoine ; encadrement des associations de bénévoles et de jeunes en formation à l'Atelier des barques de Paulilles.

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

- Le service des sites historiques est en charge de gestion et du développement de cinq monuments historiques propriétés du Département (le Palais des rois de Majorque, la chapelle Notre-Dame des Anges et la Maison de la Catalanité à Perpignan, le Château royal de Collioure et le Prieuré de Serrabona à Boule d'Amont) : ouverture au public et gestion quotidienne des monuments, définition et animation d'une stratégie de développement des publics, définition et mise en œuvre de projets de monuments (aménagement, usages, muséographie, besoins des visiteurs, parcours de visites, etc.).

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

- suivi du dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO, route du patrimoine et du patrimoine vernaculaire ne bénéficiant d'aucune protection (avec la Fondation du Patrimoine) ;
- subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections ;
- suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants : Musée de Tautavel, Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, sites Vauban, etc ;
- accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

SERVICE RESSOURCES ET MOYENS

- gestion budgétaire, financière et comptable de la direction, gestion des subventions ;
- gestion de la commande publique pour la Direction des patrimoines, tous seuils confondus ;
- gestion des ressources humaines de la direction ;
- secrétariat et accueil du public.

Réalisations

SERVICE DES ARCHIVES

Le projet d'extension et de réhabilitation du bâtiment s'est poursuivi, avec la validation des phases finales d'étude (PRO, DCE), et l'obtention de subventions de l'État.

Les opérations de conservation préventive en prévision des déménagements liés au chantier bâtimentaire se sont poursuivies (dépoussiérage, conditionnement), de même que les opérations de numérisation. Dans le cadre du projet régional de numérisation des archives relatives à l'internement de la Seconde guerre mondiale en vue de leur mise en ligne (dans la continuité du travail déjà réalisé sur la base des camps d'internement des Pyrénées-Orientales), le fonds des dossiers d'internés (109W) a fait l'objet d'un marché de numérisation. Ce projet a bénéficié d'une subvention de la DRAC dans le cadre du Plan de Numérisation et de Valorisation (PNV).

Les missions de contrôle et de collecte se sont également poursuivies, notamment avec les services de l'État/Préfecture, du Département, et les communes.

Concernant l'archivage électronique et la dématérialisation des procédures, le service est partie prenante d'un projet structurant et stratégique pour la Collectivité autour de la gestion de la donnée numérique.

Le service éducatif et la programmation Anim'Archives ont continué à enrichir leurs offres, avec une fréquentation stable. Des activités hors-murs ont été créées, et des actions avec les publics éloignés de la culture ont été menées tout au long de l'année.

Le service a participé au montage d'un dossier de coopération transfrontalière dans le cadre du programme Interreg POCTEFA 2021-2027 sur la mise en réseau des lieux de mémoire de l'exil

de la guerre d'Espagne et de la Seconde guerre mondiale. Ce projet, intitulé « Exilis 1936-1946 » a été retenu, pour une mise en œuvre en 2024-2026.

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

L'année 2023 a été en partie consacrée à la poursuite des études scientifiques liées aux fouilles archéologiques préventives du Château royal de Collioure et de la déviation de Trouillas.

L'année a aussi été consacrée à la réalisation de diagnostics, permettant d'accompagner les travaux d'aménagement du territoire dans le respect de l'étude et de la protection du patrimoine. Le service est intervenu préalablement à l'aménagement du futur collège du Boulou, d'un projet photovoltaïque sur la commune de Saint-André ou des quais et de l'anse de carénage à Port-Vendres. Une étude de bâti a également été réalisée préalablement à la rénovation d'un îlot de maisons le long de la rue Foch à Perpignan.

Les missions d'inventaire et de cartographie du patrimoine (prospections, SIG) subventionnées par la DRAC se sont poursuivies, de même que les actions autour de la gestion du dépôt archéologique départemental, avec notamment l'inventaire des objets d'intérêt muséographique. L'animation de la bibliothèque archéologique départementale, l'une des plus importantes de la région, a été maintenue.

L'année a également été marquée par la restauration des sarcophages mis au jour à Elne et l'inauguration d'un espace muséographique permanent au musée Terrus qui retrace l'histoire de la naissance de l'évêché.

Enfin, l'action du service a été déterminante pour la sauvegarde du site de Palol (Elne), emblématique pour l'histoire du Roussillon. La parcelle a été acquise par le Département et une fouille programmée pluriannuelle devrait démarrer en 2024. Elle prendra la forme d'un chantier-école réalisé en partenariat avec l'Université de Perpignan – Via Domitia.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Le CCRP a assuré la continuité dans toutes les opérations du Plan-Objet, de restauration, et d'assistance aux communes.

Le recensement du mobilier des églises s'est achevé dans 5 communes et se poursuit dans 5 autres ; les opérations de conservation ont été réalisées dans 11 communes (confiées à des intervenants extérieurs) ; 23 objets (sculptures, peintures sur toile et sur bois) ont été restaurés par le Centre dont 4 retables. Ainsi, 17 communes ont été concernées par ces restaurations. Le Centre a été sollicité par une trentaine de communes pour des constats d'état ponctuels sur des sculptures et peintures et des actions ou conseils divers pour la conservation (mise en sécurité, actions ponctuelles de préservation) ou la valorisation de leur patrimoine.

Dans le cadre des actions de valorisation et transmission, le Centre a accueilli, avec l'Atelier des barques, 21 stagiaires, a organisé des ateliers pour « les arts au collège », a accompagné plusieurs programmes de recherches, a réalisé des visites du centre et de l'exposition « Autour d'une œuvre restaurée – le retable baroque du mas Girvès de Llo » (chapelle Notre-Dame-des-Anges). Une formation sur la conservation des arts graphiques a également été organisée durant 2 jours.

Pour le patrimoine maritime, la restauration du voilier de course-croisière *Le Gène Cornu* se poursuit et celle d'une bête de régates, la Jany, s'est achevée. Le suivi des travaux sur la goélette « *Miguel Caldentey* », classée MH, a été assuré, notamment avec l'accueil du chantier d'insertion de l'IFE côte Vermeille à l'Atelier des Barques (convention avec le CD). Un travail de photogrammétrie sur un bateau bœuf a pu être réalisé. Des jeunes délinquants du CER de Port-Vendres continuent d'être accueillis tandis qu'un public toujours très important a pu suivre les visites de l'Atelier des Barques et apprécier ses deux expositions (*La mer dans les églises et un architecte et un voilier*).

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

L'année a été marquée par les projets de monument menés sur chacun des lieux gérés par le service pour définir une stratégie pluriannuelle sur 10 ans de développement et de montée en qualité des monuments départementaux depuis les aménagements et les équipements jusqu'à la programmation. Il s'agit également de repenser l'organisation du service. L'ensemble de ces démarches seront finalisées pour cette première phase au premier semestre 2024.

Parallèlement, la création immersive « Explora, le château invisible. El Castell invisible » pour le Château royal de Collioure a été présentée et ouverte au public dès le 4 juin 2023. Il s'agit d'un spectacle inédit et original permettant de découvrir le château à travers les espaces et le temps.

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

L'année 2023 a été marquée par la réalisation et l'adoption du dispositif de soutien départemental en faveur des Patrimoines, permettant de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires, en cohérence avec l'action des partenaires et dans le respect et l'écoute des besoins spécifiques du territoire. Le suivi des projets d'aménagements des Musées de France s'est poursuivi en 2023. Afin de débattre des orientations des pré-programmes architectural et muséographique du Musée d'Art Moderne de Collioure un comité de pilotage réunissant les services de l'État, de la Région, du Département et de la commune a été constitué aboutissant à la rédaction d'un programme technique détaillé. Concernant le Musée de Tautavel, l'étude de préfiguration est entrée en 2023 dans sa quatrième et dernière phase relative à la rédaction du programme architectural et technique. Parallèlement, le Département et la commune de Bélesta ont officiellement candidaté à une adhésion à l'EPCC. Afin de favoriser ces démarches, un agent du Département a été mis à disposition à mi-temps de l'association du Château Musée de Bélesta.

La mission a également finalisé en 2023 l'accompagnement d'une démarche inédite d'inventaire général du patrimoine de la communauté de communes Agly-Fenouillèdes, lancée en 2021 avec la Région Occitanie.

Concernant les projets de restaurations du patrimoine classé MH, plusieurs dossiers ont été poursuivis. Ainsi, l'étude de diagnostic et sanitaire du pont-acqueduc d'Ansignan a été finalisée et validée par la DRAC. Les restaurations du « Patrimoine Mondial » de Vauban se sont poursuivies avec les chantiers du Pont-Saint Pierre également achevée et la poursuite des travaux sur les remparts de Villefranche-de-Conflent. De même, le suivi des projets de restauration du patrimoine vernaculaire non protégé avec la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français ont continué. Une nouvelle convention triennale de partenariat (2023-2026) a été actée entre le Département et la Fondation.

Enfin, la mission a assuré le suivi des participations statutaires et subventions des EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes et du Musée d'Art Moderne de Céret.

SERVICE RESSOURCES ET MOYENS

Tout au long de l'année 2023, le service a poursuivi ses missions régaliennes. Avec la création du nouveau SAFI Citoyenneté effectif en octobre 2023, les gestionnaires comptables ont préparé, en amont, le transfert de leurs dossiers comptables afin d'assurer la continuité du suivi comptable et leurs propres mutations. Le service ressources-moyens a soutenu le SAFI non seulement dans la gestion comptable et commande publique mais aussi dans la préparation du BP 2024 et l'application du nouveau plan comptable M 57. Enfin, le SRM a mis en place les nouvelles procédures du SAFI en vue d'harmoniser les habitudes de travail et d'optimiser le traitement de la comptabilité et des marchés.

PERSPECTIVES

2024

SERVICE DES ARCHIVES

Le démarrage des travaux d'extension et de réhabilitation du bâtiment est prévu pour le dernier trimestre 2024 ; il impliquera, dès l'automne, des déménagements et une réorganisation partielle des activités du service, ainsi que la poursuite du chantier des collections. Le service va travailler sur son plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC), notamment dans le contexte des travaux à venir.

Le projet sur la gestion de la donnée devrait se structurer, et le système d'archivage électronique être mis en service en cours d'année.

La numérisation des fichiers des camps d'internement sera engagée.

La programmation Anim'Archives et le Service éducatif vont progressivement se délocaliser pour aller vers les usagers et les territoires, dans le contexte des travaux.

Le projet transfrontalier « Exilis 1936-1946 » sera mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires du Nord et du Sud.

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

L'année 2024 sera consacrée à la poursuite des opérations de post-fouille, aux analyses, aux études et à la rédaction du rapport des fouilles. Elle sera également marquée par le déménagement et la réorganisation du service préalablement aux travaux de restructuration du bâtiment des Archives et de l'Archéologie, dont le démarrage est prévu à l'automne 2024.

Le service prendra également en charge la réalisation de plusieurs diagnostics d'archéologie préventive et une partie des fouilles archéologiques préventives préalables à l'aménagement de la future déviation de Céret.

Deux opérations d'archéologie du bâti sont également programmées. La première concerne le Château royal de Collioure, dans le cadre du projet de monument. La seconde concerne le pont aqueduc romain d'Ansignan.

Le service interviendra également dans la surveillance des travaux de construction du quai Dezoums lors de l'extraction des 13 000 m³ de sédiments provenant du dévasage et du déroctage, préalable aux travaux. Cette mission, complexe, devrait mobiliser une grande partie de l'équipe pendant plusieurs mois.

La fouille programmée du site de Palol d'Avall, commune d'Elne devrait démarrer en juillet 2024, dans le cadre d'un chantier-école en partenariat avec l'Université de Perpignan Via Domitia.

Les autres missions seront maintenues (gestion des collections, animation de la bibliothèque archéologique départementale, journée archéologique départementale, conférences, etc.). Le programme d'inventaire du patrimoine sera poursuivi avec le soutien et l'appui de nombreux bénévoles issus du monde associatif.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Les actions du Plan-Objet programmées pour 2024 prévoient le recensement sur 8 communes, des opérations de conservation sur 8 communes, et la restauration de 37 objets, dont 3 retables, ainsi que plusieurs études préalables. Le Centre poursuivra aussi l'accompagnement des communes sollicitant de l'aide ou des conseils pour la protection et la valorisation de leur patrimoine ainsi que la formation de bénévoles sur la connaissance et l'entretien courant du patrimoine des églises.

Le Centre travaille à la préparation d'une nouvelle exposition à la chapelle Notre-Dame-des-Anges tandis qu'elle continue à animer celle autour de la restauration du retable du Mas Girvès.

A l'Atelier des Barques, les missions de transmission et de formation se poursuivent avec l'accueil d'un apprenti, de stagiaires, de bénévoles associatifs, de mineurs délinquants et la participation, avec l'ensemble du CCRP, à la Semaine des arts au collège. Deux nouvelles expositions accueilleront également le public.

La restauration du voilier « Le Gène Cornu » se poursuivra parallèlement à celle de 3 autres barques ainsi que l'accompagnement des travaux sur le Miguel Caldentey.

Deux importantes manifestations sont prévues : invitation à « Escalade à Sète » afin d'animer un atelier de charpenterie de marine durant une semaine ; organisation du « Vire Vire, biennale des voiles latines » à Paulilles.

Les différents partenariats institutionnels et associatifs, français et internationaux, seront poursuivis sur les projets en cours : restauration du Miguel Caldentey, projet d'inscription de la navigation à la voile latine au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

Avec la finalisation des projets de monument au cours du premier semestre, les premières actions seront lancées sous la forme des diagnostics patrimoniaux et sanitaires, de la définition des parcours de visite et d'un plan de gestion des jardins.

La marque Tourisme & Handicap continuera à s'établir dans les Sites Historiques avec la poursuite des aménagements au Prieuré de Serrabona et les dossiers de la Chapelle Notre-Dame des Anges et la Maison de la Catalanité.

L'engagement dans le label Qualité Tourisme sera initié par la candidature du Château royal de Collioure dès 2024, lequel sera également partie prenante dans le projet transfrontalier autour des lieux de mémoire de l'exil.

Le développement de la programmation culturelle et patrimoniale interne au service se poursuit de manière toujours plus intense avec des manifestations croisées entre monuments notamment sur la période des fêtes de fin d'année.

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

En 2024, les concours de recrutement des maîtrises d'œuvres des Musées de France de Tautavel et de Collioure interviendront. Les modalités d'élaboration d'une nouvelle génération de Plan de gestion Patrimoine Mondial Vauban seront négociées entre les partenaires institutionnels avec en parallèle une reprise de grande ampleur du chantier de restauration des remparts de Mont-Louis pour le périmètre propriété de la commune. Les travaux du Bastion du Dauphin à Villefranche de Conflent seront achevés.

En termes de gestion, le passage à l'instruction comptable M57 et l'utilisation d'un nouveau logiciel métier pour le traitement des subventions entreront en vigueur dans la collectivité.

SERVICE RESSOURCES ET MOYENS

En raison du basculement de la gestion budgétaire, comptable et de la commande publique vers le SAFI en janvier 2024, le service s'est réorganisé sous une nouvelle appellation par le service du secrétariat et des affaires générales formé par 4 personnes, exerçant les missions de l'accueil physique et téléphonique des publics, du secrétariat, du traitement administratif des bons de commande et des consultations jusqu'à 25 000 € HT selon les procédures du SAFI (des formations seront à suivre), la gestion des subventions pour les Archives, l'Archéologie et le CCRP et du suivi RH. Il va également participer à l'opération des éliminations annuelles du service des Archives départementales.

Chiffres clés

SERVICE DES ARCHIVES

En 2024

- Nombre de lecteurs inscrits dans l'année : **651**
- Nombre d'articles communiqués/consultés : **8 200**
- Images numérisées consultables en ligne : **1 799 496**
- Nombre de pages vues en ligne : 31 118 756
- Service éducatif : **1 144** élèves accueillis, et **16** dossiers pédagogiques à disposition
- Anim'Archives : **1 306** personnes (ateliers et conférences)

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

13 000 m³ : le volume de sédiment qui sera tamisé et expertisé pour permettre la construction du futur quai Dezoums à Port-Vendres, dans le respect de la protection du patrimoine.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

48 communes ont bénéficié des conseils et/ou des actions du CCRP.

Nombre d'édifices concernés par le Plan-Objet66 (opérations de recensement et de conservation-restauration) : **21**

Nombre de communes concernées par des opérations ponctuelles de conservation et restauration : **17**

Nombre de bateaux en cours de restauration à l'Atelier des barques : **3**

Nombre total de visiteurs accueillis (Atelier des barques + CCRP Saint-Charles) : **20 204**

Nombre total d'expositions organisées : **3**

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

- **254 827** visiteurs (+8 % par rapport à 2022) ;
- **11 210** scolaires (+15 % par rapport à 2022) ;
- **12 156** visiteurs pour les Journées Européennes du Patrimoine (+13 % par rapport à 2022) ;
- **898 321 €** de recettes (+ 16 % par rapport à 2022) ;
- Impact de la nouvelle politique tarifaire sur les publics prioritaires : **129 116** entrées gratuites (+29 % par rapport à 2022) ;
- **40** occupations temporaires pour un montant valorisé de **261 204 €** (+224 % par rapport à 2022).

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE**Subventions de fonctionnement :**

- Participation EPCC Mémorial de Rivesaltes : **395 000 €**
- Participation EPCC Musée d'Art Moderne de Céret : **551 800 €**
- **Subventions de fonctionnement (hors participations EPCC) : 308 050 €**
 - > *Subventions structures de droit privé* : 191 050 €
 - > *Subventions communes et intercommunalités* : 53 500 €
 - > *Subventions autres groupements de collectivités* : 33 500 €
 - > *A noter en 2023 une subvention exceptionnelle de 30 000 € a été attribuée en faveur de l'EPCC de Tautavel*

Subventions d'investissement :

- Monuments Historiques, objets publics, Route du Patrimoine : **1 335 210 € votés et 345 277 € payés** ;
- Monuments Historiques privés : **196 052 € votés, dont 63 358 € payés** ;
- Patrimoine Vauban UNESCO : **155 502 € votés dont 26 208 € payés**
- Petit Patrimoine rural non protégé : **63 591 € votés et 35 890 € payés.**

SERVICE RESSOURCES ET MOYENS

Nombre de courriers traités en 2023 = **1483** :

- recherches administratives établissant des droits = **383** ;
- recherches généalogiques = **239** ;
- recherches camps = **205** ;
- recherches pour des professionnels (notaires, études généalogiques, avocats, etc.) = **183** ;
- recherches pour les services versants = **200** ;
- recherches scientifiques et lecteurs = **273**.



Service des Archives

Dans le cadre d'Anim'Archives, une création originale a été présentée en novembre 2023 : un théâtre-concert autour de la vie et de l'œuvre des compositeurs catalans Petit et Taudou a été joué devant plus de 100 spectateurs.

Service de l'Archéologie

A Elne, la découverte de 4 sarcophages lors de la surveillance de la pose de réseaux en 2022, a conduit leur restauration puis à la création d'un espace muséographique permanent consacré à l'histoire de la naissance de l'évêché.

Centre de conservation et de restauration du patrimoine

Deux journées d'étude sur la conservation des documents graphiques ont été organisées pour les professionnels en charge du patrimoine (collaboration avec les ADPO).

L'atelier des barques a accueilli les Rencontres transfrontalières autour du thème des pailebots mallorquins et a été invité pour la première édition de l'Observatoire du patrimoine maritime à Douarnenez.

Service des Sites Historiques

Ouverture de la salle immersive « Explora, le château invisible. El Castell invisible » au Château royal de Collioure le 4 juin 2023. Il s'agit d'un spectacle inédit et original permettant de découvrir le château à travers les espaces et le temps.

Mission Valorisation du patrimoine

En 2023, l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa a accueilli son nouveau prier le P.Ignasi M.Fossas également élu gérant de la société civile immobilière de la Vallée de Cuxa. La première tranche des travaux de la Maison du grand Sacristain s'est achevée et ceux de la deuxième concernant la suite des restaurations et l'aménagement intérieur ont bien avancé, permettant au Département de voter un soutien en faveur de la troisième phase opérationnelle relative aux façades.

Service Ressources et Moyens

Le basculement des parties budgétaire, comptabilité et commande publique au SAFI Citoyenneté.

Direction **Attractivité Tourisme et Vie Associative**

1. Vie Associative

Grande action :

Valeurs en Fête 2ème édition.

Poursuite de l'accompagnement des associations et de l'organisation d'un événement majeur

Le Département a, depuis des années, la volonté d'être le partenaire privilégié des associations. Il a ainsi mis en place des actions concrètes d'accompagnement, de conseil et a créé un Portail des Associations que le service gère et anime. Depuis 2018, des évènementiels sont régulièrement organisés.

En 2022, a été organisé la première édition de « Valeur en Fête » au Palais des Rois de Majorque, événement phare du Département. Au vu de son succès, cette manifestation est reconduite chaque année.

Moyens humains

5 agents

Catégorie A = 2
Catégorie B = 1
Catégorie C = 2

Chiffres clés

2850
associations
inscrites à l'annuaire
départemental,

1
atelier associatif
en présentiel et en
distanciel (plus de
200 participants)

120
associations
représentées à
Valeurs en Fête

**Plus
de 2500**
visiteurs à Valeurs
en Fête

Les missions principales : Informer, expliquer, engager

- Accompagner et conseiller les associations
- Évaluer le risque pour les associations les mieux subventionnées
- Développer et animer le site Pass66
- Gérer le dispositif des Dotations Cantonales
- Harmoniser les procédures internes en matière de subvention aux associations
- Adapter et développer les applications d'instruction et de dépôt des demandes des subvention

Faits marquants

Cosmétisation et changement de système de gestion de contenu du site PASS66. Le « nouveau visuel » du site a été lancé le 16 mai 2023.

Organisation de l'évènement Valeurs en Fête 2ème édition le 7 octobre 2023. Cette édition a été organisée sous le signe de la flamme olympique et a fait la part belle aux sports olympiques.

2. Mission Inclusion Numérique, Services au Public Innovants et Dialogue Citoyen

Les missions principales :

SERVICE DES ARCHIVES

La Mission Inclusion Numérique, Services au Public Innovants et Dialogue Citoyen a pour mission :

- d'accompagner les acteurs locaux et collectivités territoriales pour la mise en place de projets liés à la thématique de services au public innovants (notamment accessibilité des services publics, administration numérique et offre territoriale de santé).
- d'accompagner les acteurs locaux et collectivités territoriales dans le cadre de la mise en place et du pilotage de l'ensemble des démarches citoyennes nécessaire à la co-construction des politiques publiques.
- d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne et dans leur apprentissage des usages du numérique (administration numérique).

TEXTE

Grâce à la politique départementale d'inclusion numérique votée en mai 2021, le Département a permis de favoriser l'inclusion numérique en maillant le territoire départemental de 26 conseillers et ambassadeurs numériques chargés d'accompagner, au quotidien, la population dans les démarches administratives en ligne et de mettre en place plus d'ateliers d'apprentissage pour garantir l'autonomie numérique à chacun(e). Ce maillage du territoire a été renforcé par un partenariat fort avec les acteurs du territoire, sous forme de conventions passées avec les collectivités territoriales, chambres consulaires, associations etc. permettant de diffuser gratuitement ce service à l'ensemble des habitants usagers des Pyrénées Orientales.

Par ailleurs, en s'appuyant sur le Schéma Départemental d'Amélioration des Services au Public et afin de placer l'utilisateur au centre des politiques publiques et de favoriser autant que possible la consultation citoyenne, le Département a mis en œuvre plusieurs appels à projets tels que les « Services au Public Innovants », « Offre de santé et territorialisation », « Cafés Citoyens », « Espaces de Services et Numériques Partagés » qui ont permis d'accompagner la création de nouveaux services sur les territoires pour un égal accès et au plus grand nombre au service public, par exemple la création de la maison de santé pluri-professionnelle de Sainte Estève, la maison de santé de Bourg Madame, le pôle médical du Haut Vernet Perpignan, le café citoyen « la maison rose » de Montauriol...

Axes de développement 2024 :

- Élaboration conjointe avec la Préfecture du Schéma Départementale d'Administration Numérique avec notamment le recrutement d'un coordinateur conseiller numérique France Services pour travailler au maillage de services publics à échelle départementale.
- Poursuite du déploiement de la politique départementale d'inclusion numérique.
- Élaboration d'un projet européen sur la thématique inclusion numérique.

Moyens humains

1 responsable de mission,

1 chargée de développement des services au public innovants et 1 référente RH, administrative et financière,

1 coordinateur des conseillers numériques France Service et 10 conseillers numériques France services,

1 coordinatrice des ambassadeurs du numérique et 15 ambassadeurs du numérique.



Chiffres clés



Inclusion Numérique

26 conseillers et ambassadeurs numériques, plus de 80 conventions signées avec les collectivités territoriales et partenaires pour mailler le territoire, plus de 20 000 usagers accompagnés durant l'année 2023 dont plus de 2000 ateliers d'apprentissage mis en œuvre sur le terrain.

Appel à Projets

200 000€/ appel à projets – thématique services au public, santé, cafés citoyens et espaces numériques et de services partagés.

3. Mission Tourisme Durable, Solidaire et Innovant

Appel à Projets « Pour un Tourisme Durable, Solidaire et Innovant dans le département des Pyrénées-Orientales 2021-2023 » :

Faire des Pyrénées Orientales une destination touristique durable

La mission Tourisme a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs publics en faveur d'un développement durable, solidaire et innovant du tourisme (démarche interne et externe).

Très sensibilisé aux questions liées au développement durable, le Département des Pyrénées-Orientales s'est donné comme ambition de renforcer l'exemplarité et l'éco-responsabilité dans ses pratiques et son fonctionnement en se mobilisant depuis de nombreuses années à travers ses activités, son fonctionnement et les projets qu'il soutient.

Cet engagement illustre sa volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023, le Département a lancé un appel à projets « Pour un Tourisme Durable, Solidaire et Innovant » à destination des acteurs touristiques publics et associatifs mettant en place des actions de développement touristique durable.

Les projets touristiques proposés doivent permettre d'imaginer le tourisme de demain et de répondre aux attentes des visiteurs ainsi que des habitants en matière de développement touristique durable, solidaire et innovant.

Sont particulièrement soutenus les projets qui permettront de développer un :

- Tourisme valorisant le patrimoine naturel, culturel et historique
- Tourisme social et solidaire
- Tourisme respectueux de l'environnement

Chiffres clés



Aide plafonnée à 150 000 € par projet avec un plancher de dépenses éligibles HT fixé à 10 000 €

Un taux maximum de 80 % est appliqué sur le montant total des dépenses éligibles HT.

7 projets soutenus en 2023 pour un montant total d'aide de 402.415€ HT

- > Acquisition de 2 télescopes (association 450.000 Années Lumière)
- > Acquisition et aménagement d'un véhicule utilitaire en Office de Tourisme Mobile (Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigo)
- > Installation de toilettes sèches sur le site d'atterrissage de parapente de Las Bourguères à Céret (association Les Ailes du Vallespir)
- > Création d'un gîte d'étape multiservices (commune de Clara Villerach)
- > Rénovation et revalorisation de l'exposition du grand four solaire d'Odeillo avec aménagements paysagers de ses abords pour une réouverture du site au public (Laboratoire Promes – CNRS)
- > Valorisation du patrimoine local vingraunais et création d'un géodrome (commune de Vingrau)
- > Exposition de bâches photographiques grandeur nature (commune d'Escaro)

Appel à Projets Cyclotourisme 2019-2023

« Développer et structurer l'offre cyclotouristique dans les P.O. »

Faire des Pyrénées Orientales une destination vélo attractive

La mission Tourisme a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs publics en faveur d'un développement durable, solidaire et innovant du tourisme (démarche interne et externe).

Le Département des Pyrénées-Orientales investit depuis plusieurs années dans les aménagements cyclables, notamment par l'aménagement de véloroutes sur le territoire et l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissements en faveur des mobilités douces et de l'intermodalité.

Il dispose d'un fort potentiel pour attirer un large panel de cyclotouristes mais les infrastructures présentes ne suffisent pas à faire des Pyrénées-Orientales une « Destination Vélo » attractive.

Pour attirer une clientèle de cyclotouristes, il faut proposer une offre d'équipements et de services touristiques structurée et de qualité, apportant de la convénience et du confort aux différents types de pratiquants.

C'est pourquoi le Département a souhaité lancer un Appel à Projets à destination des territoires pour les inciter et les accompagner techniquement et financièrement dans la mise en place d'actions de développement et structuration de l'offre cyclotouristique.

Cyclotourisme

- > Tourisme à vélo : entre 8 et 9 millions de séjours par an au cours desquels les français pratiquent du vélo
- > 2 Mds € de chiffre d'affaires.

Appel à Projets

- Aide plafonnée à 80 000 € par projet avec un plancher de dépenses éligibles HT fixé à 10 000 €
Un taux maximum de 80 % est appliqué sur le montant total des dépenses éligibles HT.
- 7 projets soutenus en 2023 pour un montant total d'aide de 421.992 € HT
 - > 11 aires de services destinées aux cyclotouristes
 - > Structuration du réseau cyclable multi-pratiques sur le territoire Canigo Pais Catala avec offre de services associée pour l'accès aux 5 refuges gardés du tour du Canigo

4. Tourisme - Château de Castelnuou

Les missions principales : Accueillir, expérimenter, développer

L'aventure du Château de Castelnuou a démarré le 26 novembre 2018, lorsque les élus de l'Assemblée Départementale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de son achat afin de restituer ce patrimoine emblématique aux habitants.

La consultation citoyenne sur l'avenir du Château de Castelnuou, lancée fin 2018, avait fait l'objet d'une campagne de communication intitulée « Castelnuou, c'est à vous ». Visant à inclure les habitants dans le projet et à établir le site comme symbole rassembleur de l'identité catalane, elle se basait sur l'envoi d'un formulaire de recueil d'avis à tous les foyers du territoire, via le magazine du Département. Une plateforme en ligne avait également été lancée pour permettre au plus grand nombre de partager leurs idées sur le projet. Cette consultation avait ainsi recueilli nombre de retours très positifs et les habitants des P. O. semblaient s'accorder autour de deux grandes thématiques : Le Médiéval & La Culture locale.

Depuis 2020 et au gré des ouvertures provisoires qui ont ponctué les travaux d'urgence du site, ce sont plus de 140 000 visiteurs qui ont foulé les marches du château à la découverte des nouveaux aménagements et services proposés (parc botanique, équipements numériques, expositions temporaires, scénographies intérieures, visites audioguidées, programme d'animations).

- Poursuite des temps forts d'animation (Fête de la Nature, Journées Romantiques, Journées Médiévales, Nuits des étoiles, JEP) > Augmentation de la fréquentation sur ces temps.
- Lancement d'un marché pour l'installation de nouveaux dispositifs numériques en réalité virtuelle pour aménager 2 salles du Château
 - > Complément à la visite audio-guidée déjà en place.
- Acquisition d'une nouvelle table tactile dans la grande salle du Château
 - > Pour projections d'expositions virtuelles.

RÉALISATION 2 : PROGRAMMATION DÉFINITIVE DU SITE

- Lancement de l'étude de programmation pour la restauration et l'aménagement du Château de Castelnuou: Réalisation des phases 1 (Diagnostics, études pré-opérationnelles) et 2 (pré-programme, faisabilité économique et juridiques du projet).
- Validation du positionnement « Château-Paysage » et du calendrier de travaux pour une première réalisation (espace d'accueil) en 2027.

Moyens humains

1

agente chargée de mission

1

régisseuse et

1

suppléante en renfort

5

saisonniers

Faits marquants

- > Record de fréquentation pour l'événement « Journées Médiévales »
- > Ouverture de l'accès au toit terrasse

Axes de développement 2024

- Extension de la période d'ouverture au public aux mois d'avril et d'octobre (vacances scolaires)
- Ouverture d'une boutique
- Poursuite du développement de la médiation numérique (visite enfant, réalité virtuelle)
- Poursuite de l'étude de programmation

Chiffres clés



Du 22 mai au 17 septembre 2023, la fréquentation s'élève à **42 566 entrées**, ce qui représente une augmentation de la fréquentation à hauteur de **18 %** par rapport à 2022 sur la même période.

Le public est globalement familial, avec une très grande proportion de Français.

La nationalité étrangère la plus représentée est hollandaise, suivie par les Belges et les Anglais.

Viennent ensuite les Allemands, suivis par les Espagnols et enfin les Catalans.

On compte également quelque **200 scolaires** en juin, un public en baisse en raison d'une ouverture plus tardive. La demande reste très forte pour la création d'une offre dédiée à ce public et une période d'ouverture élargie pour une meilleure adéquation avec le calendrier scolaire.

En termes de chiffre d'affaires, les recettes de la billetterie sont marquées par une légère augmentation avec un total de **176 860 €** (+2 %).

Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité

Grande action :

- Médiation culturelle : ateliers en direction des publics relevant des solidarités et dispositif "Sur un air de Culture"
- Les actions en direction du jeune public : Prix du livre vivant et Theatrecat.

Soutien à tous les domaines d'expression culturelle

Moyens humains

5 agents

Catégorie A = 2
Catégorie B = 1
Catégorie C = 2

Chiffres clefs

2850

associations inscrites à l'annuaire départemental,

1

atelier associatif en présentiel et en distanciel (plus de 200 participants)

120

associations représentées à Valeurs en Fête

Plus de 2500

visiteurs à Valeurs en Fête

La politique culturelle du Département s'attache à faciliter la rencontre des œuvres et des publics. Chacune des actions menées dans ce cadre participe de manière pertinente tant à l'épanouissement professionnel des équipes artistiques, qu'à l'épanouissement personnel des individus constituant leur public. Les aides apportées à l'enseignement, à la création, à la diffusion et à l'animation artistique vont dans ce sens.

Regroupant la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales et le Service des Politiques Culturelles, la Direction œuvre pour l'irrigation culturelle du territoire en direction de tous les publics. Son activité s'étend de plus à la diffusion et à la valorisation de la langue et de la culture catalanes.

Nombre d'agents : 24

- > Nombre Catégorie A : 5
- > Nombre Catégorie B : 7
- > Nombre Catégorie C : 12

Missions :

1. LA CULTURE

• Le soutien financier aux acteurs culturels associatifs et institutionnels.

- > Le cadre de l'intervention du Département est formalisé et structuré dans un règlement d'aides en faveur de la culture actualisé en début d'année 2023 qui comporte les 8 axes suivants :
 - > l'enseignement musical pour les jeunes de -18ans,
 - > la création et la diffusion des œuvres et des équipes artistiques professionnelles,

- > l'organisation d'événements culturels, festivals, saisons culturelles et événements littéraires,
- > le fonctionnement des lieux de diffusion de spectacles vivants,
- > le soutien aux structures culturelles et artistiques d'intérêt départemental,
- > les activités de médiation et de pratiques artistiques,
- > l'acquisition de matériels et équipements destinés à favoriser la mobilité des œuvres ou être mutualisés entre équipes artistiques,
- > le soutien aux structures de types tiers-lieux culturels.

- **La collaboration avec les partenaires œuvrant pour la diffusion des œuvres.**

Le Département se tient aux côtés des structures associatives ou institutionnelles qui œuvrent au quotidien pour la vitalité culturelle du territoire. Signataire de conventions d'objectifs, actions d'ingénierie et de conseil, ou encore travail de concertation et de réseau, le Département est un partenaire majeur pour les équipes artistiques locales.

- **La programmation d'événements culturels.**

Parallèlement à sa politique d'appui aux opérateurs culturels, le Département programme tout au long de l'année des manifestations permettant le maillage culturel du territoire et favorisant la rencontre entre les œuvres et les publics.

- **La médiation culturelle en direction des publics éloignés.**

> Afin de répondre aux besoins et attentes des publics protégés au titre de ses politiques de solidarité (secteur Enfance-Famille, Insertion-Logement et Personnes âgées), le Département a mis en place des actions de médiation culturelle autour de ses programmations annuelles récurrentes avec pour objectifs :

- > proposer un accompagnement culturel à un public éloigné des arts et du spectacle vivant,
- > lutter contre l'isolement tout en valorisant l'« image de soi »,
- > mettre en valeur le travail des artistes et leur rôle actif auprès des publics.

Cette nouvelle manière d'appréhender nos publics en transversalité, a permis la réalisation de séances de médiation ou de rencontre auprès d'un public éclectique allant de jeunes suivis par

des éducateurs, à des personnes âgées fréquentant le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), mais aussi des publics précaires ou aidés en Maison Sociale de Proximité.

2. LA CATALANITÉ

Le Département est engagé aux côtés des acteurs institutionnels ou associatifs dans une dynamique de préservation et de valorisation de la langue catalane et de la culture catalanes à travers une série d'actions dont les objectifs sont le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture catalane et la préservation de ses traditions.

- **Le soutien financier aux acteurs de la catalanité**

Le Département soutient financièrement l'enseignement du catalan, les actions en lien avec les traditions et la culture populaire mais aussi les créations artistiques en catalan et les événementiels tout au long de l'année.

- **La collaboration avec les partenaires œuvrant pour la présence de la langue sur l'ensemble du territoire.**

Bilinguisme dans la communication institutionnelle, programmation culturelle en catalan à destination des scolaires en cursus bilingue ou initiation, mais aussi actions croisées avec l'Office Public de la Langue Catalane, le Département s'attache à développer de nombreuses actions dans divers domaines pour faire du catalan un élément du quotidien pour les habitants.

3. LA LECTURE PUBLIQUE

La Médiathèque Départementale et les 156 bibliothèques forment un réseau exceptionnel dans les Pyrénées-Orientales.

Pour l'immense majorité des habitants, les bibliothèques sont les premiers lieux de culture, gratuits et ouverts à tous, où l'on se rend régulièrement en famille, avec ses enfants, pour lire ou emprunter un CD, un DVD, à fortiori lorsqu'il n'y a ni cinéma, ni musée, ni théâtre.

Centre ressource pour les bibliothèques du Département, la Médiathèque Départementale a pour principale mission le développement de la lecture et de la culture sur l'ensemble du territoire.

- Elle accompagne et conseille les élus et techniciens pour tout projet de création, rénovation, amélioration de lieux de lecture. Pour soutenir le développement de la Lecture Publique, elle appuie l'essor des réseaux, ainsi que les mutualisations et partenariats. Elle a ainsi des missions d'évaluation et d'animation sur les territoires qu'elle accompagne (ingénierie de territoire).
- Elle met ses collections et ressources au service de la population en alimentant les fonds des collectivités, avec notamment un système de prêt et réservation de documents.
- Elle forme les acteurs culturels en professionnalisant les bénévoles et salariés du réseau.
- Elle anime et met en valeur l'offre culturelle, en prêtant tout un panel d'outils d'animation (expositions, tapis à histoires, kamishibais, jeux de société...), en proposant des manifestations culturelles, ou en participant au financement de la venue de professionnels de la culture (auteurs, conteurs, artistes...).

Le Plan de Développement de la Lecture Publique est assorti d'un règlement d'aides financières : aide à la construction, à l'aménagement mobilier, à l'équipement matériel et informatique, la création de fonds, l'animation et l'aide à l'emploi.



Réalisations :

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

- Troisième année du contrat territoire lecture signé entre le Département et l'Etat avec comme axes principaux :
 - > la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de lecture au sein du territoire départemental confiée à un cabinet spécialisé avec proposition de stratégies destinées à développer les réseaux intercommunaux de lecture publique ;
 - > le développement et l'ouverture des ressources numériques aux usagers inscrits en médiathèque et la création d'un portail en ligne.
 - > l'accompagnement à la réorganisation et au changement pour mettre en route le plan d'action élaboré par le cabinet recruté pour le diagnostic de territoire .
- Inauguration des espaces des collections et de l'espace jeux de la Médiathèque Départementale le 28 Novembre 2023 avec restitution de l'étude
- Accompagnement des projets de bibliothèques (travaux, aménagement mobilier, équipement d'une médiathèque tiers-lieu, animations, constitution de fonds, recrutement de personnel et informatique) par des aides financières et techniques (9 communes ou intercommunalités ont bénéficié de plus de 17 aides financières soit 64 628,88€).
- En 2023 ont été inaugurées les médiathèques de Sainte Marie la Mer, Les Angles, Font Romeu, Ortaffa , Port-Vendres, Sorède, Le Barcarès et Passa.
- Refonte du site Internet « Réseau des médiathèques des Pyrénées-Orientales »
- 25 sessions de formations (42 journées) auxquelles ont participé 323 animateurs salariés ou bénévoles.
- Développement et élargissement de l'offre « Lire autrement » à la MDPO : développement des fonds de livres en gros caractères , de livres lus (ou livres audio), des collections DYS, création des fonds «Faciles à lire», d'ouvrages en braille et de livres tactiles et de jeux adaptés en grand format et /ou tactiles . Prise de contact avec les associations départementales liées au handicap.
- septième édition du prix départemental de littérature de jeunesse en français et en catalan : « Prix du livre vivant » en partenariat avec le service éducation et jeunesse du département, la DSDEN, Canopé et le réseau des bibliothèques.
- 20 ème édition de la Fête du Livre Vivant au Palais des Rois de Majorque qui a réuni plus de 2000 spectateurs.
- A l'automne 2023, programmation d'une tournée ludique dans 10 médiathèques du département. Il a été proposé des demi-journées de jeux animées par les Enfants du Lude permettant de développer la dimension sociale et conviviale des médiathèques « tiers-lieux », de proposer un temps de partage aux habitants des territoires ruraux, de valoriser l'investissement des bibliothécaires qui suivent les formations et rencontres de la Médiathèque

Départementale et leur servir de tremplin pour la mise en place de nouvelles pratiques.

- Le 29 Novembre 2023, participation à une journée de sensibilisation « Les Vendredis du Handicap », au côté de la Direction des Solidarités et en lien avec les associations du handicap.
- Co-animation du groupe BibliVertes regroupant les bibliothèques du département sensibilisées à la question du Développement Durable
- Création et animation du groupe BibliCatalà regroupant une quinzaine de bibliothécaires du Département
- Développement des actions en faveur de la Langue Catalane : accueil d'écrivains, rencontres et sensibilisation, formations
- Création et mise à disposition d'outils d'animation (expositions, valises, kamishibais, caisses « atelier », valises sonores)
- Mise en place et programmation d'animations : rencontres avec les auteurs, actions Premières Pages, Lecture au collège (PDEAC), Pages Musicales...

SERVICE POLITIQUES CULTURELLES

- En 2023, plus de **450 dossiers de demande de subvention Culture et Catalanité** ont été instruits représentant plus d'1,2 millions d'euros d'aides sur la section de fonctionnement .
- Les aides Culture en investissement ont été confirmées et tout particulièrement affectées à la **mobilité des œuvres et des équipes artistiques**.
- Renouvellement de l'appel à candidature pour recenser les propositions artistiques pouvant être intégrées à la programmation culturelle départementale.
- Renouvellement du festival estival « Festa Majorque », de la tournée départementale « Tous au spectacle » et de l'événement « Balade en terre d'artistes ».
- Nouvelle programmation de « Sur un air de Culture », des spectacles vivants et d'ateliers artistiques au sein de 22 établissements médico-sociaux bénéficiant à plus de 1 000 résidents.
- En 2023, six équipes artistiques aidées au titre de la création 2021 ou 2022 ont été sélectionnées pour diffuser chacune 3 représentations de leur dernier spectacle, et 14 communes font partie de la tournée.
- Les expositions « Expos66 » au Palais des rois de Majorque, à la Maison de la Catalanité, au Château royal de Collioure ainsi qu'au Château de Castelnuovo. Cette programmation multi-esthétiques constitue un soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région qui y trouvent une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques.
- La manifestation « Balade en Terre d'Artistes » autour des arts visuels sous toutes leurs formes qui a pour ambition de faire découvrir au public la richesse et la diversité des propositions artistiques présentes sur le territoire départemental, et de participer à la valorisation et à la promotion des artistes et de leurs créations. En plus d'ouvrir au

public les portes de leur atelier, les artistes proposent des séances de démonstration ou de manipulation aux visiteurs donnant ainsi à chacun l'opportunité et le plaisir de découvrir les différentes étapes du processus de création d'une œuvre d'art.

- Les manifestations culturelles tout au long de l'année qui se veulent être une vitrine de choix des artistes du territoire notamment lors des grands rendez-vous annuels de l'institution.
- La tournée « Tous au spectacle ». Sur l'ensemble du territoire, la tournée permet chaque année à des communes rurales d'élargir leur offre de programmation culturelle voire de lutter contre le sentiment

d'isolement culturel, et d'accueillir gratuitement des spectacles vivants professionnels. Ces spectacles vivants, musique, danse et plus souvent théâtre, sont des créations récentes sélectionnées après appel à candidature auprès des équipes artistiques qui ont reçu le soutien du Département au titre de « l'aide à la création ». Ce dispositif de dynamisation culturelle est très apprécié et remarqué sur le territoire ; en effet, chaque édition de la tournée suscite beaucoup d'enthousiasme de la part des troupes professionnelles sélectionnées, des communes participantes, et des spectateurs venus profiter de spectacles proches de chez eux, de qualité et gratuits.

Perspectives :

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

- Accompagnement à la réorganisation et au changement pour mettre en oeuvre le plan d'action élaboré par le cabinet recruté pour le diagnostic de territoire .
- Poursuite des travaux de rénovation.
- Inaugurations et ouvertures prévisionnelles de Médiathèques sur le territoire départemental : Saleilles et extension de la médiathèque de Thuir
- Développement de l'offre de ressources numériques à partir du portail « mediathek66 »
- Poursuite de la mise en réseau informatique des bibliothèques et mettre en ligne un nouveau portail départemental de la lecture publique .
- Développement des collections et ressources à destination des publics empêchés et fragilisés (Gros caractères, « Facile à lire », livres en braille, textes lus...), ainsi que leur médiation.

SERVICE POLITIQUES CULTURELLES

- Renouveau et augmentation des programmations culturelles sur le territoire et au sein d'établissements et services médico-sociaux grâce au redéploiement des crédits du festival estival qui n'aura pas lieu en 2024.
- Montée en puissance des actions de médiation culturelle auprès des publics éloignés de la culture, et en transversalité avec les services des Solidarités.
- Acquisition et mise en place d'une « Micro-Folie » à la Maison de la Catalanité.
- Maintien des subventions en faveur de la Culture et de la Catalanité
- Accélération des actions permettant la présence de la langue sur le territoire, notamment au sein des collèges et sur les panneaux de signalisation.
- Lancement de la procédure de consultation citoyenne et associative pour mener la réflexion autour du changement de nom du département.

Chiffres clés



Service Lecture Publique

- 16 379 jeunes ont participé au Prix du Livre Vivant dont 4 346 en catalan.
- 1 107 livres remis aux parents dans le cadre de l'opération Premières Pages.
- 9 communes ou intercommunalités ont bénéficié de plus de 17 aides dans le cadre du Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 soit 64 628,88€
- 40 projets accompagnés techniquement, au titre de l'appui technique de la MDPO.
- 25 sessions de formations (42 journées) à destination du réseau de lecture publique auxquelles ont participé 323 animateurs salariés ou bénévoles.

Service Politiques culturelles

- Programmation au sein de 22 EHPAD et près de 1 000 résidents spectateurs
- Fréquentation en hausse pour la Tournée « Tous au spectacle » avec près de 1 600 spectateurs.
- Plus de 1,2 millions d'euros de subventions Culture et Catalanité
- 25 expositions programmées sur nos 4 sites patrimoniaux

Mission Égalité

Missions :

La mission Égalité accompagne la mise en œuvre du plan départemental d'actions Égalité de manière transversale, en interne et dans les politiques publiques. En 2023, elle a organisé la 14^e édition des Semaines des droits des femmes et la 11^e édition du concours vidéo départemental « *Buzzons contre le sexisme !* » en partenariat avec la plateforme de ressources éducatives pour l'égalité des sexes Matida.education et les structures jeunesse et égalité du département.

Elle a par ailleurs conduit et accompagné plusieurs actions de sensibilisation aux alentours du 17 mai dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, dont notamment deux séquences de ciné-débat autour du court-métrage « Le Carnet » de Daphné Charpin-Lèbre au sein des lycées P. Picasso et J. Lurçat à Perpignan / 15 mai 2023), une conférence-débat autour de l'exposition « 40 LGBT+ qui ont changé le monde » de Florent Manelli (25 mai 2023 au Hall Guy Malé – exposition présentée durant un mois sur différents sites du Département), participation à l'organisation de la 2^e Marche des fiertés « Liberté, Égalité, Fierté » aux côtés du Centre LGBT+66 et des associations partenaires (1^{er} juillet 2023).

La séquence de sensibilisation organisée chaque année dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a quant à elle eu lieu le 23 novembre 2023 en partenariat avec Femmes Solidaires 66 sous forme d'une conférence-débat intitulée « Violences faites aux femmes : moyens actuels de prise en charge des victimes ».

Elle a également contribué à la coordination de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département des Pyrénées-Orientales (Odvef66). Elle a développé par ailleurs les actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences sexistes, notamment auprès des publics scolaires. Elle a soutenu techniquement et financièrement des associations œuvrant pour la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toute forme de discriminations, et a enrichi le pôle ressources Égalité du Département par l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques (livres et expositions).

Réalisations :

- Rédaction du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- En collaboration étroite avec la Direction des Ressources Humaines : mise en œuvre et bilan du plan d'actions 2020-2023 relatif à l'égalité professionnelle au sein de la collectivité dont la cellule d'écoute violences, dispositif interne de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ;
- En collaboration étroite avec la Communication Interne : mise en place d'une campagne de sensibilisation afin d'agir contre le sexisme ordinaire au travail ;
- Dans le cadre des actions conduites en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes : diffusion du Violentomètre (traduit en plusieurs langues dont le catalan) et réédition puis diffusion des plaquettes « violences conjugales » ; organisation de séquences de sensibilisation en direction

des artisans taxis dans le cadre de la convention relative à la prise en charge du transport des personnes victimes de violences conjugales ; participation technique et financière au dispositif des bracelets connectés « App'elles » piloté et déployé dans le département par l'association France Victimes 66 ; signature de la convention départementale RECIT "REssources Citoyennes dans les Territoires" aux côtés de l'État (Préfecture, Parquet, DDSP 66, GGD 66) et de divers partenaires institutionnels et associatifs (24 novembre 2023) ; reconduction d'un cycle d'ateliers d'auto-défense féministe (du 13 novembre au 18 décembre 2023) ; mise en place d'une formation en direction des professionnel·les « Viol conjugal : le rôle des professionnel·les dans l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles au sein du couple » en partenariat avec France Victimes 66 et Paris Aide aux Victimes (19 juin 2023) ; dans le cadre des Semaines des droits des femmes 2023 : mise en œuvre de diverses actions dédiées sous différents formats (conférences, expositions, théâtre-forum, etc.)

Perspectives :

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes :

- Poursuivre les actions de formation-sensibilisation en direction des professionnel·les et du grand public à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des Semaines des droits des femmes et/ou dans le cadre du Calendrier des événements Égalité
- Développer la communication et la diffusion d'outils d'information à destination des femmes victimes de violences et/ou des témoins : plaquette violences conjugales, Violentomètre ;
- Poursuivre le soutien aux associations intervenant dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des femmes victimes de violences
- Reconduire les cycles d'ateliers d'autodéfense à destination des femmes victimes de violences et/ou voulant s'en préserver, identifiées au sein des Maisons Sociales de Proximité
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)

En matière d'éducation à la lutte contre les stéréotypes de genre :

- Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur d'une communication publique sans stéréotypes sexistes, tant en interne qu'en externe
- Poursuivre les actions de prévention des stéréotypes sexistes auprès des publics scolaires
- Promouvoir des actions de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre en direction des professionnel·les

intervenant dans le champ de l'éducation, de la famille, de la jeunesse, du sport, de la santé et de la prévention

- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)
- Reconduire chaque année le concours vidéo départemental « Buzzons contre le sexisme » ;
- Promouvoir l'égalité filles-garçons dans l'ensemble des instances représentatives.

En matière d'éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps :

- Poursuivre les actions de prévention à la sexualité et au droit à disposer de son corps auprès des publics scolaires, en partenariat notamment avec le Centre de Santé Sexuelle
- Maintenir le soutien aux associations intervenant sur ces questions
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)

En matière de lutte contre les LGBT+phobies :

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements de la charte en faveur de la défense des droits des personnes LGBT+ « 10 engagements pour mieux vivre ensemble dans notre département »
- Reconduire les actions de sensibilisation en direction du grand public à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie
- Poursuivre le soutien aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies et plus largement contre les discriminations
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)

SEXISME AU TRAVAIL STOP!

#SEXISMEAUTRAVAILSTOP!

MISSION
ÉGALITÉ



Chiffres clés



4500

plaquettes « violences conjugales » et

2200

Violentomètres distribués en 2023

+ **de 200**

élèves et jeunes sensibilisés à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences de genre

| | |
|---|-----|
| <i>Direction infrastructures et déplacements (DID)</i> | 82 |
| <i>Direction Adjointe de l'Action Territoriale</i> | 86 |
| <i>Direction Appui aux Territoires, Europe, Coopération (DATEC)</i> | 88 |
| <i>Direction de l'Eau et de l'Environnement (DEE)</i> | 92 |
| <i>Direction d'appui aux projets complexes et aux territoires de montagne</i> | 98 |
| <i>Mission développement durable</i> | 99 |
| <i>Service Foncier agriculture et rural</i> | 101 |

Solidarités territoriales *et écologie*

Directeur général adjoint

•
Grégoire CARRIER



432 agents

Direction infrastructures et déplacements (DID)

> La Direction Adjointe des Investissements

Présentation

Elle est chargée de la mise en œuvre des politiques et des projets relatifs à l'aménagement durable des infrastructures de mobilité (routes, véloroutes, ouvrages d'art...), du port de Port-Vendres et de ce fait, de la satisfaction des besoins de diversification de l'offre de mobilité, du développement des infrastructures affectées aux modes doux et à l'intermodalité, de la maîtrise des coûts, des délais, de la qualité des projets et de l'exécution des travaux.

Le Service Maîtrise d'Ouvrage

Ce service assure les missions exercées au titre de la maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructures (études et procédures préalables) et des missions transverses pour la Direction des Infrastructures, notamment en termes de prospectives et de réflexions sur l'évolution des besoins de mobilité. Ainsi, il assure la gestion et l'ordonnement des opérations, conduit des études générales et mène les études préalables indispensables pour s'assurer en amont de la faisabilité technique, financière et administrative des projets d'infrastructures. Il prépare les dossiers d'étude d'impact dans le cadre de la conduite des procédures réglementaires, notamment d'enquêtes publiques.

Le Service Acquisitions Foncières

Ce service est chargé de la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement des infrastructures linéaires (conduite des procédures d'expropriation, négociations amiables, rédactions des actes administratifs...).

Le Service Maîtrise d'Œuvre

Ce service assure les missions de maîtrise d'œuvre, la conception des projets et la direction de l'exécution des travaux correspondants, concernant les infrastructures de mobilité départementale (contournements, modernisation du réseau, opérations de sécurité, véloroutes, aires multimodales, innovations...) et de plantations. Il peut aussi intervenir sur des projets portuaires en soutien du service intervenant sur le port.

Le Service Ouvrages d'Art

Ce service est chargé de la construction, de l'aménagement (maîtrise d'œuvre), de la gestion, de la surveillance, de l'entretien et de la réparation du patrimoine des ouvrages d'art des routes départementales, c'est à dire les ponts, les murs, les tunnels et les structures des grands ensembles de signalisation.

Le Laboratoire routier départemental

Ce service participe à la définition des exigences techniques des ouvrages des terrassements et des chaussées. Il assure les missions de contrôle externe et extérieur des travaux réalisés et participe ainsi à la maîtrise de la qualité des infrastructures construites. Le laboratoire contribue au maintien et au développement du socle de formation technique nécessaire aux personnels techniques.

Le Service Développement et Expertises Techniques

Ce service assure les missions relevant des compétences départementales d'autorité portuaire à Port-Vendres, ainsi que des missions de maîtrise d'œuvre sur des projets portuaires.

La Cellule Véloroutes Infrastructures de Mobilité Environnement (CVIME)

Cette cellule assure :

- la promotion et le suivi de la mise en œuvre du schéma départemental des véloroutes 2016-2022
- le suivi de la mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser dans les projets d'infrastructures dont le Département est maître d'ouvrage
- le suivi du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE 2016-2022)
- la veille et l'élaboration d'un référentiel technique pour la réalisation de véloroutes.

Et représente au niveau technique le Département au sein d'instances partenariales liées à la mise en œuvre et de grands itinéraires cyclables nationaux et transfrontaliers.

1/ Le Service Maîtrise d'Ouvrage

En 2023, le service Maîtrise d'ouvrage est intervenu sur différents projets d'infrastructures routières, de véloroute et portuaires mais aussi sur des missions transversales de la Direction.

MISSIONS

Ce service assure les missions exercées au titre de la maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructures (études et procédures préalables) et des missions transversales pour la Direction des Infrastructures, notamment en termes de prospectives et de réflexions sur l'évolution des besoins de mobilité..

REALISATIONS

En matière de missions transversales :

- En 2023, le service maîtrise d'ouvrage a organisé et piloté 5 réunions de gestion et actualisé le programme d'ordonnement prospectif du Programme Pluriannuel d'investissements afin d'élaborer le futur programme.
- Il a participé aux réunions transversales au Département sur les avis d'urbanisme et synthétisé 40 avis sur les documents d'urbanisme des collectivités compétentes jusqu'à la transmission de cette mission à la cellule d'appui de la Direction dans le cadre de la création du SAFI.
- Il a participé aux réunions relatives à l'appui technique aux communes et renseigné l'outil de suivi mis à disposition jusqu'à la transmission de cette mission à la cellule d'appui de la Direction dans le cadre de la création du SAFI
- Il a mis à jour des fiches des projets en études et les a actualisées sur le site du Département (dès lors que validées par la Direction).

En matière d'infrastructures :

- En 2023, le service maîtrise d'ouvrage a poursuivi ou engagé 34 projets (RD 900 RD914 Rocade Sud, RD 117 Calce Estagel, RD 11 pont sur la Têt ...), en études préalables et en dépôt de dossiers réglementaires.
- 2 projets routiers ont été autorisés au titre de la loi sur l'eau (RD 11 Pont sur la Têt, RD 117 Estagel Calce), 1 projet maritime (ZMEL de Paulilles) et le projet RD 117 Estagel Calce a été Déclaré d'Utilité Publique.
- 3 projets d'infrastructures routières (RD 115 Céret, RD 11 Pont de Canet Sainte Marie, RD 914 Passerelle sur le Tech) sont en cours d'instruction concernant différents types de procédures réglementaires.
- 7 conventions de gestion ultérieures et différentes autorisation d'urbanisme ont été concrétisées dans le cadre du programme de déploiement de nouvelles aires de covoiturage, dont 6 mises en oeuvre.
- La Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan a fait l'objet de nombreux Comités Techniques et Comité de Pilotage qui se sont concrétisés par la signature de 2 nouvelles conventions de financement d'études et d'acquisitions foncières pour la phase 2 entre Béziers et Perpignan et 2 Conseils d'Administration de la SLNMP se sont tenus.

PERSPECTIVES

En 2024 le service maîtrise d'ouvrage poursuivra une partie limitée de ses missions transversales du fait des évolutions liées au SAFI, au profil du pilotage des différentes études en cours assujetties aux arbitrages et à la validation du nouveau Programme Pluriannuel d'Investissements, mais aussi de l'intégration de la RN 116 et des nombreux projets associés.

2/ Le service acquisitions foncières

En 2023, le service acquisitions foncières a notamment effectué des acquisitions sur des projets structurants tel que la V81, la RD32 Les Angles, les compensations de ST LAURENT DE LA SALANQUE et SALSES, la RD900 Perpignan Pollestres.

Ce service a formalisé 151 actes à fin de publication et a fait signer 130 promesses de vente.

3/ Le Service Maîtrise d'Oeuvre

Assurer et développer toutes les mobilités en sécurité

Les 2 200 km de routes départementales et 1 500 ponts, qui permettent à chacun de se déplacer au quotidien, font l'objet chaque année de nombreuses interventions pour leur pérennisation et leur sécurisation. Pour diversifier les offres de mobilités un important programme de développement de véloroutes, de voies vertes et d'aires de covoiturage est en cours.

L'année 2023 a mis l'accent sur la sécurisation des axes structurants et sensibles comme sur les routes secondaires. Ainsi 6 M€ ont été consacré pour :

- Sécuriser les carrefours les plus préoccupants en termes de sécurité : le carrefour RD117 du lieu-dit Pain paysan à Espira de l'Agly, le carrefour à Maureillas Las Illas entre la RD900 et la RD618 ou encore le carrefour dit de Omya sur la RD900.
- Lutter contre les chocs frontaux sur la RD612A entre Toulouges et Thuir par la mise en place d'un séparateur central en béton
- Assurer la sécurité sur des routes en proximité des communes tels que le carrefour dit de La Perdrix à Trouillas ou encore la traversée du Mas Santraille à Montesquieu des Albères
- Supprimer l'impact du trafic routier sur la biodiversité par la création de passages à amphibiens sous la RD9.

Un renforcement des moyens a été déployé pour mettre en œuvre les principes Éviter et Réduire les impacts des travaux sur la biodiversité : préparation fine en amont des chantiers, suivi écologique durant toute la période des travaux par un écologue indépendant, mise en œuvre des dispositifs limitant les emprises du chantier, des dispositifs étanches pour empêcher la divagation de la petite faune sur la zone de chantier, etc.

La diversification des offres de mobilités passe par la création d'aires de covoiturage et d'aménagements cyclables pour permettre à chacun de choisir le mode de déplacement qui lui convient le mieux.

Chiffres clés



79

Places de covoiturage
ouvertes en 2023 réparties
sur 7 aires.

53 km

d'itinéraires cyclables
aménagés et signalés
en 2022.

4/ Le Service ouvrage d'art des routes départementales

Entretenir pour ne pas réparer, réparer pour ne pas reconstruire

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement. L'entretien courant, les grosses réparations des ouvrages d'art contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

Les ouvrages d'art, à savoir les ponts, les murs de soutènements et les tunnels, sont visités périodiquement afin d'alerter le gestionnaire et d'identifier les travaux d'entretien et de réparation à faire.

Chaque année plusieurs interventions d'entretien spécialisé ou de réparation sont réalisées.

Les 800 ponts en maçonnerie représentent plus de la moitié du patrimoine des ponts routiers départementaux. Cette année, plusieurs ponts ont été réhabilités, notamment le pont en maçonnerie de la route départementale n°6 sur la Rotja à Sahorre : les joints de la voûte de 13,40 m de diamètre ont été restaurés et l'élargissement en béton armé de 1930 a été réparé.

Parmi les quelques 500 ponts en béton armé, le pont de la route départementale n°27 sur le Cady

à Vernet les Bains construit en 1953 a été restauré : après la réalisation de l'étanchéité du pont et de l'aménagement de la surface en 2021, c'est la structure en béton armé qui a été restaurée en 2023. Ci dessous une photo de l'échafaudage pour l'accès et la protection de la rivière.

Dans la catégorie des 100 ponts en béton précontraint, le viaduc de la route départementale n°900 sur la Rome au Perthus construit en 1965 et qui double un viaduc maçonné à 5 arches de 1892 a fait l'objet de deux interventions spécialisées. Les joints du pont, situés aux deux extrémités du pont étaient défectueux et ont été remplacés. Les extrémités des dispositifs de protection du système de précontrainte du pont ont été restaurés.

Les murs de soutènement des routes départementales sont principalement des murs en pierres maçonnées ou en pierres sèches. Un mur de la route départementale n°618 à Bouleternère s'est effondré partiellement : le mur effondré a été reconstruit en paroi clouée. Les murs de part et d'autre de l'effondrement ont été renforcés par des clous avec des croix. Les joints de maçonnerie de 4 autres murs de l'itinéraire ont été restaurés, portant à 104 mètres la longueur de mur restauré.

Chiffres clés



1500
ponts

120 km

de murs de soutènements

94

Interventions sur les ponts
et les murs des routes
départementales

10

déclarations de travaux en
rivière faites auprès des
services de la police de l'eau
précisant les dispositions
prises pour prendre en
compte l'environnement

5/ La Cellule Véloroutes Infrastructures de Mobilité Environnement (CVIME)

Schéma cyclable départemental (PPI 2019–2023)

Adopté en 2019 par l'Assemblée Départementale, le Programme Pluriannuel d'Investissements « Véloroutes, Mobilités Actives et Multimodalité » vise à aménager en cinq ans, 265 km d'itinéraires supplémentaires pour un budget total de 40M€. Ces équipements répondent aux enjeux écologiques actuels y compris dans les territoires peu denses pour dynamiser l'économie locale autour de grands itinéraires touristiques et faire évoluer les pratiques quotidiennes de déplacement.

Le Département aménage un réseau structurant de véloroutes constitué principalement de l'EuroVelo8-la Méditerranée à vélo, Pirinexus, la V81, la véloroute de l'Agouille de la Mar, de la Côte Vermeille, des Aspres, de la Vallée de la Têt, et de Cerdagne Capcir.

A ce jour, le Département enregistre **535km d'itinéraires cyclables réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale**. Depuis 2019, **303 km** ont été aménagés.

En 2023, un nouveau Plan Velo a été adopté par l'Assemblée Départementale et vise à actionner tous les leviers d'actions du Département pour mettre le vélo au cœur des solutions de mobilité du quotidien, particulièrement pour les personnes bénéficiaires du RSA, les collégiens, et les usagers souhaitant changer leurs habitudes de déplacement entre leur domicile et leur travail.

Production d'un bilan des campagnes de comptages sur véloroutes

Compenser la perte de biodiversité après l'aménagement d'infrastructure routière ou cyclable

Objectif Zéro perte nette de biodiversité

> Voie Verte de l'Agouille de la Mar

Le projet de voie verte, traversant une zone humide, son aménagement n'a été possible qu'en définissant des mesures compensatoires et en acquérant 30 hectares de parcelles sur la commune de Saint-Cyprien autour du Mas Salvat. Le plan de gestion est en 2023 en cours d'élaboration par le Conservatoire des espaces Naturels d'Occitanie (CEN). Des actions de restauration de la zone humide et de sauvegarde de l'Emyde lépreuse se dérouleront sur 10 ans pour un montant estimé à **200 000 euros**.

> Rectification de virages sur la RD914 entre Port-Vendres et Cerbère

67 hectares de parcelles en garrigue ont été acquis sur Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer pour compenser l'impact de l'aménagement de la RD914. L'Assemblée Départementale a validé le plan de gestion élaboré par le CEN Occitanie le 16 décembre 2019 pour un montant estimé à **500 000 €** sur 30 ans.

8 mesures doivent être développées pour atteindre 3 objectifs : ouvrir les milieux et assurer leur pérennité, augmenter la capacité d'accueil des 38 espèces patrimoniales et protégées de faune et flore à compenser (Lézard ocellé, Ail petit Moly...), et sensibiliser les riverains sur la philosophie de la démarche.

En parallèle, le Conservatoire Botanique National de Porquerolles a transplanté sur 7 sites appropriés les 2 espèces végétales protégées, *Andropogon dystachios*, *Vitex agnus-castus*, dont les travaux ont entraînés la destruction de plusieurs pieds.

> Aménagement du contournement sud de Cabestany (phase 1)

Le Département a fait l'acquisition en 2023 de 15 hectares pour compenser l'impact des travaux d'aménagement sur les communes de Perpignan et Cabestany de la RD22b.

Ces 15 hectares sont répartis sur 3 îlots sur les communes de Perpignan, de Saint-Laurent-de-la-Salanque et du Barcarès.

L'objectif est de restaurer ces 3 sites sur une durée de 50 ans pour augmenter les populations d'Euphorbe de Terracine, du Psammodrome d'Edward (reptile) et de plusieurs espèces d'oiseaux dont les habitats vont être détruits pendant les travaux.

Le budget pour cette compensation environnementale est estimé à **746 000 €**. Le plan de gestion est actuellement en cours d'élaboration par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie.

Chiffres clés



53 km

d'itinéraires cyclables aménagés et signalés en 2023 dont 12 km en site propre (isolé du trafic motorisé)

6

Conventions d'aménagement signées avec les collectivités partenaires

10 600 000€

votés en 2023 pour l'aménagement des véloroutes

348 475€

de subventions obtenues au titre de la DSID 2023 (Passerelle sur le Sant Jaume)

Chiffres clés



112 hectares

acquis pour la compensation

1

plan de gestion en cours

2

en élaboration

54

hectares de milieu ré-ouverts dont 1,5 pour l'ail petit-Moly

5 000m²

d'espèces invasives (mimosas) et 300 pieds de figuiers de barbarie arrachés

Transplantation de **2** espèces végétales protégées

> La Direction Adjointe de l'Action Territoriale

Garante de la bonne gestion des routes départementales, la Direction adjointe de l'Action Territoriale veille à leur conservation, leur entretien et leur exploitation avec la préoccupation permanente de sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers.

Connaître le patrimoine pour optimiser son entretien

Le Département s'est doté depuis plus de dix années d'un Système d'Information Géographique pour conserver et partager la connaissance du réseau routier départemental.

Cette connaissance est complétée par une surveillance humaine régulière du patrimoine routier encadrée par le guide du patrouillage adopté par le Département. Couplée à un relevé des dégradations désormais assuré par une application de type intelligence artificielle, cette surveillance concourt à la définition d'un programme d'entretien annuel dont le but est, in fine, d'éviter d'avoir à reconstruire l'ensemble des structures routières.

Chaque intervention d'entretien est alors conçue et optimisée de manière transversale entre les services et le laboratoire départemental pour garantir la pérennité des travaux, maîtriser leur impact environnemental et limiter la production des déchets.

Nombre de m² renouvelés en 2023 = 690 698 m²

Maîtriser l'exploitation du réseau routier pour sécuriser l'ensemble des déplacements

La relation avec les usagers du réseau routier est structurée et décrite dans le règlement départemental de voirie qui a été approuvé par l'assemblée départementale le 22 juillet 2013 à l'issue d'une concertation publique. Il guide les décisions prises dans le but non seulement d'assurer la conservation du patrimoine mais aussi de sécuriser les déplacements.

Pour répondre à cette exigence, le Département a mis en place un Centre d'Information Routière. En contact permanent avec les services de secours, le C.I.R. est la porte d'entrée pour toutes les interventions d'urgence. Les opérateurs assurent une veille téléphonique et météorologique 24h/24 pour relayer l'alerte vers les équipes d'intervention des agences routières ou pour assurer l'information des usagers.

Aussi, pour pouvoir intervenir dans les plus brefs délais et mettre en sécurité le réseau routier départemental, les agents des routes sont organisés localement au plus près du terrain pour assurer des astreintes toute l'année.

Nombre d'accidents sur l'ensemble des routes des Pyrénées Orientales : 378 dont moins de 38 % sur le réseau routier départemental (143)

Faire de l'environnement une priorité pour guider chacune des actions

Dans le cadre de ses missions de suivi et d'entretien de son patrimoine routier, la Direction s'est dotée d'un outil d'auscultation automatisé de ses chaussées et de leurs abords, adossé à une intelligence artificielle qui détecte les défauts du revêtement et des équipements de la route. L'exploitation de ces données permet de limiter et d'optimiser les déplacements des équipes.

L'objectif « zéro phyto » a été complètement atteint avec l'abandon total du recours aux produits phytosanitaires. De nouvelles techniques alternatives sont mises en œuvre telle que l'utilisation d'une nouvelle balayeuse aspiratrice pour le désherbage par broyage.

En parallèle, le Département poursuit son action en matière de fauchage raisonné en dotant progressivement les agences routières d'engins spécifiques et en formant les agents aux bonnes pratiques. L'acquisition de bras de rotofauchage électriques, livrés en 2021, s'inscrit également dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone des activités routières.

Enfin, pour chacune des interventions dites de grosse réparation, les matériaux mis en œuvre sont choisis non seulement en fonction de leur pérennité mais aussi en fonction de leurs qualités environnementales. En 2022, la DaAT a préparé un nouveau marché incitant les entreprises à incorporer dans leurs produits de plus en plus de matériaux issus du recyclage.

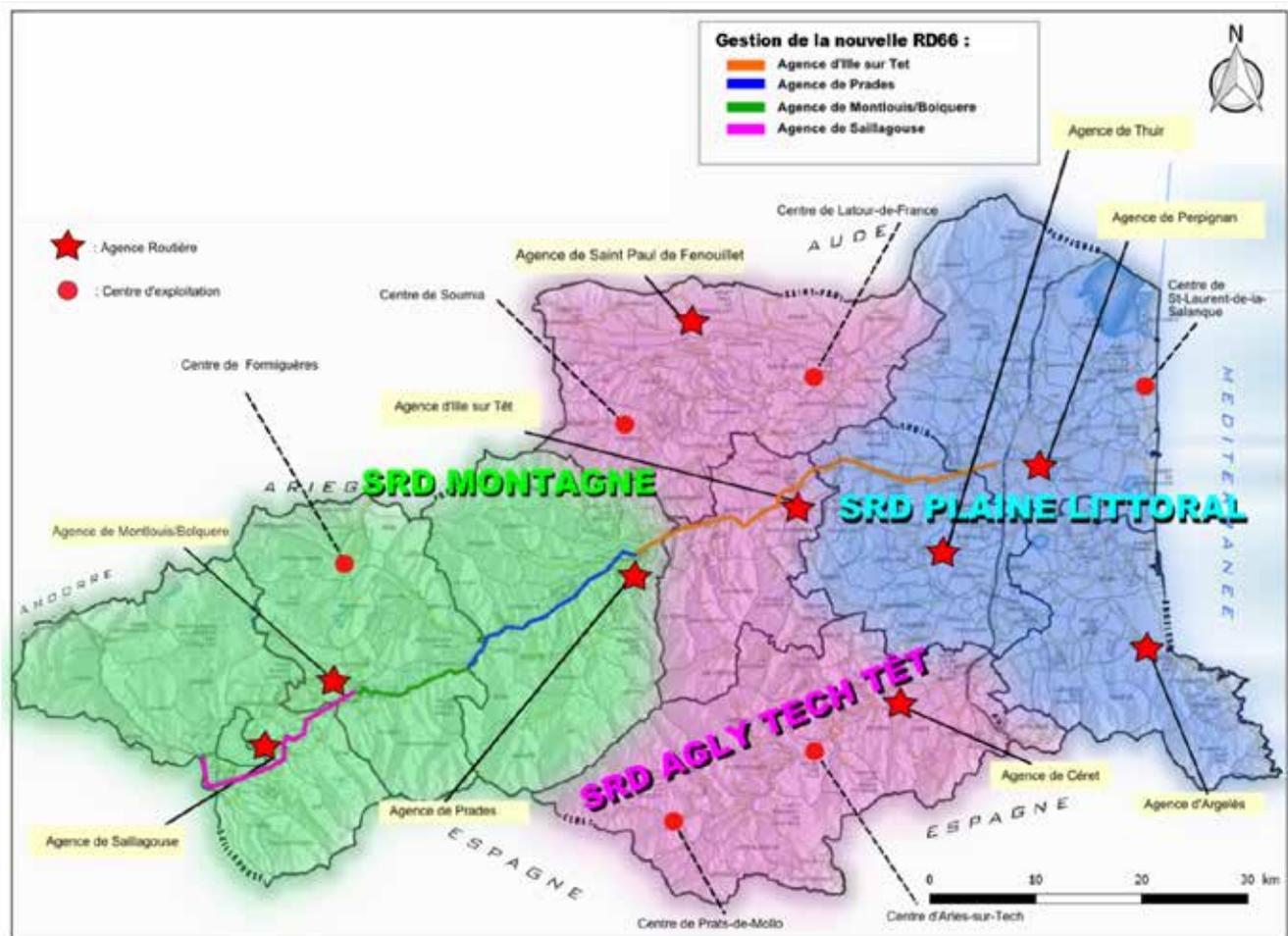
Chiffres clés



- 2 258 Km de routes départementales après intégration de la nouvelle RD66 dans le patrimoine routier départemental
- nombre d'interventions déclenchées par le CIR :
 - 2021 : 1 812
 - 2022 : 2 472
 - 2023 : 2 484 dont 1 271 en dehors des heures ouvrées.

En 2024, le nombre d'interventions augmentera à nouveau significativement avec l'intégration de la nouvelle RD66.

- tonnage de matériaux recyclés : ~22 600 Tonnes d'agrégats d'enrobés



Organisation territoriale de la DAAT

L'organisation de la Direction adjointe de l'Action Territoriale repose sur ses trois Services Routiers Départementaux et sur leurs agences routières pour être au plus proche du terrain et des usagers. Ces trois services sont responsables de la bonne gestion du patrimoine

routier et assurent la fonction de maître d'œuvre pour les opérations d'entretien, de grosses réparations et de sécurité sur leur territoire respectif. Ils s'appuient sur une connaissance très fine de leur territoire pour donner aussi des avis sur l'ensemble des documents d'urbanisme.

En 2023, pour affirmer encore plus ce principe d'équité et prendre en charge l'exploitation de l'ex-RN116 devenue nouvelle RD66, l'organisation de la DAAT a été adaptée et une neuvième agence a été créée à Mont-Louis.

Les services supports ont eux aussi été restructurés pour répondre aux enjeux particuliers de ce nouvel axe majeur exploiter.

Le **Service Gestion de la Voirie** assure un soutien logistique, technique, administratif et juridique au moyen d'unités spécialisées qui élaborent la politique de gestion de crise et mettent à disposition les compétences de référents en matière de traitement des chaussées, de sécurité routière, de gestion du domaine public et d'entretien des dépendances vertes. Il a été renforcé pour notamment améliorer le niveau de service en situation de crise.

Les activités de l'**Unité d'Appui à l'Entretien** rattachée au Service Routier Départemental Agly-Têt-Tech et qui intervient comme prestataire de services auprès des agences routières sur l'ensemble du département pour des activités ciblées (marquage routier, glissières de sécurité, curage de fossés, revêtements localisés de chaussées, élagage par lamier...) verra son activité impactée et devra s'appuyer sur le développement d'outils contractuels pour prioriser les interventions et faire des choix d'externalisation.

Direction **Appui aux Territoires, Europe, Coopération (DATEC)**

1/ Le Service Aides aux communes

Une démarche ascendante pour répondre aux besoins du territoire : l'Aide aux communes.

Le service Aides aux communes a pour mission d'accompagner financièrement les porteurs de projets afin de répondre en premier lieu aux besoins du territoire mais aussi de développer des synergies, des mutualisations, des solidarités, dans des projets innovants et ambitieux.

Partenaire historique et privilégié des communes, le Département réaffirme chaque année, malgré un contexte budgétaire contraint, son soutien aux communes et aux groupements de communes de son territoire.

Il appuie financièrement les communes et intercommunalités pour mener à bien leurs investissements, plus particulièrement ceux dédiés à l'amélioration du service public et à l'amélioration du bien-être des habitants. Sachant qu'une attention toute particulière est portée par le Département en faveur des actions concourant de manière générale à la solidarité, l'écologie et la citoyenneté.

Par ailleurs, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie développent l'ambition de renforcer la cohérence de leurs politiques publiques d'aide aux communes et intercommunalités notamment à travers la contractualisation avec ces territoires.

Par souci non seulement d'efficacité mais aussi de simplification des procédures pour les porteurs de projets, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie ont ainsi convenu de mobiliser l'ensemble de leurs moyens, de façon concertée et coordonnée grâce à l'élaboration de contrats territoriaux et des contrats bourgs-centres.

A cela, s'ajoute le programme d'appui spécifique mis en œuvre par l'Etat pour les villes de moins de 20 000 habitants. Il a pour objectif de conforter la fonction de pôle de centralité de ces petites villes pour leurs habitants et pour leur territoire. Il s'inscrit dans le cadre des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) et relève du volet territorial du CPER 2021/2027. Il se traduit par les contrats Petites Villes de Demain.

Chiffres clés



Pour l'année **2022**,

le service aide aux communes – politiques contractuelles a accompagné **309 projets**, soit **10 974 329 €** de subventions pour un montant total d'opération de **73 714 198 €** par l'intermédiaire des programmes : Aide Directe aux Équipements Structurants, Aide à l'Investissement Territorial, Voirie Communale et Rurale, Plus Beaux Villages de France, Contrats Bourg-Centre/ Petites Villes de Demain/ORT.

Le département compte **4** Contrats Territoriaux Occitanie, **52** Contrats cadre Bourg-Centre, **7** Contrats de Relance et de Transition Énergétique et **25** contrats Petites Villes de Demain.

2/ Appui technique – Ingénierie territoriale

L'appui technique au service des communes et des EPCI.

A travers son offre d'appui technique, le Département est à la disposition des communes et de leurs groupements pour les aider à identifier et mobiliser les bons leviers pour avancer dans leurs projets. Son appui technique est diffus mais structuré, à travers une démarche de coordination et de valorisation, mais aussi le déploiement de partenariats techniques avec les autres acteurs du territoire.

Le Département a développé un appui technique pour les communes et leurs groupements dans l'exercice de leurs compétences, et notamment dans leurs projets de développement local.

Il est réalisé par plus de 30 services et missions au sein de la collectivité, sur près de 50 de thématiques différentes.

À chaque étape d'un projet, le maître d'ouvrage public peut solliciter les services du Département pour l'éclairer dans ses choix et l'aider dans sa prise de décision.

Cet appui technique est diffus au sein de l'institution mais s'appuie sur une démarche transversale de coordination et de valorisation : l'organisation de groupes de travail transversaux, de publications et la participation à des temps forts.

La coordination de l'appui technique passe aussi par l'accompagnement des territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de développement et d'aménagement. Il s'agit notamment de suivre, pour le compte de l'Institution, l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SRADDET, SCOT, PLUi, PLU) et de coordonner l'avis des services lorsque le Département est sollicité en tant que personne publique associée ou pour émettre un avis sur les projets d'aménagement commercial (CDAC).

Il s'agit également de copiloter l'élaboration de documents-cadre tels que le Plan Départemental de l'Habitat (et son Observatoire) avec la DDTM.

Et pour plus d'efficacité, le Département développe des partenariats avec les autres acteurs de l'ingénierie sur le territoire tels que le CAUE, l'AURCA, les services de l'État ou de la Région, etc.

Chiffres clés



160 agents exerçant des missions d'appui technique

40 thématiques

Plus de **2000** prestations par an

45 avis sur les documents urbanisme

3 avis CDAC

3/ Programmes

L'appui technique au service des communes et des EPCI.

Accompagner les porteurs de projets européens et développer les coopérations régionales et internationales.

Les missions principales : Informer, accompagner, coopérer et assurer le suivi de projets, de structures dans le cadre des dispositifs de financements européens.

1- Suivi des Programmes Opérationnels Nationaux et Régionaux FEDER, FSE+, FEADER et des démarches territoriales correspondantes.

Ingénierie de projet et financière en lien avec les services de l'Institution et les acteurs du territoire

Veille informative, recherche de financements européens, diffusion et accompagnement des services et structures du territoire dans le cadre des Programmes précédemment cités, des AAP de la CE, Programme de coopération territoriale (POCTEFA, EUROMED, NEXTMED, SUDOE, EUROPE) et du FSE+ (Axes 2, 3, 4 et 5)

Informez sur les opportunités de financements européens

Accompagner les services lors de candidatures à AAP

Assurer le reporting financier et administratif de subventions en tant que lauréat

2- Accompagner le développement des coopérations et partenariats institutionnels à l'échelle régionale européenne et internationale :

- Publication et pilotage de 3 AAP à l'échelle européenne (Micro-projets transfrontaliers, En route vers l'Europe, Coopération extérieure)
- Traduction et transmission d'offres de partenariats en consortium

3- Contribuer au suivi des structures d'informations sur l'Europe subventionnées par l'Institution (EUROPE DIRECT Pyrénées / ADRET et Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon)

Moyens humains et outils

Trois agents

Les outils :

- publication annuelle d'AAP (site internet et portail des associations)
- pages WEB dédiées aux programmes européens
- diffusion par mail
- participation aux journées d'informations dédiées

Faits marquants

Élargissement du périmètre géographique de l'AAP Coopération extérieure

Élargissement de l'âge des bénéficiaires (9-19 ans) éligibles à l'AAP « en route vers l'Europe »

Première candidature à un AAP du programme européen de recherche Horizon en accompagnement de la DID sur le thème des routes intelligentes et de la sécurité des usagers lors AAP des Programmes européens pour la période 2021-2027

Chiffres clés



Une vingtaine de projets soutenus en 2023 dans le cadre des 3 AAP pilotés par la Direction pour environ **150 000€**

de subventions de la part du Département.

1er AAP POCTEFA : + **5M€** d'aide européenne pour 30 projets de coopération dans les Pyrénées-Orientales

4/ Observatoire – SIG – Cartographie

MISSIONS PRINCIPALES

appuyer les services du Pôle Territoires et Mobilités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques par le biais d'un accompagnement en matière de SIG et production de cartographie (aide à la prise de décision).

RÉALISATIONS

- Administration des données SIG en relation avec l'environnement, l'eau et les territoires (zones humides, forêt / DFCI, aménagements fonciers...)

- Réalisation de documents pour l'aide à la décision (200 cartes, atlas des statistiques économiques)
- Réalisation d'applications SIG (la première sur les zones humides) à destination du public via le logiciel SitMun

PERSPECTIVES

- Financement et suivi du déploiement du logiciel SitMun3 (cartographie en ligne / SIG)
- Suivi du financement et de la création de la Base de données d'occupation des sols du Département

ZOOM



- Le logiciel SitMun, issu d'une collaboration avec plusieurs partenaires sud catalans, permettra au Département de publier des données géographiques à destination du grand public. Il pourra, à terme, être déployé dans les collectivités départementales ne disposant pas de SIG.

- La base de données d'occupation des sols permettra une meilleure gestion de certains services du Département (gestion des espaces naturels, observatoire de l'habitat,...) et fournira une base précise pour les calculs de consommation d'espace dans le cadre du ZAN.

Chiffres clés / Indicateurs



200 cartes annuelles, **60 000 €** d'investissement du Département pour la base de données d'occupation des sols.

5/ Coopération Transfrontalière (partie 1)

Un bassin de vie transfrontalier résilient et citoyen

L'Aire Fonctionnelle EsCaT

L'Aire Fonctionnelle EsCaT est une démarche transfrontalière dont l'objectif est simple : améliorer la qualité de vie des habitant.es de l'Espace Catalan Transfrontalier. Portée par le Département des Pyrénées-Orientales (chef de file), la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona, EsCaT est inscrite en tant qu'Opération d'importance Stratégique dans le Programme européen POCTEFA 2021-2027.

Chiffres clés



1095
réponses reçues à la
consultation citoyenne

377
contributions reçues à
l'appel à idées

L'EsCaT signifie Espace Catalan Transfrontalier. **Il s'agit du bassin de vie transfrontalier que forme le département des Pyrénées-Orientales et les comarques de la province de Girona.**

La démarche territoriale est au long court, car **6 ans lui sont accordés pour réussir. 2023 a été consacré à la connaissance**, car avant de proposer une stratégie pour ce territoire, encore faut-il le connaître.

C'est pourquoi **une importante étude territoire** a été réalisée en 2023, afin de mieux comprendre les différences, les similitudes et les relations entre les côtés nord et sud du territoire.

Et comment la population perçoit-elle cet espace transfrontalier ? Comment le vit-elle et comment l'imaginerait-elle ? Pour répondre

à cette question, **une enquête citoyenne** a également été lancée, complétée par un **appel à idées** afin de connaître les attentes et les propositions de tous et toutes.

Enfin, si l'on souhaite améliorer la qualité de vie des habitant.es, il sera également nécessaire de pouvoir mesurer la progression. Un travail important a donc été mené pour comprendre comment créer des **indicateurs transfrontaliers de bien-être**.

Une des spécificités de la démarche EsCaT étant la démocratisation de la pratique transfrontalière, tant l'étude sur le territoire que les résultats des consultations publiques sont en libre consultation sur la plateforme de la démarche : espace-catalan-transfrontalier.jenparle.net/



6/ Coopération Transfrontalière (Partie 2)

Un soutien pour les micro-projets transfrontaliers

Appel à projets Micro-projets transfrontaliers

Le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya ont créé depuis 2008 le « Fonds de soutien aux micro-projets sur l'Espace Catalan Transfrontalier » pour aider des porteurs de projets à développer leurs échanges et coopérations au bénéfice des habitants de ce bassin de vie transfrontalier, formé par les Pyrénées-Orientales et les comarques de la province de Girona.

À travers cet appel à projets lancé chaque année, l'ambition partagée du Département et de la Generalitat de Catalunya est double :

- être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant l'ensemble des forces vives du territoire ;
- contribuer à l'amélioration, au quotidien, de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et d'apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

Ce dispositif s'adresse plus spécifiquement aux acteurs associatifs, aux communes, aux intercommunalités (et autres établissements publics), aux organismes consulaires, ou encore aux établissements scolaires ou de formation, dont le siège est situé dans l'Espace Catalan Transfrontalier.

Parmi les champs thématiques couverts par cet appel à projets, les domaines les plus souvent traités sont la culture, le patrimoine, la jeunesse, le tourisme, ainsi que les actions en faveur de l'éducation à l'environnement.

Consultez la Liste des lauréats 2023.

Chiffres clés



+ de 300
micro-projets transfrontaliers
financés par le Département
depuis 2008

Près d'1,5 M€
de subventions en 16 ans

28
projets soutenus en 2023

100 000 €
par an consacrés à l'appel
à projets

Direction de l'Eau et de l'Environnement (DEE)

Grâce à ses 4 services et aux 80 agents qui la constituent, la Direction Eau Environnement met en œuvre différentes politiques publiques tournées vers l'anticipation et l'innovation environnementale en réponse aux enjeux du territoire, à l'urgence climatique et écologique et à la prise de conscience croissante de la population sur la nécessaire transition à mettre en place.

Dans ce cadre, elle déploie une multiplicité d'actions dans des domaines très variés :

- la préservation et la gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques, des cours d'eau et des canaux,
- la préservation de la biodiversité et des milieux qui l'abritent (espaces naturels, forêts, zones humides, milieux marins, etc.),
- la gestion environnementale et touristique des 7 sites naturels que gère le Département,
- la structuration d'une offre de randonnée maîtrisée et qualifiée en matière de randonnée et d'activités de pleine nature,
- la prévention contre les risques naturels (risque inondation, risque incendie, risque submersion et érosion),
- l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- la maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables,
- etc.

L'intervention des services prend la forme, selon les cas, d'une action en maîtrise d'ouvrage directe ou d'un soutien financier et/ou technique aux différents partenaires.

Missions :

> Service Barrages Hydraulique

Le Département porte de façon volontariste une politique forte qui se décline autour de 3 axes :

- la préservation et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques,
- la lutte contre le risque inondation et la résilience du territoire,
- le soutien à l'hydraulique agricole, dans un contexte évolutif nécessitant innovations et partage équitable de la ressource en eau.

Ainsi, en parallèle de l'appui technique et financier (plus de 0,5 M€/an) apporté aux structures du territoire (SMBV, ASA, collectivités, etc.), le service Barrages Hydraulique :

- gère en maîtrise d'ouvrage directe 3 ouvrages hydrauliques structurants pour le territoire (Barrage de Vinça, Barrage de l'Agly, retenues de la Raho),
- anime le Comité Barrages (instance de concertation multi-acteurs),

- questionne régulièrement à travers des études ciblées la gestion de ces ouvrages au regard des crises importantes subies (crue majeure–Gloria janvier 2020, Vera avril 2020 ; sécheresses sévères–2007–2008–2017–2018–2022–2023), tout en veillant à garantir leur sûreté pour répondre aux enjeux de sécurité publique.

Il s'agit en effet d'optimiser leur gestion pour que les ouvrages répondent à leurs fonctions principales : écrêtement des crues et soutien de l'étiage et de l'irrigation (Vinça, Agly) et stockage pour l'irrigation (la Raho), dans un contexte de changement climatique en cours.

Des actions prospectives sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique en matière de ressources en eau sont également à l'étude, notamment avec la nécessité de sécuriser les besoins en eau de l'aval du barrage de Vinça à la Raho, ou encore la réalisation de 2 centrales hydroélectriques à l'aval du barrage de Vinça.

► Service Eau SATEP SATESE

Le Département, conscient des enjeux en matière de préservation et de gestion de la ressource en eau (du fait de l'augmentation de la population et des impacts du dérèglement climatique), poursuit de façon volontariste et ambitieuse sa politique en matière de gestion intégrée des ressources en eau.

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, aider à l'optimisation des infrastructures et à la gestion des services d'eau et d'assainissement en assurant un appui technique neutre et gratuit ainsi qu'un appui financier (4 M€/an) aux collectivités, tels sont les objectifs poursuivis par le service Eau SATEP SATESE.

Au-delà des aides financières accordées, il s'agit en effet, à travers le SATEP (Service d'Appui Technique en Eau Potable – 3 agents- 400 visites par an) et le SATESE (Service d'Appui Technique aux Exploitants des Stations d'Épurations – 6 agents -187 suivies et plus de 500 visites par an), de se rendre sur les infrastructures pour apporter expertise et conseils, d'orienter les collectivités dans la réalisation de travaux, de les aider dans

les démarches d'obtention des subventions mobilisables, dont celles de l'Agence de l'eau.

Des actions prospectives sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique en matière de ressources en eau sont également mises en place : démarche de sécurisation de la production d'eau potable à une échelle dépassant les communes et les EPCI, réseaux de suivi pour la qualité des cours d'eau et pour le niveau des nappes d'eau souterraines hors plaine du Roussillon, mise en place d'une plateforme partenariale de suivi de données quantitatives sur l'ensemble des ressources du département (visieau'66), soutien de projets en faveur de la réutilisation des eaux traitées (REUT), soutien des projets favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales (désimperméabilisation, techniques d'infiltration, solutions fondées sur la nature, etc.), amélioration des connaissances sur les ressources encore mobilisables sur le territoire (karst des Corbières, karst du Montou, karst de Villefranche), soutien et participation aux démarches de concertation menées sur le département (SAGE, PRGRE,...), lancement d'appels à projets (réparation urgente de fuites), etc.

► Service Environnement

Les Pyrénées-Orientales constituent un territoire exceptionnellement riche en espaces naturels et en biodiversité.

Conscient de cet enjeu de préservation dans un contexte de déclin de la biodiversité, le Département porte de nombreuses politiques publiques pour accompagner et soutenir les acteurs et renforcer son exemplarité en la matière.

Ainsi, à travers ses 22 agents, le service Environnement porte et anime de nombreux dispositifs visant à :

- accompagner les acteurs dans la préservation des milieux (biodiversité ordinaire, zones humides, forêt, milieux marins, etc.), la sensibilisation aux enjeux de protection (EEDD), la conciliation des usages ;

- réduire l'impact de la collectivité en tant que maître d'ouvrage d'infrastructures (routes départementales, collèges, etc.) à travers un appui technique et méthodologique ;
- soutenir les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables auprès des collectivités et des particuliers (à travers l'animation du Guichet Rénov'Occitanie Pays Catalan, la gestion du site de Thémis Solaire Innovation et le soutien financier aux collectivités) ;
- aider à la structuration d'une offre de randonnée et d'APN de qualité et maîtrisée (à travers la gestion des GR et GRP, l'animation du Réseau Rando66, l'animation de la Commission Départementale Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

► Service des sites naturels

Le département abrite un patrimoine environnemental exceptionnel, fruit d'une conciliation réussie entre préservation de la biodiversité et maintien des activités humaines. Afin de préserver cette richesse inestimable, le Département gère et valorise en régie sept sites naturels : les sites classés des Bouillouses et de Paulilles, les lacs de la Raho et de l'Agly, la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, la Réserve de Nyer et le site des Dosses.

Le service des sites naturels, composé de 33 agents (+ 16 ETP avec de nombreux saisonniers), assure les missions de préservation et de gestion de ces 7 sites, selon les deux axes suivants :

- La préservation :
 - améliorer la connaissance du patrimoine naturel,
 - préserver les zones de biodiversité et assurer les continuités écologiques,
 - agir en lien avec les autres politiques en faveur des espaces naturels.

- La valorisation :

- accompagner la mise en réseau de sites naturels ouverts au public,
- sensibiliser le public à la biodiversité et à sa nécessaire préservation.

À travers cette politique, le Département est au cœur de l'attractivité des Pyrénées-Orientales, dans la mesure où ce sont 1,9 millions de personnes qui sont accueillies sur ces 7 sites chaque année, générant des retombées importantes, en particulier sur des territoires ruraux, souvent fragiles, que ce soit en termes de notoriété ou économiques.

En effet, des études ont montré que, sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine, 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier important pour le développement local des territoires.

Réalisations :

► Service Barrages Hydraulique

Le Département porte de façon volontariste une politique forte qui se décline autour de 3 axes :

- Très forte mobilisation dans le cadre de la sécheresse exceptionnelle connue par le département (appui technique renforcé, participation à de nombreuses réunions de crise, Comités ressources, etc.),
- Gestion des barrages dans un contexte inédit de sécheresse, animation du Comité barrages décuplée et réalisation d'expérimentations en lien avec les acteurs (secteur Agly),
- Poursuite de l'appui technique et de l'accompagnement financier dans le cadre des dispositifs existants (hydraulique agricole, cours d'eau – canaux, milieux aquatiques, lutte contre le risque inondation, etc.),
- Audition par le CTPBOH (étude de danger du barrage de Vinça) et validation du PPI Vinça (Plan Particulier d'Intervention),
- Poursuite des projets de création de centrales hydroélectriques en aval du barrage de Vinça,
- Lancement de l'étude sur la sécurisation des besoins en eau de l'aval de Vinça à la Raho.

► Service Eau SATEP SATESE

- Très forte mobilisation dans le cadre de la sécheresse exceptionnelle connue par le département (appui technique renforcé, présence accrue sur le terrain, participation à de nombreuses réunions de crise, etc.),
- Élaboration d'un « plan départemental en faveur de la sobriété des usages de l'eau » et déploiement de ce dernier,
- Lancement d'un appel à projets auprès des collectivités « réparation urgente de fuites »
- Renforcement de l'appui technique sur le volet « sécurisation de la production d'eau potable », en lien avec la SPL POA,
- Poursuite de l'appui technique, administratif et financier aux collectivités en partenariat avec l'Agence de l'Eau (près de 4 M€/an),
- Poursuite de la mission de gestion et protection des captages d'eau potable et animation du réseau des gestionnaires de Zones Humides,
- Suivi des démarches menées par le Syndicat Mixte des nappes,
- Réalisation du suivi de la qualité des cours d'eau et gestion du réseau piézométrique hors plaine du Roussillon,
- Aide à l'émergence de projets en lien avec l'adaptation du territoire aux impacts du dérèglement climatique (réutilisation des eaux usées, économies d'eau, protection des ressources, gestion intégrée des eaux pluviales),
- Poursuite de l'expérimentation en matière de désimperméabilisation de sites départementaux,
- Mise en place de la plateforme partenariale visi'eau66 sur les données quantitatives à l'échelle du département.

► Service Environnement

► Biodiversité, espaces naturels

- Soutien technique et financier des gestionnaires d'espaces naturels (PNR, FRNC, SM Canigó, etc.) ; Accompagnement des collectivités pour la préservation de leur patrimoine naturel (ex : financement d'atlas communal de la biodiversité, etc.),
- Lancement d'un appel à projets sur la préservation et la restauration des zones humides et mise en œuvre de l'animation sur les Zones Humides,
- Animation du réseau technique départemental des gestionnaires d'espaces naturels,
- Mise en place de mesures compensatoires (Camp Joffre) et accompagnement des projets de la Direction Infrastructures et Déplacements (mise en service d'un batracoduc à Opoul Perillos),
- Appuis techniques et expertises écologiques.

► Education à l'Environnement et au Développement Durable

- Organisation de la Fête de la Nature sur les sites naturels (et culturels) gérés par le Département et intégration de l'offre des principaux partenaires dans les supports de communication,
- Conception et coordination du programme pédagogique « Collégien.ne.s écocitoyen.ne.s. »,
- Accompagnement de la DEJS pour l'animation de l'Assemblée des Collégiens et des autres actions en lien avec les collèges sur le volet EEDD,
- Accompagnement technique et financier des acteurs locaux de l'EEDD et participation aux événementiels menés par ces derniers (ex : journées nationales éducation dans la nature, festival sur les thématiques biodiversité et environnement, etc.).

► Forêt

- Accompagnement technique et financier des collectivités en matière de prévention et de lutte contre le risque incendie (dans le cadre du CFM),

- Soutien à la formation des bénévoles des Réserves Intercommunales de Sécurité Civile (RISC) ; Suivi de l'appel projets « Construisons bois dans les PO »,
- Finalisation du schéma départemental de desserte forestière
- Accompagnement technique et financiers des acteurs en faveur de préservation, de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.
- Suivi de la gestion des forêts départementales de l'Alzine et du Pic d'Estelle confiées à l'ONF.

► Énergie

- Poursuite de l'opération d'équipement en toitures PV en autoconsommation sur les bâtiments départementaux,
- Poursuite des dispositifs en faveur des EnR (Soutien au Plan bois – énergie),
- Accompagnement des particuliers en faveur de la maîtrise de l'énergie et du recours aux énergies renouvelables dans le logement (Animation du Guichet Rénov'Occitanie en Pays Catalan, Chèque isolation, etc.),
- Thémis Solaire Innovation : Lancement d'une mission d'AMO pour travailler au renouvellement d'une offre EEDD et touristique ; poursuite de la gestion du site et des animations.

► Randonnée et Activités de pleine nature

- Poursuite du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : Entretien des 1000 kilomètres d'itinéraires sous maîtrise d'ouvrage départementale ; Soutien aux actions de création, d'aménagement et d'entretien des sentiers de randonnée auprès des structures intercommunales dans le cadre du PDIPR,
- Animation du Réseau Rando66,
- Poursuite de l'étude sur la requalification des sentiers du Massif du Carlit,
- Animation de la CDESI, élaboration du PDESI et élaboration de la stratégie départementale des sports et activités de nature.

► Mer et Littoral

- Soutien des actions du Conservatoire du Littoral et accompagnement des gestionnaires de sites.
- Accompagnement technique et financier pour le projet de valorisation du Phare du Cap Béar.

- Soutien aux professionnels de la pêche et à la SNSM ; Accompagnement du Parc Naturel Marin.
- Sensibilisation des scolaires et du grand public et financement de la campagne Ecogestes dans les ports ;
- Soutien à la valorisation du patrimoine maritime et à l'accueil de bateaux de prestige.

► Service des sites naturels

- Gestion de la Réserve naturelle nationale marine de Cerbère-Banyuls : finalisation de la démarche de concertation engagée dans le cadre du projet d'extension du périmètre de la Réserve Marine et début de rédaction des dossiers administratifs et scientifiques ; poursuite du travail avec le Parc Naturel Marin dans le cadre du projet d'extension ; poursuite des études et suivis scientifiques, des actions de sensibilisation et des actions de surveillance et gestion des usages ; mise en place de la gestion de la ZMEL (Zone de Mouillages et d'Équipements Légers) de la baie de Paulilles, aménagée pendant l'été 2023.
- Gestion du site classé du Lac des Bouillouses : organisation et animation du 1er Comité de gestion du site classé et élaboration d'une feuille de route pluriannuelle, en lien étroit avec le PNR des Pyrénées-Catalanes ; poursuite de la gestion des navettes et du projet de balisage et sécurisation des sentiers du Carlit ; poursuite du projet d'amélioration de l'accueil sur le site (agrandissement Point info, boutique, quai de transports, etc.) ; poursuite des actions en faveur de la préservation des zones humides (mise en défens, etc.) et de la conciliation des usages ; poursuite de l'opération relative à la requalification des sentiers du Massif du Carlit.

- Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles : poursuite de la gestion du site et réalisation des travaux d'entretien (dont adaptations aux conditions climatiques) ; poursuite des actions d'animation et de sensibilisation du public (expositions, visites guidées, manifestations, EEDD...).
- Gestion du site du Lac de la Raho : poursuite du protocole de suivi et d'alerte des cyanobactéries des eaux du site en saison estivale ; poursuite d'une étude piscicole ; poursuite du projet de sécurisation de la traversée de la RD 39 en lien avec la DID ; poursuite des actions de sensibilisation et d'EEDD (en lien avec le GOR).
- Gestion de la Réserve naturelle régionale de Nyer : finalisation de l'étude « Natur'adapt » ; relance de l'animation Natura 2000 Chiroptères ; poursuite de l'amélioration de la gestion des estives, en lien avec les AFP-GP ; poursuite des animations EEDD (scolaires, public porteur de handicap, estivales pour le grand public).
- Gestion du site du Lac de l'Agly : poursuite du projet d'aménagement du « pôle nautique et de pleine nature Agly-Fénoüillèdes » ; poursuite de la gestion quotidienne du site (entretien, manifestations, etc.).
- Gestion du site naturel des Dosses : poursuite de la gestion du site (espèces envahissantes notamment), poursuite des suivis naturalistes et des animations (scolaires et grand public).

PERSPECTIVES 2024

Services Eau SATEP SATESE et Barrages-Hydraulique :

L'année 2024 sera marquée par la poursuite de la sécheresse que connaît le département depuis près de 3 ans, impliquant :

- Une forte mobilisation des services, que ce soit en termes d'expertise, d'appui technique auprès des acteurs locaux mais aussi en appui auprès des services de l'État (DDTM, ARS, Agence de l'eau).
- La poursuite de l'appui financier à travers les différents dispositifs existants ;
- Le renouvellement de l'AAP « réparation urgente de fuites sur les réseaux d'eau potable », élargi à d'autres thématiques (aide à l'acquisition de camions citernes, à la mise en place de suivis sur les sources et les forages) et le lancement d'un nouvel AAP sur la gestion intégrée des eaux pluviales et la désimpermeabilisation des sols,
- La réalisation de l'essai de pompage du forage du Robol,
- La poursuite de la gestion fine des barrages dans un contexte de raréfaction de la ressource et de conciliation des usages,
- La poursuite de l'étude sur la sécurisation des besoins en eau de l'aval de Vinça à la Raho,
- Le lancement de la réalisation de la centrale hydroélectrique sur le canal de Corbère, en aval du barrage de Vinça.

Les autres projets engagés en matière d'exemplarité de la collectivité se poursuivront :

- Création de la centrale hydroélectrique en aval du barrage de Vinça sur la Têt
- Poursuite des projets de désimpermeabilisation des sites
- etc.

Services Environnement :

- Poursuite des différentes politiques publiques
- Avancée du projet de requalification des sentiers du Massif du Carlit
- Accompagnement des collectivités retenus dans le cadre de l'Appel à projet « Qualification et promotion de l'offre de sentiers et d'itinéraires des Pyrénées-Orientales »
- Elaboration du PDESI et approbation de la stratégie départementale en faveur des sports et activité de pleine nature
- Co-animation avec la DID de la démarche d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers,
- Finalisation de la mission d'AMO sur le renouvellement de l'offre EEDD et touristique sur le site de TSI
- Programme d'animations dans le cadre des 20 ans de TSI

Service des sites naturels

- Poursuite de la gestion des 7 sites naturels,
- Dépôt des dossiers administratifs et scientifiques auprès des services de l'État dans le cadre du projet d'extension du périmètre de la Réserve Marine,
- Programme d'animations et de manifestation dans le cadre des 50 ans de la Réserve Marine,
- Organisation du COGES et mise en œuvre de la feuille de route multi-partenaire dans le cadre de la gestion du site classé des Bouillouses, en lien avec le PNR PC,
- Étude du projet de dévoiement de la RD 39 et déplacement du parking du Mas Richemont du site de la Raho
- Accueil de la Flamme Olympique sur le site de la Raho,
- Aménagements pour l'adaptation au changement climatique à Paulilles.

Chiffres clés

**Service Eau SATEP SATESE**

- Financement de 103 opérations en matière d'eau potable – assainissement pour un montant total d'aides du Département de 3 997 922 € (2,6 M€ eau potable ; 1,3 M€ en assainissement, 0,1 M€ eaux pluviales) dont : 6 schémas directeurs d'eau potable, de 3 schémas directeurs en assainissement, construction de deux nouvelles stations d'épuration (La Bastide, Saint Marsal), une étude de faisabilité en matière de REUT et un schéma directeur d'eaux pluviales
- Appui technique accru sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable la production d'eau d'une quinzaine de communes (SIAEP de Bouleternere, Villefranche, Ria, Targassonne, Evol, Boule d'amont, Casefabre, Ille sur Têt...) et appui financier important,
- Participation aux réunions mensuelles de crise eau potable avec l'ARS,
- Poursuite de la démarche engagée en faveur de la désimperméabilisation des sites départementaux,
- Développement et maintenance de la plateforme visi'eau66.

Service Barrages Hydraulique

- 16 réunions du Comité barrages en 2023
- 12 réunions spéciales barrage de Vinça
- 9 Comités ressources en eau (Préfecture)
- 45 % de déficit de remplissage du barrage de l'Agly et de la retenue de la Raho

Service Environnement

- 1000 km de GR et GRP gérés et entretenus par le Département
- Toitures PV sur le bâti départemental : objectif d'une puissance cumulée installée de 1 120 kWc et de 760 000 € d'économies
- 6396 conseils apportés par l'équipe du Guichet Rénov'Occitanie Pays Catalan depuis sa création en 2020, en réponse au même nombre de demandes de renseignements des habitants des Pyrénées-Orientales.
- 6585 collégiens et collégiennes sensibilisés depuis 2016 via le dispositif Collèges 21 devenu en 2022 « Collégien.nes. Écocitoyens Ecocitoyennes »

Service des sites naturels

- Réserve Marine : 250 jours/an de surveillance, 30 000 visiteurs au sentier sous-marin et plus de 30 000 plongeurs sur la réserve (la moitié du total des plongeurs du département),
- Réserve de Nyer : environ 5 000 visiteurs/an,
- Site de La Raho : plus de 1 million d'usagers/an avec une pointe comprise entre 300 000 et plus de 350 000 visiteurs sur juillet et août,
- Site de Paulilles : 250 000 visiteurs/an dont 120 000 en juillet et août,
- Site des Bouillouses : fréquentation totale du site sur les 6 mois estivaux de l'année (mai à octobre inclus) : plus de 200 000 visiteurs/an dont plus de 70 000 usagers des navettes,
- Site des Dosses : plus de 40 000 visiteurs environ, dont 20 000 sur la saison estivale,
- Site de l'Agly : environ 30 000 visiteurs/an, dont 15 000 sur la saison estivale,
- Ensemble des sites : 9 300 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.

Interventions du Département dans le cadre de la sécheresse

Le département des Pyrénées-Orientales connaît depuis près de 3 ans une sécheresse sans précédent, inédite pas sa durée, son étendue et son intensité.

Dans ce cadre, les restrictions d'usage sont en vigueur sans discontinuer depuis juin 2022, imposant un effort individuel mais aussi collectif, pour surmonter cette crise, sur le court terme, et travailler à la réalisation de projets visant à réduire la vulnérabilité du territoire sur le moyen et long termes.

Dans ce contexte, le Département, conscient de la vulnérabilité du territoire face aux impacts du changement climatique se mobilise de longue date en faveur de la gestion et de la préservation de la ressource en eau.

Contrairement à d'autres Départements qui ont arrêté leurs actions depuis la Loi Notre, le Département des Pyrénées-Orientales a fait le choix de maintenir son intervention (technique et financière), et ce, de façon volontariste et engagée, conscient des enjeux et de la nécessité d'appréhender les problématiques de façon globale et solidaire.

Dans ce cadre, il porte des actions en maîtrise d'ouvrage directe (gestion de 3 ouvrages hydraulique structurants) et vient en soutien technique et financier à de nombreux acteurs que ce soit sur le petit cycle ou le grand cycle de l'eau (collectivités, ASA, etc. avec une enveloppe de plus de 4,5M€ / an).

Depuis le début de cette sécheresse, et au delà des actions structurantes et prospectives qu'il mène depuis des années, le Département a déployé des dispositifs spécifiques pour aider le territoire et les acteurs à faire face à cette crise sans précédent.

► Approbation d'un **plan départemental en faveur de la sobriété des usages de l'eau** lors de la session du 11 mai 2023, articulé autour d'un volet interne (renforcement de l'exemplarité de l'institution) et d'un volet externe (soutien des acteurs) qui s'articule notamment autour :

- d'un plan de communication à l'attention des particuliers et la distribution de 20 000 kits d'économie d'eau aux habitants, disponibles dans tous les lieux d'accueil du Département (Maisons sociales de proximité, sites culturels, ...).
- d'un appui technique renforcé que ce soit auprès des collectivités sur la sécurisation de la production d'eau potable et la recherche de fuites, sur la REUSE ou auprès des ASA en matière d'irrigation agricole,
- d'un appui financier renforcé, par le biais notamment d'un appels à projets spécifique sur les réparations urgentes de fuites, à l'attention des communes rurales et des EPCI de moins de 20 000 habitants permettant de majorer les aides en la matière (23 communes aidées en urgence à un taux majoré de 80 %) ;
- du lancement d'appels à projets sur les solutions fondées sur la nature, dont un AAP sur « la restauration et la préservation des zones humides » et d'un AAP « sur la désimperméabilisation des sols » (actuellement en cours) .
- d'une mobilisation très forte de ses services, en appui aux acteurs du territoire (SATEP / SATESE / Service Barrages Hydraulique) dont l'expertise n'est plus à démontrer ;

► En parallèle de ces actions mises en place en temps de crise, le Département poursuit **ses actions structurantes qui s'inscrivent dans une démarche de long terme**, dans un objectif d'anticipation et d'aide à l'adaptation du territoire.

- Appui aux collectivités, à travers ses services d'appui technique en eau potable et assainissement (SATEP / SATESE) et son programme financier à hauteur de 4M€/an ;
- Accompagnement des collectivités sur des sujets d'actualités : préservation et restauration des zones humides, gestion intégrée des eaux pluviales et désimperméabilisation de sites, réutilisation des eaux usées, renaturation et végétalisation des centres urbains ;
- Amélioration des connaissances territoriales pour anticiper l'impact du changement climatique (soutien à des travaux de recherche – étude pour la mobilisation de nouvelles ressources – Karst des Corbières – essais de pompage sur le forage du Rebol et le karst du Montou, etc.) ;
- Amélioration de la diffusion des connaissances des données quantitatives (avec la plateforme collaborative visi'eau66)
- Accompagnement des ASA et ASCO pour aider aux économies d'eau en matière d'irrigation agricole ;
- Participation technique aux démarches prospectives (étude « Eau'rizon 70 » menée par les SMBV et le schéma départemental des eaux brutes agricoles mené par la chambre d'agriculture) ;
- Lancement d'études pour l'amélioration des connaissances (ex : étude sur la dépendance des captages d'eau potable aux canaux) ;
- Gestion des barrages de Vinça et de l'Agly, ainsi que de la retenue de la Raho, de façon la plus fine possible, de manière concertée et partagée.

► En plus de toutes les actions initiées qui se poursuivent, le Département, propriétaire et gestionnaire d'ouvrages structurants pour le territoire et garant de leur pérennité, a renforcé son intervention en **2023 sur deux sujets en particulier** :

- La sécurisation de l'alimentation de la retenue de la Raho, à court terme, à travers la poursuite du partenariat avec la ville de Perpignan dans l'objectif d'améliorer et d'optimiser la gestion de Las Canals (ouvrage structurant de la plaine du Roussillon), qui est aujourd'hui le seul moyen de remplir la retenue),
- Le lancement d'une étude sur la sécurisation des besoins en eau des territoires en aval de Vinça et de la Raho, afin de bien caractériser les évolutions attendues de la ressource, des usages et l'ensemble des leviers d'action possibles pour répondre aux enjeux de demain.

Menée dans un souci de complémentarité avec les études prospectives en cours, cette démarche porte l'ambition de venir :

- alimenter les réflexions et nourrir les discussions,
- proposer en avance de phase un travail de précision sur les outils et les leviers possibles pour résoudre les tensions déjà constatées sur cette partie de son territoire où, en tant que gestionnaire du barrage de Vinça et de la retenue de Villeneuve de la Raho, il est fondé à animer cette réflexion et est en capacité de proposer des solutions.

Cette étude a vocation à s'inscrire en complémentarité de la démarche engagée par la Région concernant l'évolution du Réseau Hydraulique Régional sur les territoires en tension ; les deux études devant également s'alimenter l'une l'autre.

Le Département poursuivra son action volontariste et structurante en 2024.

Il renforcera ses efforts pour :

- **œuvrer en faveur de la sobriété des usages de l'eau et du partage de la ressource,**
- **trouver des solutions « adaptées » sur le long terme, en réponse aux enjeux d'aujourd'hui et de demain (raréfaction de la ressource, besoins en eau actuels et futurs) et réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités dans les années à venir,**



Chiffres clés

- Référence pluviométrie : précipitations moyennes établies sur la période (1980–2010) sur la station de Perpignan de 558 mm/an,
- 2022 : Déficit pluviométrique d'environ 45 %,
- 2023 : Déficit pluviométrique d'environ 56 %, année plus chaude que la moyenne (comme les 6 dernières + 1,8 °C par rapport à la moyenne établie lors de la période 1980–2010 C),
- 2023 : déficit de pluviométrie 11 mois sur 12 par rapport à une année normale, dont 7 mois à plus de 50 % de déficit, déficit 75 % de neige
- 2023 : déficit jusqu'à 90 % d'indice d'humidité des sols superficiels, situation critique des nappes souterraines : la majorité des piézomètres sous des niveaux de crise, dont 5 avec des records bas jamais connus
- 2023 : 16 réunions de Comités barrages + 12 réunions spéciales barrage de Vinça + 9 Comités ressources en eau (Préfecture)
- 2023 : 45 % de déficit de remplissage du barrage de l'Agly et de la retenue de la Raho

Direction d'appui aux projets complexes et aux territoires de montagne

La direction d'appui aux projets complexes et territoires de montagne contribue à la définition, la conception et la formalisation des projets à caractère stratégique que le Département est conduit à réaliser directement ou par l'intermédiaire des organismes publics ou privés dont il est actionnaire, membre statutaire ou financeur. La direction des projets stratégiques coordonne l'action des services de la collectivité et celle des organismes associés, dans la mise en œuvre de projets d'investissement ayant une incidence significative sur un plan financier ou en termes d'organisation des services publics sur tout ou partie du territoire départemental.

Stratégie départementale sur les territoires de montagne

Tout au long de l'année 2023 la direction est venue en appui à la société publique locale (SPL) Trio Pyrénées dans sa phase de démarrage. Cette entreprise a été créée en avril 2022 et répond à l'un des scénarios proposés par l'étude stratégique sur le développement des stations de montagne menée entre 2020 et 2021. L'objectif de la SPL est d'être un opérateur central du tourisme et des loisirs en montagne.

La société dont le Département est le principal actionnaire contribue au rayonnement et au développement touristique durable et équilibré des territoires de montagne sur lesquels

elle intervient, en prenant en considération les contextes économiques locaux, les enjeux environnementaux et humains.

Elle a vocation à préserver la qualité et la spécificité des sites concernés tout en proposant un modèle qui génère la transition des activités touristiques et de loisirs et leur adaptation au changement climatique. En lien fonctionnel avec l'Agence des Pyrénées et la Compagnie des Pyrénées, la SPL Trio Pyrénées met en œuvre les stratégies départementales et régionales du tourisme et des loisirs en montagne.

Stratégie départementale sur l'aménagement numérique du territoire

Aux côtés de la direction des systèmes d'information et de l'aménagement numérique du territoire, la direction d'appui aux projets complexes et territoires de montagne a assuré un co-pilotage de l'opération de déploiement du réseau public fibre optique qui va permettre un accès à l'internet très haut débit à tous les habitants et acteurs économiques du territoire départemental. L'année 2023 est marquée par la remise en affermage de plus de 33 000 prises FttH

supplémentaires, portant à près de 163 000 le nombre de locaux raccordables au réseau fibre optique, ce qui représente 90 % de la couverture des abonnés résidant dans l'une des 190 communes constituant la zone d'initiative publique. Le déploiement de ce réseau de fibre optique va permettre d'intensifier les usages du numérique, favorisant notamment la résidentialisation de télétravailleurs dans des villages ruraux et de montagne.

L'année 2023 est également marquée par l'adhésion des 11 communautés de communes du Département à la convention départementale de partenariat numérique qui propose de :

- structurer, sécuriser et renforcer l'accessibilité de la donnée publique à l'échelle départementale ;
- soutenir la mise en œuvre des dispositifs adaptés aux objectifs et au territoire des communautés de communes, dans une démarche coordonnée avec les opérations similaires menées par les autres signataires de la convention ;
- garantir l'interopérabilité des systèmes et des services ;
- constituer et mutualiser l'ensemble des compétences requises par la nature et la complexité des opérations ;
- coordonner les processus de projet, capitaliser les savoir-faire et les retours d'expérience ;
- massifier l'achat public pour optimiser les coûts d'achat et les dépenses de fonctionnement ;
- contribuer à la construction de la démarche collective pour une organisation efficace et équitable de la transition digitale sur l'ensemble du territoire départemental.

La mise en œuvre de ce partenariat s'appuie sur le Réseau d'Initiative Publique Numérique 66, et sur la constitution d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU), qui mobilise les ressources du réseau Numérique 66 dont la forte capillarité se traduit notamment par une desserte en fibre optique de tous les sites publics sur les 190 communes de la zone d'initiative publique.

Le GFU permet ainsi aux sites participants de déployer les services de transmission électroniques à un débit symétrique garanti de 10 Mégabits par seconde jusqu'à 1 Gigabit par seconde, voire supérieurs sur mesure, assortis d'une Garantie de Temps de Rétablissement de 4 heures.

Mission développement durable

Développement Durable : renforcer les compétences locales et les échanges

Dans le cadre de sa stratégie en matière de développement durable et d'équilibre des territoires, le Département des Pyrénées-Orientales anime un réseau des collectivités et des territoires en démarche de développement durable. Dans ce cadre, élus et agents des collectivités et de leurs groupements se forment, échangent sur leurs méthodes, réalisations et pratiques, et formulent des besoins.

L'animation du réseau est piloté par un comité technique constitué des communes en Agenda 21, des EPCI dotées d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), du CAUE, des PNR, du Pays Pyrénées Méditerranées, de Perpignan Méditerranée Métropole, de l'AMF66, de la DDTM et de l'Ademe.

Programme de formation au Développement Durable

Dans le cadre de son partenariat avec le CNFPT et le PNR Pyrénées Catalanes, le Département a lancé l'offre de formation 2023/2024.

4 formations ont été réalisées en 2023, avec la participation de 87 élus et agents sur les thèmes de la désimperméabilisation, l'agenda 2030, l'arbre en ville et la surfréquentation des espaces naturels.

3 temps fort pour favoriser les échanges

Le Département organise des journées thématiques sous forme de conférences, retour d'expériences et rencontres, à destination des élus et agents des collectivités. Ces journées associent des

experts et des collectivités pilotes.

Le 23 mai, l'atelier « **gestion intégrée des eaux pluviales** » organisé en partenariat avec Aquarese a mobilisé 53 participants. Un focus a été réalisé sur les règles d'urbanisme, l'aménagement des cours d'écoles, des parkings et des espaces publics.

Le 28 novembre, la conférence « **mise en œuvre du zéro artificialisation nette dans la planification** » réalisée en partenariat avec le CNFPT a réuni 60 participants. Les actualités réglementaires ont été présentées et discutées.

Le 5 décembre, les rencontres « **zéro déchet dans la nature** » ont réuni 65 participants. Cette journée a traité l'impact des déchets sur la biodiversité, le pouvoir de police, la prévention des déchets, leur piégeage dans le réseau pluvial et les ramassages citoyens. (1701 caractères espaces compris).

Chiffres clés



271

participants aux formations et rencontres

4

sessions de formations

3

conférences

24

membres du comité technique du réseau départemental 66 de développement durable

Management de l'énergie des bâtiments

Complémentaire à la rénovation énergétique, le management de l'énergie consiste à améliorer les pratiques des usagers des bâtiments et à rationaliser leur recours au chauffage et à la climatisation.

Dans un contexte qui mêle enjeux écologiques, réglementaires et inflation, le Département amplifie son engagement dans la transition et se dote de moyens pour maîtriser et diminuer les consommations énergétiques de son patrimoine bâti.

Stratégie pour la réduction des consommations

En 2021, le Département s'est fixé un objectif de réduction de 49 % des émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments entre 2008 et 2030. Le décret éco-énergie tertiaire oblige également à des efforts de performance énergétique.

Le 24 novembre 2022, le Département a approuvé son plan de sobriété énergétique avec un objectif de réduction des consommations d'énergie de 10 % d'ici 2 ans.

En 2023, le Département a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'année de référence 2022. Il constitue la base de réflexion pour l'établissement du plan de transition 2030.

Coordination des gestionnaires de bâti

4 réunions de coordination ont été organisées avec les directions opérationnelles en charge de la gestion de patrimoine pour mutualiser des moyens et harmoniser les pratiques.

Renfort pour les collègues

En 2023, un poste de référent performance énergétique des collègues a été créé afin de développer la supervision des consommations, monter en compétence sur la définition technique des besoins de travaux et optimiser la mobilisation de financements. Cet agent intervient en complément de l'économiste de flux qui organise le management de l'énergie.

Chiffres clés

**-3%**de consommation d'énergie
malgré l'augmentation du
patrimoine**760 k€**d'aide ACTEE mis en œuvre en
2022-2023.

Sensibilisation des agents

Des outils de communications destinés aux agents ont été développés : calendrier, accroche-porte, Part'agent, intranet...

5 ateliers Ecogestes ont été organisés avec la participation de 47 agents.

Supervision des consommations

La déclaration des consommations 2022 de 65 sites tertiaires supérieurs à 1000 m² a été réalisée dans les délais sur la plateforme OPERAT.

En 2022, le Département (y compris les collèges) a consommé 29 246 MWh, soit une baisse de 3 % depuis 2008.

Un sourcing a été réalisé pour identifier les solutions numériques de recueil et de suivi des consommations. Il a été partagé avec les directions gestionnaires de patrimoine.

1 600 000 € de financements sur 5 ans (hors travaux)

Cette démarche structurante pour le management de l'énergie a été retenue aux programmes CEE ACTEE, permettant d'obtenir un financement de 1,6 M € d'aides sur des dépenses d'ingénierie entre 2022 et 2026, dont 760 k€ pour la période 2022-2023.

Lutte contre la précarité énergétique à domicile

Compte tenu de son rôle de chef de file dans la lutte contre la précarité énergétique, et du contexte inflationniste des coûts de l'énergie, le Département s'est engagé à amplifier le service local d'intervention à la maîtrise de l'énergie (SLIME) et à coordonner l'offre d'accompagnement.

Les ménages en difficulté sont repérés par les travailleurs sociaux. En 2023, 146 demandes d'intervention ont été prescrites dont 112 se sont concrétisées par une visite à domicile. 4 ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ont été organisés, rassemblant 28 participants.

Chiffres clés

**-3%**de la population des Pyrénées
Orientales est en situation de
précarité énergétique**146**ménages orientés par les
travailleurs sociaux**111**

visites à domicile réalisées

4ateliers sur les économies
d'énergie dans son logement**28**

participants

Recomposition et renforcement de l'unité

2023 a été une année de transition. La Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) de l'unité de lutte contre la précarité énergétique a quitté l'équipe en juillet. Elle a été remplacée en décembre.

Un poste de technicien a été créé. La chargée de visite contractuelle a été titularisée sur ce poste. Le recrutement d'un second technicien a été réalisé en parcours emploi compétences. L'unité compte désormais 3 chargés de visites qui interviennent en binôme technicien – CESF.

Expérimentation dans le cadre de l'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Une action a été conduite avec les Maisons Sociales de Proximité (MSP) pour établir un protocole d'intervention de la technicienne auprès des CESF réalisant l'ASLL. Les premières visites de test ont permis de valider l'intérêt d'un tel fonctionnement qui sera généralisé sur la MSP de Perpignan en 2024.

Développement de partenariats

Compte tenu de son rôle de chef de file dans la lutte contre la précarité énergétique, le Département s'est engagé à coordonner l'offre d'accompagnement. Un appel à projet « Service local d'intervention en maîtrise de l'énergie (SLIME) » a été voté le 29 juin 2023, pour permettre aux associations œuvrant dans le champ social d'expérimenter cette action. Deux associations ont été retenues pour réaliser 50 visites à domicile.

1,1 millions d'euros de financements sur 3,5 ans

Le Département valorise les certificats d'économies d'énergie de son Service Local d'Intervention en Maîtrise de l'Énergie (SLIME), dans le cadre d'un partenariat allant du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2025. 88 200 € seront perçus sur les réalisations 2023.

Service Foncier agriculture et rural

Protéger durablement les espaces agricoles et naturels périurbains – limiter l'étalement urbain

La loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux permet la mise en œuvre de périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). En créant le 1er PAEN de France en 2010 (Canohès/Pollestres), puis en déclinant le dispositif sur d'autres communes (Laroque-des-Albères, Alénya), le Département mène une politique forte et volontaire de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains.

La mobilisation de l'outil PAEN permet de lutter durablement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur les secteurs périurbains à enjeux soumis à pression foncière, du fait notamment du développement constant de l'urbanisation sur ces espaces ; un outil des plus opérationnels au regard des objectifs de réduction de l'artificialisation des terres, fixés à travers la loi Climat et Résilience en 2021.

En effet, tout espace agricole ou naturel inclus au sein d'un tel périmètre ne pourra faire l'objet à l'occasion de modification future d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un changement de destination au bénéfice du développement de l'urbanisation. Des périmètres au sein desquels, la collectivité départementale dispose par ailleurs d'un droit de préemption spécifique lui permettant de porter une politique forte de veille et de régulation du marché foncier.

Faits marquants en 2023

- Présentation du Schéma Départemental des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains à Enjeux : les cartographies sont accessibles sur le site internet du Département.
- Démarrage de l'étude de faisabilité du PAEN Illibéris (7 communes – études sur 5149 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale.
- Enquête publique sur le projet de PAEN de Céret.
- Délibération du Département actant le lancement d'études de faisabilité pour un PAEN Piémont des Albères (7 communes – étude sur 13 462 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale.
- Intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN sur plusieurs ventes.

Suivi du marché foncier au sein de ces espaces en 2023

- 28 Déclarations d'Intention d'Aliéner analysées
- 4 préemptions engagées par le Département

Chiffres clés



3 PAEN créés à ce jour

- Canohès/Pollestres (281 ha)
- Laroque-des-Albères (606 ha)
- Alénya (349 ha)

Superficie totale :
1236 ha

Plus de 19 000 ha
supplémentaires en
perspectives à horizon
de trois ans



Aménagement Foncier Rural

Amélioration des conditions d'exploitation des espaces agricoles et forestiers par la restructuration foncière

Transférée de l'Etat aux Départements par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, la compétence d'aménagement foncier rural peut être notamment mise en œuvre à travers différents outils de restructuration foncière.

L'initiative de l'engagement de ces opérations appartient, dans le cas général, aux communes. Elles nécessitent la mise en place de commissions d'aménagement foncier.

Le besoin de restructuration foncière apparaît particulièrement important dans le département des Pyrénées-Orientales. En effet, le foncier agricole y est caractérisé par un parcellaire de petite taille (< 5000 m² en moyenne) et des propriétés morcelées, auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué. Cette situation pèse notamment sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enfrichement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie.

En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les structures foncières à travers un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales :

- l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE);
- les opérations d'Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).

Il y a lieu de préciser que l'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics (notamment linéaires, comme les ouvrages routiers ou ferroviaires).

Chiffres clés



7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier

constituées par le Département à la demande des communes (5), ou en lien avec la réalisation d'ouvrages routiers départementaux (2);

11 communes

engagées dans un projet de restructuration foncière [Stade projets : 1 étude d'aménagement proposée (1 commune), 2 études d'aménagement en cours (2 communes), 3 AFAFE proposés (6 communes), 1 AFAFE ordonné (2 communes)];

9 585 ha

concernés par ces projets.

Faits marquants

- 2 propositions d'aménagement pour la réalisation d'AFAFE soumises à enquête publique;
- 1 nouvelle proposition d'aménagement en vue d'un AFAFE;
- 2 nouvelles études d'aménagement engagées.



Aménagement Foncier Rural – Lutte contre les friches

« Mise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités »

Depuis la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, les Départements sont détenteurs de compétences réglementaires (code rural et de la pêche maritime) liées à l'aménagement foncier rural. L'une de ses compétences déployée à travers la procédure de « mise en valeur des terres inculte ou manifestement sous-exploitées », vise à remobiliser des parcelles agricoles, le plus souvent en friche, pour leur rendre leur fonction productive.

Descriptif de l'action :

La forte expansion de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres agricoles en cours depuis une quarantaine d'années a pour conséquence l'amplification de phénomènes de rétention foncière et de spéculation qui favorisent le développement de friches au détriment de l'activité agricole.

La procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées qui constitue l'un des 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, vise à :

- rétablir la mobilité des terres agricoles et leur rendre leur fonction productive ;

- reconquérir des surfaces en friche, sources de nuisances et de potentiels dangers (risques accrus d'incendie) ;
- restaurer l'attractivité des paysages.

Cette procédure peut être activée sur initiative individuelle à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles ou sur initiative publique, à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

Compte tenu du délai d'inculture requis pour initier la procédure (3 ans), les parcelles remises en valeur peuvent être cultivées en AB, sans période transitoire de conversion.

Faits marquants

La 1ère phase de la procédure collective : diagnostic, classification des fonds, consultation des propriétaires a abouti à un arrêt de l'état des fonds incultes par le Département (30/06/2022). La mise en œuvre de la 2ème phase de la procédure, dont la réalisation est amorcée réglementairement par Préfet, est en cours. Elle doit permettre la remise en valeur des fonds concernée. Des autorisations d'exploiter sont sur le point d'être délivrées à des candidats à l'exploitation.

Chiffres clés



Dans les Pyrénées-Orientales, depuis 2014

plus de 70 ha de foncier inculte ou manifestement sous-exploité ont fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter (procédures d'initiative individuelle).

Plus de la moitié a d'ores et déjà été remis en culture, le reste est cours de remobilisation en vue d'une valorisation agricole ;

Une procédure d'initiative publique déployée à la demande de 4 communes (2 EPCI) sur un périmètre de **1700 ha** vise à la remobilisation de **plus de 300 ha** de fonds incultes ou manifestement sous-exploités soit près de **450 parcelles**.



La Stratégie Départementale pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et l'Environnement Agricole

L'agriculture exerce une influence cruciale sur la configuration de notre territoire, sur la conservation de notre environnement, la préservation du risque incendie et sur la dynamique de l'emploi local.

L'agriculture est un pilier incontournable pour façonner l'avenir alimentaire de notre Département.

Fortement convaincu de cette réalité, le Département des Pyrénées-Orientales s'engage résolument depuis deux décennies dans la mise en valeur de ces enjeux, en menant une politique proactive en faveur du maintien et de l'essor des diverses filières agricoles, participant au développement des circuits courts avec une meilleure valorisation des productions locales et articulant son action autour de quatre axes principaux :

- Axe 1 : Accompagner le développement de l'agritourisme et de l'oenotourisme, gages de qualité et sources de valeur ajoutée pour notre agriculture locale.
- Axe 2 : Favoriser l'agro-environnement et l'agro-écologie afin de promouvoir une agriculture durable et respectueuse de notre environnement.
- Axe 3 : Mettre en œuvre une politique de ruralité visant à garantir un développement équilibré de nos territoires et une gestion optimale de nos espaces agricoles et naturels.
- Axe 4 : Contribuer à la solidarité au sein des différentes filières agricoles et entre les divers territoires.

Les actions menées et soutenues par le Département visent à la mise en œuvre d'un véritable Projet Alimentaire Territorial tendant vers une amélioration de l'autonomie alimentaire de notre territoire, ainsi à l'adaptation des pratiques agricoles d'autant plus dans le contexte actuel marqué par les effets du changement climatique.

Chiffres clés



- près d'une **trentaine** de structures d'animation et développement de filières agricoles, soutenues annuellement par le Département (Chambre d'Agriculture, CIVAM Bio, Société d'Élevage, Groupement de Défense Sanitaire – GDS, Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon – CIVR, SICA CENTREX, Union Syndical Apicole du Roussillon – USAR...) ainsi qu'un soutien accordé aux entreprises et formes de groupement favorisant l'emploi et l'insertion professionnelle dans le domaine agricole (Association Départementale Terre Vivantes, Fédération des Groupements d'Employeurs Agricoles – FIGEA ...)

- un budget 2023 de près de **2,2 millions d'€**, dont la moitié en crédits de fonctionnement,
- premier exercice complet d'activités de la SCIC le Local, avec un volume de **254 tonnes** (dont 47 % en bio) de produits locaux commercialisés à destination de la restauration, pour un chiffre d'affaires de **675 000 €**

Faits marquants 2023

L'année 2023 a encore été particulièrement marquée par une sécheresse sans précédent ayant très durement impacté, l'ensemble des filières végétales (viticole, arboricole, maraîchère) mais également d'élevage (dont l'apiculture) de notre territoire. Compte tenu de cette situation, l'Assemblée Départementale s'est prononcée sur le principe du déploiement d'une mesure conjoncturelle de solidarité à destination des foyers agricoles les plus en difficulté prenant la forme d'une aide forfaitaire de 1 000 €/ foyer, en mobilisant pour ce faire une enveloppe de 400 000 € de crédits. (*déclinaison opérationnelle de cette mesure dès le premier trimestre 2024*)

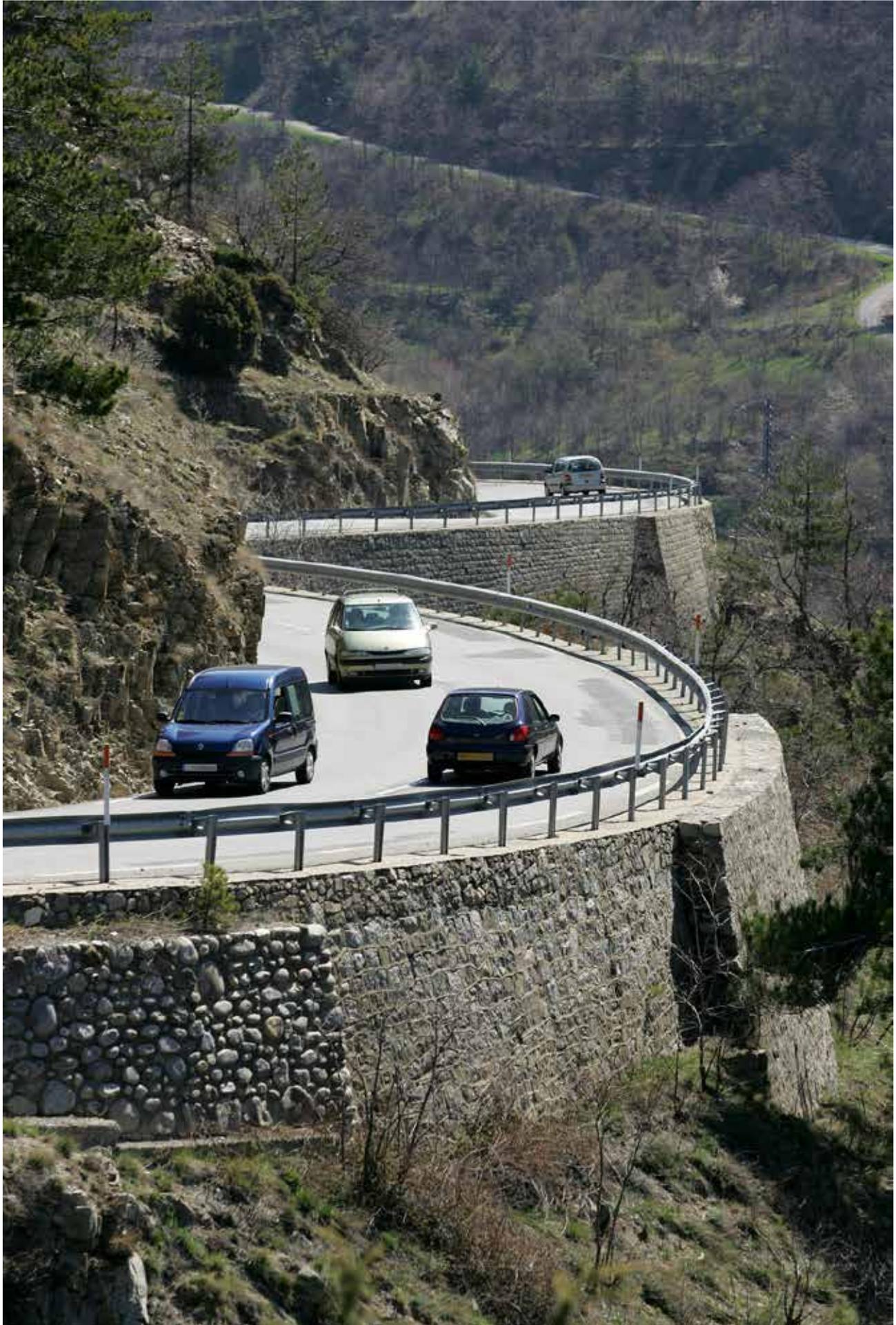


Photo : M. JAUZAC

| | |
|--|-----|
| <i>Direction des Ressources Humaines</i> | 108 |
| <i>Direction Logistique et Bâtiments</i> | 111 |
| <i>Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire</i> | 113 |
| <i>Service Animations et Festivités</i> | 116 |
| <i>Service Administration et Finances</i> | 117 |

Ressources humaines et moyens généraux

Directrice générale adjointe

•

Joriss **GELIBERT**

La DGA Ressources Humaines et Moyens Généraux (DGA RH et MG) regroupe la Direction des Ressources Humaines, la Direction Logistique et Bâtiments, la Direction Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire, le Service Animation et Festivités, le Préventeur Sureté et un service Administratif et Finances. Il s'agit de directions et services transversaux et leurs missions principales sont de soutenir, aider et accompagner les services et directions de la collectivité dans la réalisation de leurs propres missions. Elle contribue pleinement à la réalisation des politiques publiques par l'enjeu stratégique des fonctions supports qu'elle représente.

Par ailleurs, la politique publique relative au très haut débit (THD) est en lien direct entre le Directeur Général des Services et la direction systèmes d'information et aménagement numérique du territoire.

L'année 2023 a permis de poursuivre et de développer les nombreux schémas transversaux lancés en 2022 et permettant de structurer les missions portées par cette DGA : schémas informatique, patrimonial, énergétique, plan de continuité d'activité en matière d'inondation... et ainsi d'inscrire dans la durée les actions proposées à l'ensemble de la collectivité.

Un travail de fond a aussi été initié qui se poursuivra en 2024 par la Direction des Ressources Humaines, en lien avec la Direction Évaluation et Audit pour élaborer au sein de notre collectivité une cotation des métiers.

Il s'agira d'un dispositif qui s'articulera entre deux axes : une valorisation de l'approche métiers (référentiel métier) et une organisation structurée et harmonisée (référentiel d'organisation hiérarchique).



356 agents

Direction des Ressources Humaines

Engagée dans une évolution du projet de direction, la DRH a déployé ses ressources sur des projets structurants après avoir concentré ses forces sur la sécurisation juridique des actes.

2023, année de transition, y a vu éclore dans les actions et les organisations internes les notions d'égalité professionnelle, de dématérialisation, de jeunesse dans l'intergénérationnel et d'attractivité à l'aune de la fidélisation.

Chacune de ces approches a été développée et travaillée de manière transversale pour répondre aux attentes de la collectivité en matière de politique RH.

Œuvrer à l'égalité professionnelle

AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR FAVORISANT L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DÈS LE RECRUTEMENT

Les avis d'appels à candidatures sont rédigés avec le souci de permettre aux candidates et aux candidats de se projeter sans stéréotypes dans un métier. Le choix d'un visuel accompagnant cet avis d'appels à candidatures est effectué avec le souci de favoriser la mixité au sein des équipes (femmes/hommes, jeunes/anciens, etc.).

Les jurys d'audition des candidat.e.s pour les différents postes à pourvoir au sein de la collectivité, vise à une mixité des membres qui les composent.

Des postes sont réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (3 en 2023).

En 2023, la proportion d'agents féminins a été de 61 % et celle des agents masculins a été de 39 %.

Suite aux élections professionnelles de 2022, les nouvelles instances de dialogue social de la collectivité ont été installées en 2023 avec une mixité parmi les représentants des personnels élus.

AGIR POUR RÉDUIRE LES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En 2023, la collectivité s'est engagée dans un chantier de cotation des métiers afin de valoriser le régime indemnitaire alloué aux agents en fonction de critères transversaux appliqués à toutes les filières professionnelles représentées. Ce travail devrait permettre de resserrer les écarts constatés entre les femmes et les hommes dans les montants versés à métiers définis comme équivalents.

Chaque année, la collectivité publie sur son site internet la somme des 10 plus hautes rémunérations de la collectivité, avec leur répartition entre les femmes et les hommes.

Pour 2023, voici les chiffres :

Montant : 999.034,85 Euros, avec 4 hommes et 6 femmes parmi les bénéficiaires.

FAVORISER UN DÉROULEMENT DE CARRIÈRE ÉQUILIBRÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En 2023, la collectivité a promu 126 femmes sur 977 promouvables et 61 hommes sur 829 promouvables au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne. Cela représente une proportion de 67 % de femmes et 33 % d'hommes parmi les agents promus.

Chaque année, la collectivité déclare les nominations de femmes et d'hommes qu'elle a pu effectuer dans les emplois de direction, en respectant la parité sur emplois fonctionnels.

LUTTER CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La cellule « Écoute des violences », composée d'une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée à la prévention et à l'accompagnement des personnes en prise avec les violences sexistes et sexuelles, est chargée de l'analyse technique et juridique des signalements qui lui sont transmis par mail ou courrier, puis de leur traitement. Les membres de la cellule sont soumis aux obligations de confidentialité : à chaque étape de la procédure, la confidentialité, la neutralité et l'impartialité sont donc garanties.

Attractivité de la Collectivité

Voici six points qui illustrent comment notre Département a travaillé à améliorer son attractivité :

- Sécurisation des parcours professionnels :** La déprécarisation des agents contractuels et la proposition de contrats plus longs témoignent de l'engagement de la collectivité à offrir une plus grande stabilité professionnelle. Ces mesures attirent des talents en quête de sécurité d'emploi et de perspectives de carrière à long terme.
- Support à la formation et au développement professionnel :** Faciliter la préparation aux concours via le Compte Personnel de Formation (CPF) démontre un soutien actif au développement professionnel des agents. Cette initiative renforce non seulement l'engagement des agents, mais aussi rend le Département plus attractif pour les nouveaux talents désireux de progresser professionnellement.
- Flexibilité et mobilité interne :** L'octroi de temps partiel sur autorisation, la possibilité de télétravail et l'accompagnement à la mobilité interne sont des politiques qui promeuvent la flexibilité et répondent aux besoins individuels des agents. Ces pratiques illustrent la valeur accordée par l'organisation à l'équilibre vie professionnelle-vie privée et son engagement à aider ses agents à s'épanouir dans divers rôles au sein de la structure.
- Avantages sociaux :** Le maintien de la distribution des tickets restaurant et le remboursement des frais de transport domicile-travail sont des avantages sociaux précieux pour le personnel. Ils contribuent significativement à l'attractivité de la collectivité en offrant un soutien quotidien apprécié par tous.
- Rémunération :** En 2023, la collectivité a lancé un chantier de cotation des métiers afin de valoriser le régime indemnitaire, alloué aux agents selon des critères transversaux appliqués à toutes les filières professionnelles. Cette démarche vise à rendre la collectivité plus attractive et à attirer ainsi que retenir les talents.
- GTT :** La collectivité a conservé les 2 régimes principaux de travail, soit 39h10 et 36h45, laissant ainsi la liberté à l'agent de choisir entre les 2, une fois par an maximum. A compter de 2023, le droit à congés a été porté à 25 jours et celui à RTT est respectivement, selon le régime de l'agent, de 24 jours ou 10,50 jours (année civile entière pour un agent à temps complet). Les horaires variables sont maintenus afin de permettre aux agents de concilier, à la fois leur vie personnelle et professionnelle. Le dispositif de débit/crédit offre toujours la possibilité de cumuler jusqu'à 5 jours de repos complémentaires par an, appelés Crédit Temps Epargnés « CTE ». Une délibération prise en 2011 prévoit la monétisation du Compte Epargne Temps aux agents dès que les conditions sont respectées.

Devenir un repère pour les jeunes dans leurs parcours

Cette année 2023, le Département a renforcé son positionnement en tant qu'employeur public tenant compte des besoins des jeunes et ce sur l'ensemble du territoire. En offrant des opportunités d'emploi ou d'accueil de stages, le Département participe directement par sa propre politique RH, à l'accompagnement aux enjeux de la jeunesse sur le territoire.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Participer à l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'études et professionnel en proposant :
 - des possibilités d'emplois saisonniers sur l'ensemble du territoire
 - des possibilités de contrats d'apprentissage pour suivre leurs études en alternance
 - des accueils de stages d'observation pour les élèves de 3^e
 - des accueils de stages longs (au-delà de 44 jours) et courts dans des domaines d'études très variés.
- Tisser un lien direct avec les jeunes et devenir un interlocuteur privilégié :
 - en suscitant un échange direct dans le cadre de salons emplois tels que le TAF et les jobdating de jeunes diplômés
 - en développant, en collaboration avec la direction de la communication, l'information à travers les réseaux sociaux fréquentés par de jeunes candidats et des professionnels
- Offrir des conditions d'accueil favorables qui concourent à la qualité de leur expérience au Département, en garantissant :
 - le développement des collaborations avec les équipes pédagogiques ou administratives et les établissements de formation (IRFA, GRETA, AFPA, Campus Purple, IFC, UPVD, IRTS, lycée Arago, lycée J. Lurçat...)
 - la formation des maîtres d'apprentissage en charge d'accompagner les alternants
 - la prise en charge intégrale de tickets restaurant pour les stagiaires gratifiés et non gratifiés, distribués en fonction du temps de présence :
 - 119 stagiaires au total ont bénéficié de 3 091 titres-restaurant gracieusement.

Faits marquants



- stand employeur au salon du TAF le 16 mars
- stand employeur au jobdating de l'IRTS le 17 mai
- remise du trophée de l'apprentissage de l'UPVD le 15 juin
- soirée de l'apprentissage le 21 novembre

Chiffres clés



127

Saisonniers



21

apprentis sur année scolaire 2022-2023 et 33 sur 2023-2024

Sur l'année scolaire 2022-2023* :

40

stages d'observation élèves de 3^e

18

stages gratifiés dont

8

de l'IRTS

* Les indicateurs relatifs aux stages ne s'expriment qu'en année scolaire, seuls les chiffres de l'année scolaire 2023-2024 sont présentés, ceux de l'année scolaire suivante n'étaient pas clôturés à ce jour.

Dématérialisation à la Direction des Ressources Humaines

Dans un souci de préservation de la nature, de fluidité dans la transmission des documents et par gain de temps, la DRH a amélioré ses outils en faveur de la dématérialisation et en a développé de nouveaux dans ses services.

DÉPLOIEMENT TRANSVERSAL DE L'APPLICATION I-PARAPHEUR

Dans un environnement professionnel en constante évolution vers la digitalisation, la gestion des documents revêt une importance cruciale. L'application i-parapheur se positionne comme une solution innovante pour dématérialiser les parapheurs, sécuriser les transferts de documents nécessitant une signature d'un service à l'autre et favoriser leurs traçabilités. Il permet également un gain de temps, une réduction des coûts ainsi qu'une sécurité renforcée.

La DRH a développé cette application afin que la majorité des documents RH envoyés par tous les services de la Collectivité transite uniquement via ce biais. Pour ce faire, la DSIANT, en collaboration avec la DRH et toutes les Directions, a mis en place les circuits de validation propre à chacune.

La signature électronique a été mise en œuvre également pour les arrêtés d'autorisation de circuler avec un véhicule personnel dans le cadre des frais de déplacement.

TÉLÉTRAVAIL : UNE PLATEFORME DÉDIÉE AUX AGENTS POUR CANDIDATER ET GÉNÉRER LEUR CONVENTION

Facilité par les nouvelles technologies et l'évolution des modes de vie, le télétravail gagne du terrain. En 2023, accompagné par la DSIANT, la DRH a souhaité mettre en place une plateforme dématérialisée pour la campagne « télétravail 2024 » incluant la candidature et le circuit de validation avec une signature électronique. La convention est complétée automatiquement puis générée.

En 2023, 868 agents ont télétravaillé.

LES IMPRESSIONS EN VOIE DE DISPARITION

En 2023, la suppression de l'ampliation des actes administratifs a permis d'économiser l'impression d'environ 25 760 copies puisque 7 360 actes ont été réalisés. En effet, auparavant le secrétariat de la DRH effectuait 2 à 5 copies par acte (nombre fluctuant en fonction des destinataires prévus en bas de ce dernier).

L'envoi dématérialisé des pièces des dossiers pour les instances représentatives (comités de suivi, Comité Social Territorial « CST », Comité Social Territorial en Formation Spécialisée « CSTFS », Commission Administrative et Paritaire « CPA »...), soit 17 réunions en 2023, a contribué considérablement à la diminution des impressions « papier ».

DIMINUTION DES DÉPLACEMENTS AU PROFIT DE LA VISIOCONFÉRENCE OU DES FORMATIONS À DISTANCE

6 réunions en visio à destination de la centaine de gestionnaires du temps ou des référents Notilus (logiciel de frais de déplacement) pour information relative aux nouvelles réglementations notamment.

Réunions en visio avec la DSI et Chronotime dans le cadre de la mise en place de la nouvelle réglementation.

Webinaires accompagnant les agents, les cadres dans de nouvelles pratiques.

LES CARTES « TITRES-RESTAURANT » : UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE DE LEUR PLACE DANS LE MENU

Une augmentation significative de 64 % du nombre d'agents utilisant la carte est constatée par rapport à 2022.

Direction Logistique et Bâtiments

Direction support pour l'ensemble des Directions et Services du Département. Responsable du patrimoine bâti et non-bâti (hors domaine public routier) et de la logistique transversale.

Missions et perspectives

MISSION PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments :

- Montage des dossiers de subvention FEDER/PAPI / Région Occitanie pour financer le projet,
- Mise en place d'une AMO pour réaliser la maîtrise d'œuvre en matière de réduction de vulnérabilité de notre patrimoine, et lancement des travaux de réduction de vulnérabilité sur un territoire prioritaire (bassin versant de la Têt).

MISSION OPTIMISATION DES MOYENS

- Réalisation d'indicateurs de consommations budgétaires,
- Coordination administrative des demandes de subventions de la direction et dépôt sur plateformes,
- Suivi des dépenses « sac à dos » liées au transfert de la RD 66, en relation avec la DIRSO,
- Poursuite de la conception de la fiche action Trame « Allo DLB ».

SERVICE GESTION PATRIMOINE ASSURANCES

› Gestion immobilière :

- Poursuite des acquisitions foncières sur Perpignan pour les besoins de l'IDEA : Immeuble avenue de Sébastopol, avenue de la Salanque et hôtel « le bon coin »,
- Intégration des biens et parcelles dans le patrimoine départemental suite au transfert de la RD 66.

› Gestion technique :

- Mise en œuvre de la directive des équipements sous pression pour les groupes froids et pompes à chaleur des bâtiments départementaux (27 machines soumises),
- Appui technique à la mise en œuvre du Décret BACS,
- Lancement d'une mission pour l'accompagnement au renouvellement des marchés d'exploitation des équipements thermiques (chauffage, ventilation, climatisation) en vue de l'optimisation des performances énergétiques.

› Assurances :

- Transfert de la RD 66 : intégration du transfert aux données assurantielles pour le calcul des primes pour les nouveaux véhicules, bâtiments et en responsabilité et pour le traitement des sinistres,
- Organisation de journées de formations pour les agents départementaux dans le cadre de la Prévention sur les Risques Routiers avec le groupe «Plans de Préventions des Risques Routiers».

SERVICE LOGISTIQUE FLOTTE AUTOMOBILE

› Logistique achats :

- Logiciel ATAL : Passage en production sur le domaine d'achat véhicule pour une mise en œuvre janvier 2024, préparation au passage sur le logiciel des domaines d'achats de piles, d'électroménager et de mobilier,
- Création d'un showroom pour l'essayage des vêtements de travail,
- Création d'un nouveau bureau magasiniers en face des portes sectionnelles,
- Finalisation de l'aménagement du magasin dans son intégralité.

› Flotte automobile :

- Intégration de la flotte DIRSO et de ses équipements (stations, séparateurs hydrocarbures, VGP...),
- Déploiement de E-ATAL avec armoires à clé,
- Rationalisation et optimisation de la flotte avec redéploiement de véhicules en pools,
- Poursuite du verdissement de la flotte VL avec l'acquisition d'une dizaine de véhicules électriques et d'une dizaine de vélos électriques,
- Navette inter-sites : Mise en place dans le circuit d'un arrêt gare,
- Formations de sensibilisation à la sécurité routière et à l'écoconduite mises en place.

RÉGIE NETTOYAGE / TRI SÉLECTIF

- Sensibilisation les agents du CD sur les écogestes à tenir concernant la gestion des déchets et le tri, Formation des agents référents par site (ambassadeur du tri),
- Identification de nouvelles filières de valorisation ainsi que de nouveaux partenaires,
- Mise en place d'une benne à carton sur les sites Ch. Bourquin et Panchot.

Zoom



- Relogement des Mineurs Non Accompagnés,
- Amélioration de la qualité et de l'accès aux services sociaux,
- Sécurisation, optimisation et rationalisation de la flotte auto

BUREAU D'ÉTUDES

- Accessibilité de la MDPH : remplacement de l'élévateur et création d'une rampe d'accès à l'escalier principal,
- Consultation des entreprises et suivi du début du chantier de la construction d'un bâtiment modulaire accueillant une Unité d'Hébergement pour d'IDEA du Moulin à Vent à Perpignan ; plans d'exécution.

SERVICE INVESTISSEMENTS

› Bâtiments :

- Études et travaux liées au transfert de la RD66, aménagements agence routière de Saillagouse, CEI de Mt Louis et CTER de Bolquère,
- Travaux aménagement du rez-de-chaussée du CFA dans le cadre du projet Hackathon,
- Remplacement des menuiseries du site Bourquin dans un souci d'économie d'énergie,
- Travaux pour le bâtiment modulaire à l'IDEA, pour l'accueil des Mineurs Non Accompagnés,
- Travaux d'aménagement extérieurs au site Panchot (3ème et dernière tranche),
- Consultation des entreprises pour les Archives Départementales et démarrage des travaux (fin 2024),
- Restauration des céramiques de façade à Sant Vicens,
- Travaux de restructuration de l'antenne sociale de Saint Laurent de la Salanque,
- Consultations des entreprises pour l'Hémicycle et démarrage de travaux.

› Monuments historiques :

- Poursuite des études sur : les bastions, la tour carrée et l'éclairage du Château royal de Collioure, les peintures et les fissures de Notre Dame des Anges,
- Travaux toilettes sèches, fosse septique et mur de soutènement de Serrabonne ; Début des travaux d'entretien courant 2024 au PRM, CRC et Serrabonne,
- Consultations Maîtrises d'œuvres accueil et sécurisation façades Castelnou.

RÉGIE TRAVAUX

- Travaux de restructuration suite à l'intégration de la RD 66 : CEI Ille sur Têt ; CEI Mont Louis, Dépôt Routier Olette, AR et AMM Saillagouse, AR Prades, AR Ille sur Têt,
- Travaux de création d'une PMI à l'Antenne Sociale de Jean Moulin à Perpignan (dernière phase : 2eme étage),
- Création d'espaces de CoWorking : Parvis Maison des sports, Terrasse extérieure au Dispensaire, Terrasse extérieure Bâtiment Sauvy, Site Bourquin, Centre Technique Départemental,
- Rationalisation du système de gestion d'accès de l'ensemble des sites du Département suite à un Audit, dans un souci de sécurisation des bâtiments,
- Sécurisation des accès à l'Hôtel du Département (création d'un sas et mise en œuvre de couloirs rapides sous gestion d'accès)..

› Espaces Verts :

- Obligations légales de débroussaillage : Château de Castelnou, Prieuré de Serrabonne,
- Poursuite de l'implantation ou renouvellement de plantes grasses et de cactées résistantes à la sécheresse : sentier botanique et à l'intérieur du château de Castelnou, Palais des Rois de Majorque,
- Plan de remise en état et de sécurisation des jardins et des extérieurs de Sant-Vicens : Installation d'une clôture, dépollution, dévégétalisation, débroussaillage, taille et élagage des végétaux.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Poursuite du remplacement des défibrillateurs semi-automatiques installés depuis plus de 10 ans,
- Mise en place de la formation Incendie virtuelle.

Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire (DSIANT)

La Direction des Systèmes d'Information est garante de l'alignement du système d'information sur la stratégie de la collectivité. Elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien en conditions opérationnelles du système d'information et de sa qualité.

Elle pilote le projet d'aménagement numérique du territoire (Très Haut Débit – Téléphonie mobile) en lien direct avec le Directeur Général.

Par ailleurs, elle évalue et préconise les investissements en fonction des évolutions souhaitées et s'assure de l'efficacité et de la maîtrise des risques liées au système d'information.

Chiffres clés



- **11600** tablettes-PC Y11 distribuées à tous les élèves et au enseignants des 31 collèges publics du Département
- **20000** licences PearlTrees
- **850** demandes d'utilisateurs et incidents traités
- **50** dates de formations ont été dispensées, soit 157 agents formés au total
- **Plus de 200** collectivités et organismes intégrés au projet de territoire connecté
- **60 M€** en 2023 financé par le Département
- **2000** emplois concernés
- **85 %** de la population peut souscrire un abonnement fibre optique sur le réseau Numérique 66
- **168976** logements raccordables au réseau public fibre optique Numérique 66
- **72628** usagers qui ont souscrit un abonnement sur le réseau Public
- **34166** nouvelles prises construites en 2022
- **126 957 907 HT** : montant des investissements réalisés depuis le démarrage du chantier
- **Environ 12 000** messages malveillants reçus sur le deuxième semestre 2023.

Missions

- Mission **stratégique** à long terme afin d'offrir des solutions informatiques durables permettant d'assurer pérennité des investissements tout en appréhendant les évolutions technologiques.
- Mission **d'organisation et d'études** consistant à concevoir et évaluer des solutions informatiques par la prise en compte des besoins : l'élaboration de cahiers des charges, l'étude de projets de développement, la maintenance, le suivi et l'évolution des logiciels existants.
- Mission **de coordination** en animant des groupes de travail utilisateurs-informaticiens et en participant à des groupes de travail interdépartementaux et club utilisateurs.
- Mission **de formation de support et d'assistance aux utilisateurs** sur les logiciels bureautiques et métiers.
- Mission **de gestion et d'inventaire** du parc matériel en assurant l'installation, le suivi et le dépannage de tous les matériels téléphoniques, micro-ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, tablettes, smartphones, alarmes, équipements audiovisuels et visioconférence, prêts de matériels (appareils photos, vidéo projecteurs, PC portables).
- Mission **de Pilotage du Schéma Directeur, de modernisation du fonctionnement de la collectivité** (mécanismes de gouvernance du SI, dématérialisation des procédures, Accompagner les services en assistant à maîtrise d'ouvrage dans la conduite des projets).
- Mission **de production** avec l'exploitation, la maintenance des systèmes, la sécurité, l'atelier reprographie et la PAO.
- Missions **opérationnelles** (achats, comptabilité, marchés publics en lien avec le SAFI).
- Mission **de mutualisation** des moyens informatique et téléphonique avec les organismes partenaires.
- Mission **de sécurité des services numériques** au profit des agents et du public
- Mission **de cybersécurité, Sécurité du Système d'Information**
- Mission **de maintien en condition opérationnelle** de l'infrastructure système, réseaux, téléphonie, alarme et vidéosurveillance
- Mission **d'accueil téléphonique** centralisé
- Mission **de veille technologique, d'amélioration et d'évolution de l'offre numérique** de sa qualité
- Construction du **réseau public Très Haut Débit, Numérique 66** sur le territoire départemental
- Gestion et suivi de la **Délégation de Service Public**, du réseau Très Haut Débit
- Résorption des zones blanches et grises en **téléphonie mobile**.

Perspectives

SERVICE MAINTENANCE & SUPPORT

Mise en place d'un catalogue de services. Action menée dans le cadre Plan d'Administration.

Poursuite de la mise en œuvre du logiciel de gestion des services informatiques (télédistribution des logiciels, annuaire RH).

SERVICE INFRASTRUCTURE ET SYSTÈME

Sécurisation de sites en matière de vidéoprotection et alarmes.

Etude d'un nouveau centre de données (Datacenter) en 2025.

Externalisation de l'hébergement.

Poursuite de la rénovation du parc de serveurs.

Mise en conformité de l'annuaire (AD).

Décliner la politique de sécurité du Système d'Information.

Poursuite de la modernisation de l'infrastructure des collèges.

Adapter les capacités et les moyens pour répondre aux besoins numériques (GED, travail à distance, dématérialisation...).

SERVICE MODERNISATION – PILOTAGE STRATÉGIQUE DU S.I.

Continuité de l'animation du pilotage stratégique du Système d'Information et maintien du plan de charge prévisionnel et constaté pour la DSIANT.

Urbanisme du S.I. : extension du périmètre à la modélisation des accès extérieurs, des relations entre machines et des interfaces entre applications et de l'accessibilité handicapés des applications.

Assistance méthodologique à l'ensemble des services de la DSIANT dans la conduite de leurs projets. Continuité et aboutissement des projets 2023 encore en cours. Prise en charge de nouveaux chantiers.

WEBASE

Chantier de paiement des frais de déplacement aux ASS FAM via un flux Hopayra et non plus sur la paye.

MEDIMAIL

Messagerie sécurisée pour les données de santé : Assistance à la Direction Autonomie pour l'intégration de Medimail à la messagerie Zimbra.

VUE GLOBALE DU SOCIAL

Intégration des données parcours insertion.

LOI REEN

Loi n°2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à Réduire l'Empreinte Environnementale du Numérique en France – lancement de l'étude.

SERVICE APPLICATIONS MÉTIERS

Gestion du SI routier (transfert de la RN 116)

Poursuite du déploiement du parapheur électronique

Système d'Archivage Electronique (SAE)

Mise en œuvre solution pour SI décisionnel

Chantiers sur le SI du social (WebAse, Insertion, MDPH, PCH, APA, WebAccueillant...)

Refonte du SI pour l'aide aux communes, subventions.

Poursuite du logiciel de gestion de l'inventaire et des stocks

Refonte du logiciel de Système d'Information Géographique (SIG)

Outil de gestion du patrimoine foncier.

SERVICE CONCEPTION REPROGRAPHIE

Renouvellement de la presse numérique.

Acquisition d'un nouveau traceur afin de pouvoir répondre à des demandes de sticker de différents formes (sticker rond, logos...).

> Publication Assistée par Ordinateur (PAO) :

Conception des supports de communication graphique (affiches, dépliants, brochures, fiches, etc.)

Dessin, graphisme, mise en page.

Gestion des urgences et des pics d'activité.

Recherches graphique et veille sur les évolutions liées à la communication visuelle.

> Imprimerie :

Assure l'ensemble des tâches liées au fonctionnement et à l'utilisation des matériels et logiciels

liés à la reprographie (impression, traceur, façonnage, assemblage, massicotage, etc.) ainsi

qu'à la duplication de données numériques (gravure CD et DVD).

> Réalisations :

- Impressions : 2259 (70 % des demandes)
- PAO : 883 (27 % des demandes)
- Demandes de papier en tête : 61 (2 % des demandes)
- Numérisation : 23 demandes (1 %)

> Perspectives :

Nous avons reçu un plotter de découpe pour pouvoir répondre à toutes les formes de sticker, une nouvelle presse numérique arrive à la rentrée 2024.

> Chiffres clés :

- Expos 66 : 151 demandes (47 % des demandes)
- Session : 56 demandes (17 %)
- Commission permanente : 20 demandes (6 %)
- Journées du patrimoine : 9 demandes (3 %)
- Semaine des droits des femmes : 27 demandes (8 %)
- Fête du livre vivant : 6 demandes (2 %)
- Génération 66 : 18 demandes (6 %)
- Balades en terre d'artistes : 12 demandes (4 %)
- Fête de la nature : 4 demandes (1 %)
- Été 66 : 4 demandes (1 %)
- Semaine Bleue : 8 demandes (2 %)



THD / Service Déploiement de la fibre et des usages

> **Missions**

Renforcer la cohésion numérique dans le département

Créer un territoire numérique inclusif, souverain, connecté

En construisant un réseau fibre optique, le Département répond aux défis de l'inclusion numérique et de l'accès à une qualité de services numériques sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, face aux enjeux de développement économique et de solidarités humaines et territoriales, le Département s'engage aux côtés des collectivités dans une démarche transversale de déploiement des usages du numérique au service de l'ensemble des politiques publiques.

Réduire les disparités territoriales liées au numérique et proposer des services de qualités aux collectivités territoriales pour concevoir des projets d'inclusion numérique, est l'objectif que s'est fixé le Département.

- **Étendre l'accès pour tous au Très Haut Débit** à horizon 2025 comme le souligne l'objectif du Plan France Très débit. Le projet couvre 190 communes du réseau d'initiative public (RIP) composé de territoires denses et ruraux.
- **Apporter une sécurisation des données** pour l'ensemble des communes du RIP afin de répondre à la menace de cybersécurité. Accompagner les collectivités dans la protection des flux d'information en proposant un réseau partenarial numérique
- **Déployer des usages numériques** sur le volet de l'inclusion numérique et également sur la mutualisation des ressources numériques
- **Corriger les disparités territoriales** en matière de fragilité numérique et structurer les actions afin de favoriser l'inclusion numérique.

> **Réalisations**

- Infrastructure réseau souveraine et multi-technologique permettant d'interconnecter des collectivités au travers du réseau partenarial
- Suivi et pilotage d'un marché complémentaire permettant d'étendre la couverture Très Haut Débit à 180.000 prises à horizon 2025.
- Développement de la transformation numérique auprès des collectivités : Elaboration des missions d'états des lieux des système d'information et de mutualisation des moyens numériques
- Création et suivi des dossiers de subventions Europe (FEDER) et Etat (FSN)

> **Perspectives**

Construction d'un socle de connectivité commun à l'ensemble des collectivités territoriales (Réseau Numérique Partenarial)

Portage de la gouvernance de la donnée à l'échelle départementale autour d'un catalogue de services et d'un centre de données local et souverain.

Poursuite de la construction du réseau Très Haut Débit Numérique 66 (marché de travaux)

Suivi contractuel de la délégation de service public pour la construction du Très Haut Débit

Continuité et aboutissement des projets de subvention (Région, FSN, FEDER, raccordements complexes)

RSSI / Responsable de la sécurité des systèmes d'information

> **Missions**

Définir et mettre en œuvre la politique de sécurité de l'information de la collectivité.

Conseiller, assister, informer et alerter sur les menaces et les conséquences.

Evaluer les risques.

> **Réalisations**

Pilotage de la stratégie de sécurité des systèmes d'information selon la norme ISO 27001 (norme sur la sécurité de l'information). Pilotage et mise en œuvre de la sensibilisation à la cybersécurité.

Etude et préconisations de sécurité.

> **Perspectives**

Continuer et optimiser le pilotage de la stratégie de sécurité des systèmes d'information.

Mettre en place une démarche d'analyse de risque.

Définir le processus de gestion de crise.

Mettre à jour la charte d'utilisation du système d'information.

Déterminer les enjeux externes et internes pertinents dans le cadre du système de management de la sécurité de l'information.

Intégrer les enjeux réglementaires à venir liés à la cybersécurité (directive NIS2).

Service Animations et Festivités

Le Service Animations et Festivités (SAF) intervient sur le plan logistique et technique dans la plupart des manifestations organisées par les différentes Directions administratives du Département des Pyrénées-Orientales et le Cabinet de la Présidence. Aussi bien dans les communes du département que sur les sites gérés par la collectivité : Hôtel du Département, Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure, Maison de la Catalanité, Prieuré de Serrabona, site de Paulilles, Château de Castelnou, Maison des Sports, Maisons sociales, Archives Départementales, Médiathèque, Port-Vendres, Bouillouses et salle Canigou du site Bourquin.

Le SAF apporte conseil et expertise pour les installations fixes de sonorisation/lumière/vidéo dans les salles polyvalentes des collèges ou les sites historiques du département. Les agents de ce service sont habilités à la vérification des infrastructures logistiques : Tribunes, échafaudages, appareils de levage.

De plus, le SAF collabore étroitement avec le pôle Sécurité Incendie lors d'événements programmés par la collectivité.

Une équipe du service est dédiée à la restauration et intervient dans les locaux de l'Hôtel du Département mais également au sein de différentes salles de l'institution ou en dehors dans le cadre de l'organisation de buffet dînatoires ; vins d'honneur ; accueils café ; collations ; vernissages ; etc.

Grandes manifestations

- Voeux à la population
- Fête du Livre Vivant
- Arts au Collèges
- Valeurs en Fête
- Coupe du monde du Parapente

Chiffres clés

503
manifestations

31
prêts de matériels aux directions et partenaires de l'institution – aux communes et à des associations du Département

26
montage d'expositions sur les sites du Département

Mise à disposition de
2 camions
+ 4 chauffeurs
pour la collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire

Achat d'une palette de denrées non périssables à destination des Restos du coeur pour la 2nde année consécutive

Missions

- Réalisation de 24 films : vidéos cagettes, de films informatifs, éducatifs, de type « tutos » à destination des agents du Département, de futurs étudiants et autre publics selon les directions en charge de la demande (Directions des Solidarités, Direction Education Jeunesse et Sports, etc.). Montage de films thématiques, par exemple pour la semaine des Droits des Femmes ; montages vidéos ; films de promotion en lien avec les missions du Département à destination des agents – journal interne ; reportage sur les activités et captation vidéo des ateliers artistiques de fin d'année dans les collèges (musique, danse, arts plastiques). Montage technique, réalisation et enregistrement vidéo pour les grandes manifestations du Département à destination de la population avec installation de caméras robotisées pour rediffusion en live.
- Suivi du Plan de Maîtrise Sanitaire de la cuisine de l'Hôtel du Département.

Réalisations

Poursuivre l'effort des formations du personnel :

- Formation continue des agents en contrat emploi avenir au sein du pôle mais aussi avec des organismes formateurs extérieurs réduite cette année.
- Accueil d'un nouvel emploi PEC à compter 1^{er} novembre pour un an reconductible suite à la fin des CAE.
Mise à jour de diverses formations de tous les agents techniques (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité nécessaire pour la conduite d'engins de chantiers, travaux en hauteur, habilitations électriques, montage de structures et échafaudages).
- Formation continue de l'équipe de Restauration en lien avec les obligations liées au Plan de Maîtrise Sanitaire.

Perspectives

Sobriété énergétique dans la gestion des équipements vêtements

- Continuité d'investissement logistique et technique pour optimiser les différents événementiels.
- achat d'un écran led extérieur grand format.
- achat d'un complément d'éclairage scénique.
- Poursuite du changement du parc lumière à lampe halogène vieillissant par des projecteurs led dernière génération en vue du développement durable.
- Recyclage/destruction des 200 projecteurs scéniques obsolètes encore en stock.
- Location/achat d'un groupe électrogène solaire.
- Renforcer la formation des agents techniques en fonction de leurs missions et des obligations en matière d'hygiène et de sécurité.
- Formation de l'équipe restauration :
 - Nouvelle loi Egalim
 - Équilibre diététique et nutritionnel
 - Tendances alimentaires à 2025
 - Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020

Service Administration et Finances (SAFI)

La création des SAFI s'inscrit dans une démarche de mutualisation des fonctions supports (Passation des marchés/Finances). Leur mise en place est progressive depuis sa création le 1er juillet 2021. 2023 a été marquée par une démarche d'audit portée par la Direction Evolution et Audit et par un prestataire externe visant à harmoniser les procédures et à mettre en place des outils de pilotage communs à tous les SAFI.

Missions

**Centraliser, coordonner,
alerter**

Le SAFI RH MG est le service référent des directions et services du Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux en matière de finances et de marchés publics.

L'unité Finances est en charge d'assurer les engagements comptables et les liquidations des dépenses et recettes générées par les directions et services, d'assurer une fonction plus stratégique d'alerte, de soutien et de conseil dans les phases d'élaboration, de modification et d'exécution budgétaires. L'unité Finances du SAFI est le principal interlocuteur de la Direction des Finances.

L'unité Marchés est en charge des procédures Achats/Marchés/Commande Publique, elle prépare, rédige et instruit les marchés publics des différentes directions et services conformément au RICP en vigueur au sein de la collectivité et en lien étroit avec la Direction de la Commande Publique dont elle est le principal interlocuteur.

SAFI, service pilote pour le déploiement d'I parapheur, au sein de la DGA en matière comptable et de marchés publics.

Perspectives

- Passage à la M57 au 01/01/2024,
- Mise en place d'un outil de suivi de consommation des crédits commun à tous les SAFI,
- Poursuite de la mise en place d'APCP en lien avec le PPI Bâtiments,
- Poursuite du déploiement I parapheur interfacé avec E sedit allant du bon de commande jusqu'au bon pour paiement,
- Mise en place d'un nouveau partenariat avec une centrale d'achat spécialisée dans le numérique et les télécommunications (CANUT) pour répondre aux besoins de la DSI.

Chiffres clés / Indicateurs

Unité marchés

| 2023 | Marchés instruits | Avenants | Sous traitances | Reconductions |
|--------------|-------------------|-----------|-----------------|---------------|
| DLB | 125 | 88 | 10 | 93 |
| DSI | 63 | 4 | 0 | 28 |
| DRH | 3 | 2 | 0 | 3 |
| SAF | 4 | 0 | 0 | 11 |
| TOTAL | 195 | 94 | 10 | 135 |

32 rapports session et notes CP

Unité finances

| 2023 | Bons de commandes | Mandats | Titres | Budget Voté |
|---------------------|-------------------|-------------|-------------|--|
| DLB | 378 | 6839 | 632 | Dépenses : 22 914 081,65€TTC Recettes : 3 041 385,42 €TTC |
| DSI | 548 | 934 | 2 | Dépenses : 17 186 249,08 €TTC Recettes : 0 |
| DRH (Hors chap 012) | 172 | 565 | 479 | Dépenses : 1 553 708,54 €TTC Recettes : 2 538 000 €TTC |
| SAF | 584 | 354 | 0 | Dépenses : 588 140,80 €TTC Recettes : 0 |
| TOTAL | 1682 | 8692 | 1113 | |



Achats et marchés publics responsables

> Action relative à la dimension environnementale

Intégration de dispositions environnementales en application de la loi AGECE du 10/02/20 avec le recours à des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées sous l'impulsion de la DCP. Ex : acquisition d'électroménager et d'équipement de restauration et de laverie collective pour les services du CD66, achat et livraison de vêtement haute visibilité et de vêtements de travail pour les agents du Département des Pyrénées Orientales.

> Action relative à la dimension économique

mise en place d'une procédure de mise en concurrence des centrales d'achats pour des achats DSI à fort enjeu financier dans une démarche d'optimisation économique. Ex : acquisition des tablettes numériques pour les collégiens du Département, prestation de numérisation des dossiers de la MDPH.

Direction des Finances 120

Direction de la Commande publique 125

Direction de l'Evaluation et de l'Audit 128

Compte administratif 2023 130

Pilotage financier et appui stratégique

Directeur général adjoint

•
Nicolas FERNANDEZ

—



35 agents

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique est constitué de 3 Directions (4 Services 2 Missions) :

> Direction des Finances :

- Service Comptabilité
- Service Analyse et Études
- Service Gestion du Bilan
- Service Budget
- Mission qualité comptable
- Mission observatoire Fiscal et Financier

> Direction de la Commande Publique :

- Marchés Publics
- Coordination des Achats

> Direction de l'Évaluation et de l'Audit

Introduction :

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique participe à la définition des principes de gestion de la collectivité et qui apporte réflexion et soutien à l'ensemble de l'organisation pour répondre aux défis transversaux d'amélioration des procédures administratives et de pilotage des ressources.

Missions :

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique est chargé de garantir l'affectation conforme et optimisée de ressources au regard des objectifs stratégiques poursuivis. Il inscrit les moyens administratifs dits support (Finances, Commande Publique, Évaluation et Audit) dans une dynamique renforcée de sécurisation et d'évaluation de la destination des financements départementaux, en déployant un programme innovant de transformation de notre organisation.

Ce Pôle met en œuvre, avec pédagogie, la mission de conseil et de contrôle interne dans la formalisation des dispositifs en amont et en aval des décisions de l'Assemblée départementale. Le mode d'intervention des Directions du Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique se matérialise à travers le souci quotidien des relations aux parties prenantes internes et externes de la décision publique, sur la base de négociations renforcées, de partenariats confortés et d'informations largement diffusées.

Direction des Finances

Garante de la solvabilité à court, moyen et long terme de la Collectivité. Elle assure la qualité comptable, la sincérité et l'équilibre budgétaire. Elle assume un rôle de contrôle interne pour toutes les procédures de portée financières et accompagne les directions pour apprécier l'ensemble des risques financiers liés à la mise en œuvre des politiques publiques départementales.

Service Comptabilité

Rôle de conseil et de contrôle de l'ensemble des écritures comptables de la collectivité afin de garantir la légalité.

MISSIONS

- Contrôle des liquidations (pré-mandatement hebdomadaire : vérification des pièces justificatives, de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits, de la codification marché et opération, du n° d'immobilisation, de la référence PES, codification GED...)
- Ordonnement des liquidations (mandats et titres)
- Gestion des tiers (création, modification, suppression)
- Gestion des intérêts moratoires (préparation des états et transmission aux services, mandatement, suivi)
- Suivi des paiements à l'étranger
- Réponses aux demandes de circularisation (activité reprise par la chargée de mission qualité comptable à compter d'octobre 2023)
- Relation quotidienne avec la Paierie Départementale : Réponse aux observations, gestion des rejets des mandats ou titres, interface avec les Directions des Pôles et les SAFI, etc.
- Gestion des rejets Banque de France en lien avec les SAFI concernés.
- Gestion des habilitations au logiciel de gestion financière.

RÉALISATIONS

Participation à la mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 : groupe de travail, relecture du Règlement Budgétaire et Financier, relecture de la délibération cadre, etc.
Participation à l'enjeu de qualité comptable par le respect des procédures de contrôle interne (application du cahier des contrôles, des procédures budgétaires et comptables, notamment).
Mise en application du contrôle embarqué auprès des SAFI volontaires.
Participation au déploiement du module « e-subventions » (gestion des habilitations, accompagnement des agents du service comptabilité).

PERSPECTIVES

Mise en place de la nouvelle Gestion Electronique de Documents (GED) transverse
Refonte des formations sur le logiciels E-SEDIT afin d'y intégrer les modules subventions, immobilisations et marchés.

Chiffres clés / indicateurs

Nombre de
mandats
(BP + BA) :

43 903

Nombre de titres
(BP + BA) :

8 180

Service Analyse et Études

Le service Analyse et Études recueille et traite l'ensemble des données financières du Département. Le service est également un organe de contrôle et de fiabilité de l'ensemble des flux de financement du Conseil Départemental.

MISSIONS

- Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif ;
- Production d'éléments financiers sources de la communication institutionnelle (documents pour le débat d'orientation budgétaire DOB, production des rapports de présentation du budget primitif BP, du compte administratif CA, production de tout autre document financier...);
- Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP);
- Réalisation des analyses rétrospectives et prospectives des budgets du Département qui constituent le tableau de bord favorisant le pilotage des finances départementales ;
- Suivi budgétaire et financier des organismes satellites financés par le Département (SDIS, UDSIS, Laboratoire départemental...);
- Prévion et suivi des recettes fiscales et dotations de l'Etat ;
- Veille stratégique portant sur les éléments d'actualité (lois de finances par exemple) relatifs aux finances départementales ;
- Liquidation de certaines subventions et participations : SDIS, SM Aéroport, CAUE, attribution compensation CVAE;
- Préparation budgétaire et exécution des liquidations et titres de la MDPH ;
- Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des « correspondants financiers » et SAFI.

RÉALISATIONS

Le service Analyse et Études poursuit l'étude approfondie de l'ensemble des éléments de contexte financier : la tenue à jour du tableau d'analyse prospective, le débat d'orientation budgétaire, le partage des enjeux financiers lors de la discussion budgétaire. Il est l'interlocuteur des services pour la gestion en AP/CP et plus largement la programmation pluriannuelle des investissements. Enfin, il met à jour les données fiscales, financières et économiques permettant de mener des études sur tout domaine ayant un impact sur le budget du Département

PERSPECTIVES

La participation à l'exécution du plan d'audit externe annuel portant sur les organismes associés ;
Le renforcement du cadrage budgétaire pluriannuel et des outils d'aide à la décision financière ;
Le suivi de l'exécution financière du PPI ;
Le suivi et création des AP de travaux par opération, suivi et création des AP pour les subventions d'investissement octroyées, et de ce fait participation avec la DSI à l'étude d'évolution du logiciel de suivi des subventions ;
Le suivi de la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
Le cycle de formation et d'information interne.

Nombre d'agents

2

Grands Chiffres

Cadre A

1

Cadre C

1

ZOOM sur les actions phares



La mise en œuvre de nouvelles procédures de suivi de la gestion pluriannuelle des crédits d'investissement ;
La mise en œuvre de nouvelles procédures de suivi de la gestion du cycle budgétaire ;
L'analyse et consolidation des risques financiers portés par les organismes associés ;
Le suivi et l'analyse des impacts financiers du Plan Pluriannuel d'Investissement ;

L'analyse des impacts du nouveau cadre de régulation des finances publiques locales ;
La préparation de tableaux de bord de suivi des dépenses départementales ;
La préparation et le suivi de l'expérimentation de la renationalisation du RSA

Service Gestion du Bilan

MISSIONS

- Contrôle des liquidations comptables des directions opérationnelles et conseil auprès de ces mêmes directions en matière d'imputations et de procédures comptables,
- Rôle de formation sur la pratique comptable notamment en matière d'investissement et de TVA, conseil auprès des agents du service comptabilité, rédaction de procédures d'amélioration de la pratique comptable et budgétaire,
- Gestion des opérations de fin d'exercice (mouvements d'ordre) et plus généralement gestion des mouvements affectant l'actif et le passif : gestion de la dette départementale y compris le cas échéant des lignes de trésorerie.
- Tenue de l'inventaire comptable (actif départemental),
- Gestion des obligations en matière fiscale (déclaration de TVA, Impôt sur les sociétés en lien avec l'expert comptable),
- Gestion du volet financier des subventions en annuités (préparation annuelle des annuités : 105 dossiers en cours).

RÉALISATIONS

Maintien de la qualité de l'inventaire comptable. Vérification de la concordance entre les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes et les états de l'actif. Intégration du groupe de travail pour la mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 (délibération, transposition...). Mise à jour du manuel de procédures sur la gestion du patrimoine dans le cadre de la refonte du règlement budgétaire et financier (en lien avec la M57).

PERSPECTIVES

Amélioration de la qualité comptable notamment dans la production de l'actif, continuation de la formation des agents de services comptables dans les directions opérationnelles. Renforcement du travail en équipe avec le chargé de mission « Qualité comptable » et le Directeur Adjoint contrôle interne. Conseil et assistance aux directions concernant l'amélioration de la qualité comptable. Transposition des immobilisations via le logiciel e-sedit (18 433 immobilisations) dans le cadre de la mise en œuvre de la M57 au 1er janvier 2024.

Chiffres clés / indicateurs

- > Montant de l'actif brut 2023 :
3,230 Milliards d'€ (budget principal seul)
- > Montant des dotations aux amortissements 2023 :
54,631 M€ (budget principal seul)
- > Montant des quotes-parts de subventions virées au compte de résultat :
6,994 M€ (budget principal seul)
- > Stock de dette au 31/12/2023 (budget principal seul) :
127 M€ (budget principal seul)
- > Taux moyen de la dette :
2,79% (budget principal seul)
- > Durée résiduelle moyenne :
17 ans et 3 mois (budget principal seul)
- > Capacité de désendettement :
1,50 an (budget principal seul)
- > Nombre de secteurs d'activité soumis à la TVA : (budget principal et budgets annexes) :
6
- > Nombre de déclarations de TVA : (budget principal et budgets annexes) :
87 dont **15** demandes de remboursement de crédits de TVA.

Service Budget

L'activité de l'année 2023 a été intense et soutenue pour le service Budget de la Direction des Finances. En plus de leurs tâches habituelles, les agents du service Budget sont restés disponibles et à l'écoute de leurs collègues des autres services et directions, notamment pendant la période de fin d'exercice.

MISSIONS

- Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif et vérification de l'adéquation des écritures avec celles figurant au compte de gestion du Payeur ;
- Préparation et suivi des restes-à-réaliser et des rattachements en fin d'exercice ;
- Préparation des subventions d'équilibre des budgets annexes hors SPIC ;
- Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP / CP) ;
- Pilotage et gestion de la procédure des virements de crédits ;
- Création des lignes budgétaires et d'exécution ;
- Prévision et suivi des recettes fiscales et dotations de l'état ;
- Suivi de la Dotation de Solidarité à l'Investissement des Départements (DSID) ;
- Contrôle des fichiers automatisés du FCTVA, transmission des factures à la Préfecture à sa demande, suivi et liquidation des titres FCTVA ;
- Répartition du Fonds départemental de péréquation des droits de mutations ;
- Répartition du Fonds départemental de péréquation de Taxe professionnelle ;
- Contrôle de l'exactitude des documents à faire certifier par la Paierie départementale dans le cadre de subventions ;
- Liquidation de certaines subventions et participations : SDIS, SM Aéroport, CAUE, attribution compensation CVAE ;
- Préparation budgétaire et exécution des liquidations et titres de la MDPH ;
- Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des SAFI ;
- Suivi des renouvellements d'adhésions à des associations ;
- Transposition des lignes budgétaires et comptables de la M52 vers la M57 pour la préparation budgétaire 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 étant appliquée au 1er janvier 2024.

RÉALISATIONS

Le service Budget a mené à bien toutes ses missions, dont le rythme soutenu des préparations budgétaires avec l'élaboration de deux décisions modificatives 2023, des restes à réaliser et du compte administratif 2022 (budget principal et budgets annexes) ainsi que de la préparation du budget prévisionnel 2024 transposé en M57; vérification des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes ; préparation budgétaire, liquidation des dépenses et recettes du budget MDPH, préparation du compte administratif et vérification du compte de gestion. Suivi des dotations, notamment de la DSID et du FCTVA ; répartition du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles au droit d'enregistrement et du Fonds de péréquation de Taxe Professionnelle, suivi des rattachements des dépenses et recettes de fonctionnement ; suivi et lissage des AP en vue notamment de la clôture et de la création de certaines d'entre elles. Suivi et liquidations des mouvements d'ordre des résorptions d'avance ; Transposition des lignes budgétaires et comptables M52 vers la M57, avec adaptation des documents préparatoires envoyés aux différentes directions et SAFI.

ACTIONS PHARES

Le service Budget a pu mener à bien ses missions de fin d'exercice (préparation DM2, BP 2024 avec transposition des comptes en M57, préparation des restes à réaliser, rattachements, journée complémentaire, en particulier) ; Le service Budget participe aux ajustements à la préparation et à l'élaboration des documents budgétaires ; Le suivi du FCTVA est désormais complexifié du fait de l'automatisation entre Hélios et la Préfecture : la Préfecture demandant des vérifications et des copies de factures pendant la période soutenue de contrôle des CDG, de préparation des CA, résultats et BS.

PERSPECTIVES

Le service Budget est mobilisé pour mettre en œuvre, avec le service Analyse et études, le projet de modernisation de l'élaboration budgétaire par des rencontres régulières avec les SAFI ; Le service Budget entend poursuivre son rôle de conseil et d'assistance auprès des directions concernant l'utilisation de l'outil analytique. Il est également prévu une montée en charge du suivi des AP par opération, avec l'utilisation de la fonctionnalité « commande pluriannuelle ».

Nombre d'agents

2

Grands Chiffres

Cadre A

1

Cadre C

1

Grands Chiffres

Cadre A
1

Mission qualité comptable

La « qualité comptable » est devenue une activité à part entière suite au contrôle de la CRC. Ce dernier a conduit la Direction des Finances à se doter d'un poste d'un chargé de mission Qualité Comptable, depuis le 01/10/2020.

MISSIONS

- Préparer la mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et du Compte Financier Unique ;
- Préparation à la certification des comptes ;
- Accompagnement des responsables et agents des Services Administratifs et Financiers (SAFI) et des Directions/ Pôles opérationnels sur les aspects comptables ;
- Écritures de procédures à destination des agents de la Direction des Finances, des SAFI et des Directions/ Pôles opérationnels ;
- Accompagnement de la démarche de gestion des stocks portée par la mission de modernisation de gestion des stocks et des opérations patrimoniales (logiciel ATAL) ;
- Pilotage de la mise à jour et du suivi du Règlement Budgétaire et Financier et plus largement aux outils de pilotage mis en place par la Direction des Finances ;
- Renforcement des procédures de l'organisation du contrôle financier interne y compris en exécution financière des marchés publics ;
- Participation à la cartographie des risques dans le cadre de la mise en place d'un Contrôle Interne Comptable et Financier (CICF) ;

- Formation des acteurs de la fonction financière sur les domaines relevant de la qualité comptable.

RÉALISATIONS

Accompagnement des services et des SAFI à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 (groupes de travail, transposition des comptes, formations adaptées). Dans une logique de permanence des méthodes (comptables), poursuite de la mise en œuvre des rattachements des charges et des produits à l'exercice et des provisions (procédure à destination des Directions/services, accompagnement, suivi et évaluation, lien étroit avec la DSI dans le cadre des logiciels métiers, lien avec le comptable public, procédure à destination de la Direction des Finances) ; Mise à jour de procédures comptables ou création ; planification de points récurrents avec certains SAFI. Participation à l'accompagnement du RICP, volet « exécution financière » du RICP (animation d'ateliers thématiques).

ACTIONS PHARES

Mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 (avec mise à niveau des logiciels métiers : Social, subventions et RH) ; Mise en production

du logiciel ATAL pour la DLB (gestion de la viture et des EPI) et poursuite du déploiement. Déploiement du module « e-subventions » auprès des SAFI et des services opérationnels (recensement des subventions, ateliers de formation, guide d'utilisation du logiciel, animation).

ERSPECTIVES

Poursuite du déploiement du module de gestion des subventions : animation d'un réseau de référents et planification de formations (nouveaux entrants, rappels, etc.) ; Poursuite du déploiement du logiciel ATAL pour l'IDEA et pour la DLB (stock principal prêt de véhicule, déploiement du portail E-ATAL) ; Mise en place d'une politique de provisionnement des risques (prioritairement sur les axes relevés par la CRC : monétisation du CET et créances douteuses) ; cartographie des risques sur le périmètre Comptable et Financier : identification des risques, mise en place d'un plan d'action, formalisation d'une politique CICF ; accompagnement des SAFI et/ou Directions/Services : participation à la mise en place d'ateliers de formation, de points spécifiques métiers/Comptabilité, mise en place de guides d'utilisation d'E-Sedit.

Nombre d'agents

1
(en poste depuis le 24 octobre 2022)

Grands Chiffres

Cadre A : **1**
Cadre C : **1**

Mission Observatoire fiscal et financier

Le Département des Pyrénées-Orientales entend optimiser la perception des recettes à travers la création d'outils dédiés à l'analyse des produits et à la fiabilisation des données.

MISSIONS

- Mise en place et suivi d'un observatoire des recettes au sein de la Direction des Finances : élaboration de fiches, animation d'ateliers, création d'outils de pilotage et d'aide à la décision
- Prise en charge du P503 en lien avec le service comptabilité
- Suivi et accompagnement des régies
- Elaboration de pistes d'optimisation des ressources
- Mise en place et développement d'outils nécessaires à l'optimisation financière
- Suivi des co-financements liés aux projets transversaux (CRTE, CPER, DSID, etc.)
- Participation à la préparation et au suivi budgétaire de la collectivité

- (cycle budgétaire) en lien avec les services Analyse et Études et Budget
- Participation au développement des pratiques visant à la qualité budgétaire en lien avec le chargé de mission qualité comptable
- Suivi de tableaux de bord (recettes, exécution des budgets)
- Participation au projet de segmentation stratégique et analytique des dépenses et à la démarche de gestion de pluriannuelle des crédits (AP/CP).

RÉALISATIONS

Saisie et régularisation des titres présents sur le compte d'attente P503 ; Suivi des dotations ; Construction de tableaux de suivi ; Suivi et accompagnement des régisseurs dans la rédaction des actes.

PERSPECTIVES

Poursuite de la régularisation du P503 en lien avec les différentes directions et les services de la Paierie Départementale ; Suivi des dotations et subventions ; Fiabilisation des données « recettes » avec les SAFI ; Développement de l'observatoire (élaboration de fiches, etc.).

ACTIONS PHARES

Mise en œuvre de nouveaux outils de suivi en vue de l'apurement des comptes d'attente ; Actualisation du guide des procédures des régies en lien avec le régime de responsabilité des gestionnaires publics ; Mise en œuvre d'outils de suivi des recettes tels que le suivi de la taxe additionnelle à la taxe de séjour.

Direction de la Commande publique

Poursuivant la dynamique engagée depuis sa création en 2020, la Direction de la Commande Publique a œuvré pendant tout l'exercice 2023 pour développer la politique achats du Département et tout particulièrement en conduisant le projet d'élaboration du 1er Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) dans une démarche de co-construction avec les directions opérationnelles.

Dans une logique de performance des achats, allée à la nécessaire sécurité juridique, la DCP a fait évoluer, en lien avec la Direction des Finances, le Règlement Interne de la Commande Publique (RICP) : augmentation du 1er seuil interne des achats « de faible montant », encadrement de l'utilisation des centrales d'achats, développement des marchés partagés, guide pour la variation des prix, parmi les sujets importants traités en 2023.

MISSIONS

La Direction de la Commande Publique anime et coordonne la fonction achats du Département dans ses deux dimensions : la dimension juridique (respect du droit de la commande publique, sécurité juridique, régularité des procédures de passation) et la dimension économique (performance achat, techniques d'achats, stratégies par segments d'achat, nomenclature). Elle apporte une aide à la décision pour la définition des orientations stratégiques de la

politique achat. Elle organise les travaux des instances internes que sont le Comité Achats, les Commissions d'Appel d'Offres et de Concessions. Dans l'organisation déconcentrée de la commande publique départementale, dont elle anime le réseau des référents commande publique (marchés et achats) en s'appuyant sur les SAFI (service administratif et financier, par pôle) lorsqu'ils existent, elle définit et diffuse les règles et méthodes à appliquer pour allier régularité, efficacité et performance de l'achat.

Elle décline son intervention à travers les missions des deux services qui la composent, et dont le pilotage et la coordination sont assurés par le Directeur de la Commande Publique :

Le service des marchés publics

Garant de la rigueur et de la validité juridiques de la passation des contrats de commande publique au sein du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan de la régularité juridique et de la conformité administrative des dossiers et procède à l'instruction des dossiers de consultation des entreprises, au lancement des consultations, à la réception et l'ouverture des plis, à la vérification des rapports d'analyse et décisions, à la transmission au contrôle de légalité, à la notification des contrats et à l'accomplissement des mesures d'information et de transparence, en fonction des seuils de passation définis par le règlement interne de la commande publique. Il traite les avenants pour les contrats qu'il a instruits.

Il centralise et contrôle avant signature les décisions relatives aux marchés prises par l'exécutif, accomplit les formalités de transmission

au contrôle de légalité et d'information périodique à l'assemblée délibérante.

Il est chargé de l'organisation et du fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Concessions.

Il assure des missions de veille juridique, de conseil et d'assistance en droit de la commande publique (marchés publics et concessions) à destination de la direction générale et de l'ensemble des services départementaux.

Il prépare, met à jour et diffuse le règlement interne de la commande publique, notamment en informant et formant les référents marchés de la collectivité dont il anime le réseau permanent.

Il assure le paramétrage juridique du logiciel de traitement des marchés publics, en lien avec les prestataires et en coordonne le paramétrage fonctionnel en lien avec les services informatiques et les prestataires.

Le service de Coordination des Achats

Garant de la performance économique et de la juste satisfaction des besoins dans les contrats de commande publique du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont

la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan des bonnes pratiques et techniques d'achats.

PRINCIPALES MISSIONS

- Pilotage de la nomenclature Achats
- Elaboration et management du processus Achats ; conception et suivi d'indicateurs de performance, de tableaux de bord (transversalité, centralisation de données)
- Coordination renforcée en binôme avec les prescripteurs pour tous les achats transversaux en cours ou identifiés ainsi que sur les segments d'achats identifiés comme stratégiques ou le nécessitant
- Coordination simple pour les autres achats en binôme avec les prescripteurs
- Identification des marchés transversaux et récurrents
- Transmission des bonnes pratiques achats et méthodes (sourçage, négociation, évaluation fournisseurs, etc.)
- Elaboration et mise en place des outils de suivi et de mesure de la performance Achats
- Formation interne à destination des prescripteurs (formation et communication interne)
- Animation du Comité Achats, sous la responsabilité du Directeur de la Commande Publique.

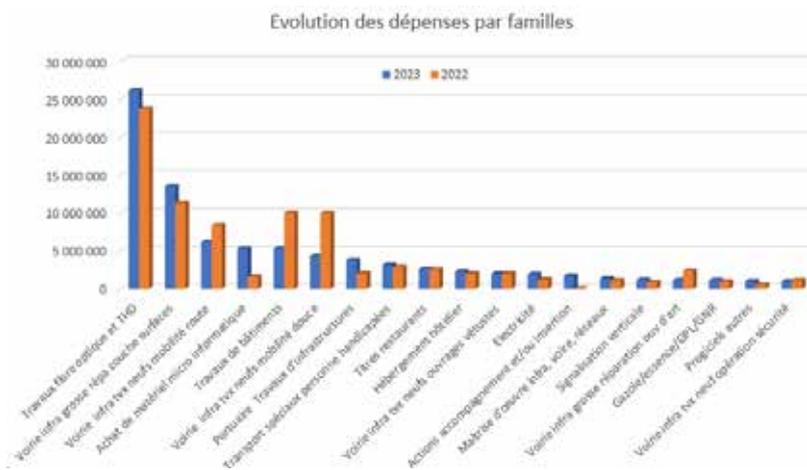
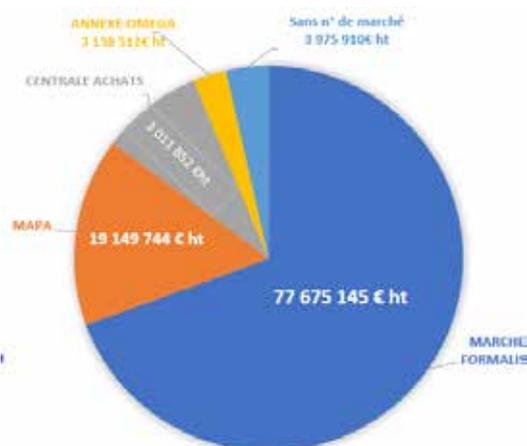
RÉALISATIONS

Le périmètre achats des services du Département a progressé de 6% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 112,9 Millions d'Euro HT. Les dépenses réalisées auprès de 1.860 fournisseurs (dont 920 entreprises domiciliées dans le département des P.O.), se répartissent entre travaux pour 60% des dépenses globales, et achats de fournitures courantes et de prestations de services à 40% (en hausse de + 41%, pour un total de 47,5 Millions d'Euros HT). Près des 3/4 des dépenses d'achats sont couvertes par des procédures formalisées. Quant aux commandes « de gré à gré » (c'est-à-dire non formalisées par un n° de marché), elles ont représenté 3,5% des dépenses d'achat.

La Direction a organisé 2 réunions du Comité Achats durant l'année 2023.

Pour le Service des Marchés Publics

- 9 séances de Commission d'Appel d'Offres
- 1 séance de Commission Concessions
- 83 réunions d'ouverture des plis organisées
- 153 contrats notifiés,
- 54 avenants traités,
- 419 décisions de l'exécutif,
- 86 DCE instruits.



Pour le Service de Coordination des Achats et la Direction

Des dossiers stratégiques

> L'élaboration du SPASER

En complément de la Politique Achats du Département délibérée en 2022, la DCP s'est engagée en 2023 dans la réalisation de son 1er Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables. Ce document, qui sera délibéré au cours du 1er semestre 2024, constitue le fruit d'un travail collaboratif mené avec les directions et services opérationnels du Département. En fixant des objectifs et des indicateurs d'évaluation, il a vocation à mobiliser les acheteurs départementaux dans une démarche commune de changement visant à acheter de façon plus inclusive et plus durable.

La Politique Achats et le SPASER du Département constituent, ainsi, les documents de référence dans le cadre de sa démarche d'optimisation et de performance de ses achats.

> La rédaction et la diffusion de nouvelles fiches du RICP :

- variation des prix
- marchés partagés
- centrales d'achats
- critères d'analyse des offres

La cartographie des achats (analyse des dépenses d'achats N-1) et l'organisation de la **programmation des besoins d'achats N+1**, en parallèle de la préparation budgétaire, sur la base de la Nomenclature achats : recensement, analyses, consolidation globale, et présentation des **revues d'achats** par direction, par pôle, puis à la Direction générale.

20 réunions de présentation organisées de janvier à avril 2023, ainsi qu'une présentation synthétique en réunion des Directeurs.

> Obligation légale (loi AGECE et décret 3R) en lien avec le développement durable :

Pour la 2ème année consécutive, et après recensement, la DCP a établi la déclaration annuelle auprès de l'OCEP (Observatoire Economique de la Commande Publique) concernant les acquisitions de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matériaux recyclés conformément à la loi AGECE. Ainsi, sur l'exercice N-1 (2022), la part des dépenses 3R s'est élevée à 16,80% (soit près de 900K€ HT).

Sur les dossiers de consultation dont l'objet porte sur l'une des 17 familles de produits concernées par la loi AGECE, intégration de nouvelles clauses liées aux exigences de la réglementation anti-gaspillage. Cette démarche a permis de sensibiliser les fournisseurs sur le sujet du réemploi et de la réutilisation, et sur la nécessité d'accompagner le Département dans l'atteinte de ses objectifs.

Des actions en accompagnement des services :

Le SCA/DCP a accompagné les services opérationnels et les SAFI dans la préparation de 12 dossiers de consultation (dont 5 marchés partagés). L'assistance a porté sur tout ou partie des étapes de préparation, passation et exécution des marchés par des actions de benchmark, sourcing, bilan de marché, et accompagnement lors d'entretiens avec les fournisseurs, ainsi que des propositions de rédaction de clauses et de cadres de mémoires d'analyse des offres, notamment en matière environnementale.

Aux côtés de la Direction des Finances, le SCA/DCP a participé à l'audit des régies des boutiques des sites historiques de la Direction des Patrimoines, piloté par la Direction de l'Evaluation et de l'Audit : préparation et tenue des entretiens, analyses, préconisations et restitutions.

> Perspectives :

- Faire adopter le 1er Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) et animer sa mise en œuvre et son suivi ;
- Assister les Directions dans la mise en œuvre des projets achats identifiés lors de la restitution de la programmation achats, et notamment les nouveaux marchés partagés ;
- Améliorer le pilotage de la performance des achats en se dotant d'outils adaptés ;
- Poursuivre la dématérialisation de la phase notification des marchés ;
- Construire, développer et animer une nouvelle offre de formation interne.

Direction de l'Évaluation et de l'Audit

La Direction de l'Évaluation et de l'Audit est rattachée au Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique.

La Direction a vocation à intervenir sur les sujets d'organisation internes à la collectivité, dans trois domaines en particulier :

- Le pilotage stratégique, l'évaluation et le contrôle de gestion ;
- Le conseil en organisation ;
- L'audit (interne et externe).

Par essence, elle intervient de façon partenariale avec les autres Directions et de manière transversale à la collectivité.

Elle peut être missionnée par la Direction Générale des Services pour intervenir dans un domaine en particulier ou saisie par les Directions, ce qui donne lieu à la formalisation d'un contrat d'intervention précisant les attentes de chacun des cocontractants.

Réalisations

Les plus saillants entre autres projets :

PILOTAGE STRATÉGIQUE, ÉVALUATION ET CONTRÔLE DE GESTION

PI/ Déclinaison opérationnelle de la feuille de route du Département La TRAMe :

L'année 2023 a été marquée par une succession de temps de travail pour construire et déployer une méthode afin de faire connaître La TRAMe et lancer l'élaboration de feuilles de route par les directions. Un séminaire a été organisé en février 2024 pour présenter les actions du Projet d'Administration auprès des 80 membres des ateliers, de la DG et des directeurs.trices. Un 2ème séminaire a été organisé en octobre à destination cette fois-ci des directeurs.trices et de leur(s) adjoint(s) et des responsables de service, notamment pour travailler à l'appropriation des actions et à leur déclinaison pour une mise en œuvre opérationnelle qui débutera pour certaines dès 2024. Des actions de communication ont été mises en œuvre : élaboration d'une plaquette de présentation à destination des services, réalisation d'une vidéocagette, rédaction d'articles dans le Part'agents et enfin, création d'une rubrique Intranet.

2 / Participation aux travaux d'acquisition d'un outil de datavisualisation et à la mise en place d'un système d'information décisionnel, en collaboration avec la Direction des systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire :

Le choix de la solution a pu être réalisée en 2024. Les travaux se poursuivent pour ce chantier de longue haleine qui nécessite un travail conséquent sur la donnée, son exploitation et son analyse.

Le déploiement sera progressif (définition de périmètres) et suppose une forte implication des directions concernées. Le recrutement d'un chef de la donnée est une condition importante de la réussite du projet.

3/ Poursuite de l'analytique stratégique financière sur le périmètre de la DGA des Solidarités et de son utilisation dans le cadre des réunions de préparation budgétaire :

Élaboration des recueils budgétaires stratégiques comme outil de pilotage financier des politiques publiques et d'outil d'aide à la décision dans le cadre des préparations budgétaires du BP 2024.

4/ Bilan annuel du PPI :

Lancement de la collecte de données auprès des directions pilotes d'opérations mises en œuvre dans le cadre du PPI « Imagine les PO » en vue de la préparation d'un bilan final.

5/ Réalisation des travaux annuels de tarification :

Élaboration de la délibération cadre annuelle après actualisation de l'ensemble des tarifs pratiqués par la collectivité.

CONSEIL EN ORGANISATION**6/ Lancement des travaux de réflexion sur l'organisation des services et la cotation des métiers, en copilotage avec la Direction des Ressources Humaines :**

Le chantier a démarré par un diagnostic de l'existant : Rencontre de l'ensemble des Directions afin de comprendre les métiers et le positionnement des agents. Elaboration d'un projet de « Référentiel d'Organisation Hiérarchique » qui pose l'ensemble des strates hiérarchiques de notre Collectivité. En parallèle, participation à l'actualisation du référentiel de métiers.

7/ Travaux relatifs à l'organisation de la collectivité, en lien avec la DRH et le Secrétariat Général :

Optimisation des demandes d'évolution d'organigrammes : mise en place d'une procédure centralisée au niveau de la DEA afin d'analyser les souhaits d'évolution d'organigrammes des directions. Travaux d'harmonisation de présentation des organigrammes (nouvelle charte graphique).

8/ Accompagnement des SAFI à la mise en place de procédures et d'outils de pilotage :

Création d'un outil en matière financière pour permettre un suivi plus précis des dépenses et des recettes des Pôles, ainsi que des indicateurs pour suivre et prévoir les marchés publics. Ce travail d'analyse, menée avec les agents des SAFI, a aussi permis de formaliser 5 procédures couvrant le champ du cycle budgétaire, du cas des dépenses et recettes spécifiques, et de l'exécution financière des marchés. La programmation des marchés et la gestion des annexes Omega ont été étudiées lors de cette analyse.

9/ Accompagnement de la Direction Logistique et Bâtiments en matière de vêture :

formalisation d'une procédure afin de connaître les étapes et les acteurs, depuis l'expression du besoin sur le terrain, jusqu'à la fin de vie du vêtement ou de l'équipement de protection individuelle. Cette étude a également permis de toiletter la totalité des paquetages de dotation aux agents. Ce travail vient compléter celui de la Direction des Finances pour la mise en place du logiciel de gestion des stocks Atal, et de la création d'un réseau métier de « référents vêture ».

10/ Étude RH au profit du service des sites historiques de la Direction des Patrimoines :

Lancement de l'étude en 2024 dont le but sera d'apporter des éléments en matière de gestion des effectifs et des compétences, mais aussi sur l'organisation des temps de travail et la redéfinition de certains métiers. Cette étude complète celle sur les projets de monuments, dont l'objectif est de donner une envergure pédagogique, patrimoniale et attractive aux sites historiques.

11/ Poursuite du déploiement d'i parapheur, en co-pilotage avec la Direction des systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire :

un plan de déploiement a été proposé avec comme premier objectif la dématérialisation de la chaîne de validation / signature des flux financiers. Travail en lien avec la Direction des Finances et les SAFI visant à harmoniser les process et les délégations de signature : poursuite du déploiement de l'outil dans la DGA RHMG, et dans un deuxième temps, aide à la production de circuits pour la DGA TM. Désignation de personnes relais dans chaque Direction.

12/ Transfert de la RN116 au Département :

Accompagnement de la DID pour poser sa nouvelle organisation dans la perspective de l'accueil d'une soixantaine de postes supplémentaires liés à la gestion de la RN116. Coordination par la DEA afin d'assurer l'accueil de cette nouvelle mission et d'analyser l'ensemble des impacts.

AUDIT

- Finalisation de l'audit du Laboratoire Départemental Centre d'Analyses des Pyrénées-Orientales
- Réalisation de l'audit interne des régies de la Direction des Patrimoines
- Réalisation des audits de la SPL TRIO et de l'Agence de Développement Touristique 66
- Lancement de l'audit du Syndicat Mixte Canigo Grand Site.

PERSPECTIVES :

Les principaux projets déjà lancés pour l'année 2024 sont les suivants : Déploiement du SID sur un premier périmètre. Rédaction du bilan final Imagine les PO. Elaboration du PPI 2024-2028 en collaboration avec la Direction des Finances. Elaboration de la feuille de route de la Direction Générale à partir des feuilles de route opérationnelles de Directions. Mise en place d'une fonction contrôle de gestion. Appui à la Direction des Ressources humaines pour poursuivre les travaux liés à la cotation des métiers (fiches de poste...). Mise en œuvre des actions de La TRAME. Mise en œuvre du plan pluriannuel d'audit : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Parc Naturel régional Pyrénées Catalanes, Parc Naturel régional Corbières-Fenouillèdes, Comité des Œuvres Sociales du Département.

Chiffres clés



7 politiques publiques ayant fait l'objet d'un recueil budgétaire stratégique ;

23 directions, services ou missions identifiés comme pilote d'actions de La TRAME, en charge d'élaborer leur feuille de route

2 séminaires organisés (plus de 100 participants à chacun)

2 exemplaires du document de présentation de La TRAME distribués auprès de 83 services/missions/directions du Département

5 procédures élaborées pour les SAFI

1 outil pour suivre le budget consommé par Pôle et différents indicateurs en matière de commande publique pour insuffler un pilotage à l'échelle des SAFI

70 fiches de dotations mises à jour pour actualiser les besoins en vêture pour une centaine de métier ou de fonction, concernant 1200 agents.



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif (CA) présente le bilan des réalisations budgétaires au titre de l'exercice 2023.

Les grands équilibres financiers du CA 2023

Les chiffres du CA 2023¹ (récapitulatif en millions d'euros -M€)

| En M € | 2021 | 2022 | 2023 | évolution |
|--|-------|-------|-------|-----------|
| Dépenses réelles de fonctionnement* | 544 | 527,6 | 471,7 | -10,6 % |
| Recettes réelles de fonctionnement* | 647,5 | 627,9 | 557,3 | -11,2 % |
| Dépenses réelles d'investissement (hors emprunt) | 97 | 120,7 | 109,2 | -9,5 % |
| Recettes réelles d'investissement (hors emprunt) | 16 | 18,9 | 22,9 | 21,1 % |
| Encours de la dette | 184,1 | 143,7 | 127,3 | -11,4 % |

*Dépenses réelles de fonctionnement n'intégrant pas les dotations semi-budgétaires. Recettes réelles de fonctionnement n'intégrant pas les reprises sur amortissements et provisions.

| En M € | | 2022 | 2023 | évolution |
|--|--|-------|-------|-----------|
| Dépenses réelles de fonctionnement* | Exercice 2022 rebasé sans l'allocation RSA 2022 | 442,7 | 471,7 | 6,6% |
| Recettes réelles de fonctionnement* | | 547,1 | 557,3 | 1,9% |
| Dépenses réelles d'investissement (hors emprunt) | | 120,7 | 109,2 | -9,5% |
| Recettes réelles d'investissement (hors emprunt) | | 18,9 | 22,9 | 21,1% |
| Encours de la dette | | 143,7 | 127,3 | -11,4% |

Nota Bene : Dans le rapport, il est notamment fait mention de ratios réglementaires exprimés en pourcentage des dépenses réelles de fonctionnement (DRF). A compter de l'exercice 2022, ces ratios doivent être appréhendés avec la plus grande prudence dans la mesure où la mise en œuvre progressive de la renationalisation du RSA en 2022 est venue perturber les ordres de grandeur des DRF servant au calcul des ratios susvisés.

En effet, les dépenses liées à la gestion et au financement de l'allocation RSA étant désormais transférées à l'État, les DRF constitutives du dénominateur de la fraction sont en baisse. Par conséquent, le ratio « dépenses de personnel sur DRF » augmente mécaniquement, rendant inopérante toute comparaison avec les Départements de la strate.

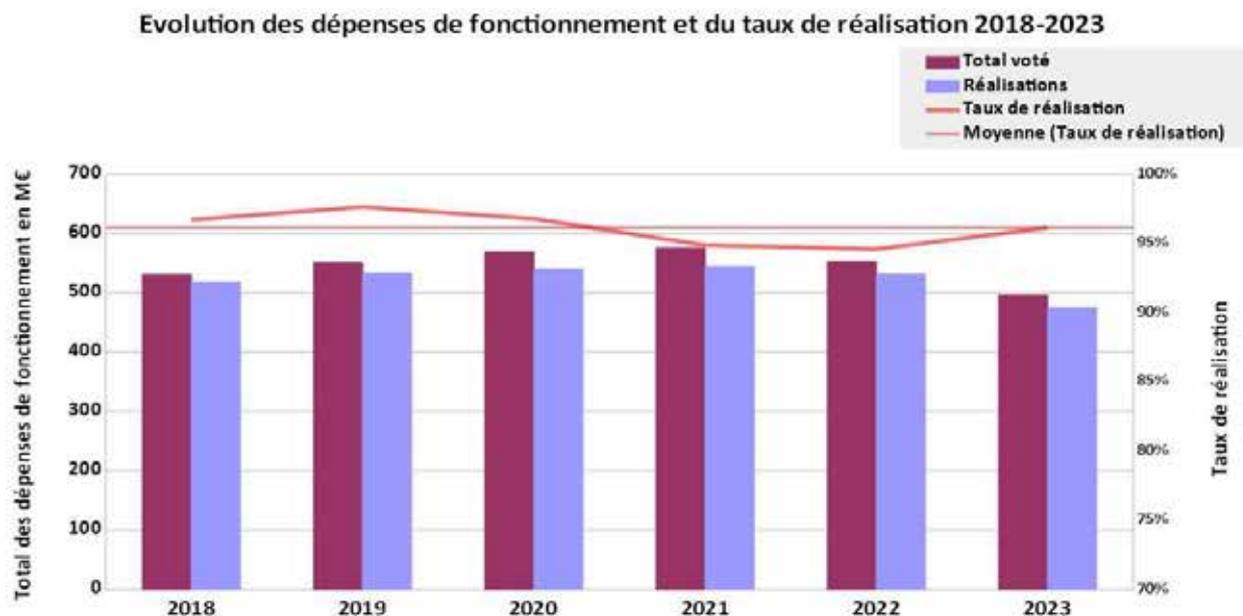
Il sera proposé un ratio retraité avec, au dénominateur, des DRF augmentées des dépenses d'allocation RSA 2023 prises dans leur intégralité, soit 158,2 M€.

¹ Les données du présent rapport proviennent de différentes sources : d'abord des éléments financiers tirés du compte administratif et du compte de gestion de la collectivité au titre de l'exercice 2023. Les données procèdent aussi des éléments transmis par la DGCL/DGFIP en ce qui concerne les ratios de comparaison. (fiche financière AEF pour les ratios 2023).

La section de fonctionnement

Un taux de réalisation qui se maintient à un niveau élevé.

Le Département des Pyrénées-Orientales affiche un taux de réalisation de sa section de fonctionnement de l'ordre de 95%, conforme au taux moyen constaté ces 6 dernières années.



Les dépenses de fonctionnement (471,7 M€)

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) s'élèvent à **471,7 M€** (-10,6 % par rapport à 2022) et représentent 78% des dépenses totales de la collectivité. Toutefois, en retraitant la base de comparaison de l'exercice 2022, il apparaît une hausse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de +6,6% en 2023².

Les charges à caractère général du chapitre 011, en hausse de 11% (**31,3 M€**), représentent 64€/habitant (pour une moyenne de la strate à 73€/habitant).

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) s'élèvent à **120,8 M€** (+4,9 M€, +4,3 % par rapport à 2022).

En ajoutant les dépenses de masse salariale des agents affectés à la politique insertion (chapitre 017, 5,2 M€) et des agents contribuant au fonctionnement des groupes d'élus (chapitre 6586, 0,3 M€), les frais de personnel s'élèvent au total à 126,3 M€ (+5 %).

Les dépenses de personnel affichent une hausse en 2023 sous l'effet conjugué de la hausse du point d'indice de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 (+0,7 M€), de la revalorisation du régime indemnitaire, de la revalorisation « Segur » pour les agents de la filière médico-sociale (+1,7 M€), de la hausse de la masse salariale relative aux agents affectés à la politique d'insertion (+1.1 M€), du relèvement du minimum de traitement (+0,3 M€) de la progression tendancielle de la masse salariale et du GVT.

² Cf le tableau en partie bleu de la page 2

Rapportées au nombre d'habitants, les dépenses de personnel atteignent 261€ (255€/habitant pour la moyenne de la strate).

Ces dépenses représentent 27% des charges de fonctionnement. La moyenne de la strate ressort à 23 % en 2023. Cependant, en opérant le retraitement des DRF en y ajoutant le volume d'allocation RSA recentralisé en 2023 (158, 2 M€), le ratio affiche 20 %.

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » diminue de 22 % à 11,5 M€. Ce chapitre enregistre pour 10,1 M€ les mouvements liés aux prélèvements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de péréquation nationale des DMTO.

Les chapitres 016 « APA » (61,5 M€, +6,8%) et 017 « RSA » (18,4 M€, -82%) connaissent des variations différentes comme détaillé plus bas.

Les autres charges de gestion courante du chapitre 65 (216,4 M€, +8%) regroupent notamment les dépenses d'action sociale d'aides à la personne (article 651 et suivants), les frais d'hébergement (article 652 et suivants) et les autres dépenses d'intervention comme les subventions (voir infra).

Dans ce chapitre 65, les dépenses d'interventions hors sanitaire et social s'élèvent à 67,2M€ (en hausse de +1 %).

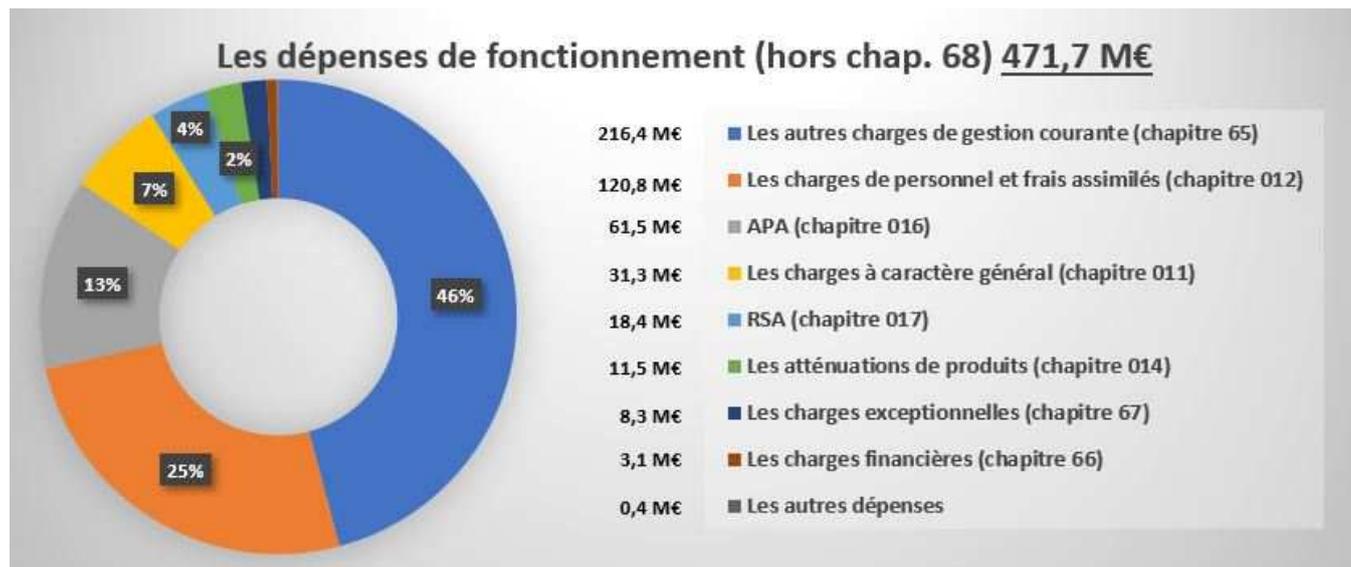
Ces crédits correspondent aux participations et subventions orientées vers 3 dispositifs principaux : le financement du SDIS qui se maintient à 30,9 M€, les aides aux associations (17,4 M€) et aux collèges dotés de 6,4 M€ (+5%).

Les charges financières (chapitre 66), afférentes à la dette départementale (emprunts à long terme et trésorerie) s'élèvent à **3,1 M€**.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) représentent **8,3 M€** constitués pour 7,8 M€ de la subvention exceptionnelle 2023 versée au SDIS66.

Les autres dépenses (**0,4 M€**) concernent le **chapitre 6586 relatif au frais de fonctionnement des groupes d'élus**.

Pour information, les dépenses relatives aux provisions pour risques et dépréciation (chapitre 68 dotation aux amortissements et provisions) s'élèvent à 2,8 M€ (dépréciations des comptes redevables sur successions vacantes et provisions pour charges des Comptes épargne temps) en 2023.



Les dépenses d'action sociale

Les dépenses d'action sociale (279,6 M€ avec l'intégration des dépenses de personnel) constituent la majorité des dépenses de fonctionnement (60 %). Ces dépenses diminuent toutefois de 65,2 M€ (-19%) par rapport à 2022.

Si la renationalisation du RSA (l'allocation passant de 84,9 M€ en 2022 à 0 € en 2023) concourt à la baisse généralisée, d'autres dépenses connaissent des évolutions à la hausse (aide sociale à l'enfance +17,5 M€ ; personnes handicapées +2,8 M€ ; personnes âgées +5,1 M€).

La section de fonctionnement du Département est notamment mobilisée pour le paiement des **allocations individuelles de solidarité (APA, PCH)**. Ces deux dispositifs, au cœur de l'action du Département, symbolisent son rôle de chef de file en matière sociale avec 18 % des dépenses de fonctionnement pour un montant total de **86,6 M€** (en baisse de 48 % suite aux effets de la renationalisation de l'allocation du RSA).

Sept grands champs de dépenses structurent l'action sociale départementale (fonction 4 Prévention médico-sociale et fonction 5 Action sociale) pour un montant de 279,6 M€ :

- ① **Le rSa (considérant la fonction 5)** mobilise **16,3 M€** de crédits consacrés au financement des dispositifs d'insertion suite à l'arrêt du versement de l'allocation (-83,1M€, -84 %).
- ② **La prise en charge de la dépendance des personnes âgées s'élève à 76,4 M€.** L'APA est le dispositif que porte le Département en direction des personnes âgées. L'exercice 2023 a vu une hausse du montant de l'APA versée (**61,5 M€**, +6,8 %). La dépense APA par habitant ressort à 127 €, proche de la moyenne de la strate (128 €).
- ③ **La dépendance des personnes handicapées** représente un volume de crédits de **70,8 M€** (+4,1 %) avec comme principal dispositif le versement de la PCH pour un montant de 25,1 M€ (+9%).
- ④ Les crédits destinés à la politique **Enfance-Famille (ASE)** ont atteint **90,7 M€** (+24 %).
- ⑤ La **masse salariale du service commun** (fonction 50) de l'action sociale représente **17,6 M€** (-11 M€) suite à la comptabilisation des dépenses de personnel sur de nouvelles fonctions.

- ⑥ Le reste des dépenses est constitué pour un montant de **2,1 M€ des achats, prestations et autres de charges de gestion courante** de la fonction 5.
- ⑦ Les dépenses liées à la **prévention médico-sociale (fonction 4)** s'élèvent à **5,7 M€**, en augmentation de 4,3 M€ suite à une nouvelle comptabilisation de dépenses de personnel sur la fonction 4.

Les recettes de fonctionnement (557,3 M€)

Les **recettes réelles de fonctionnement (RRF)** atteignent **557,3 M€ (-11,2%)** et représentent 92 % des recettes totales du budget du Département.

Les **impôts et taxes (chapitre 73)** représentent une part importante (73 %) des produits de fonctionnement.

Ces recettes se situent à **406,6 M€ (+4,5%, +17,5 M€)**.

La **fraction de TVA** qui est venue se substituer au produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (**ex TFPB**) affiche **160,4 M€** en 2023 (+2,7%). Ce produit de TVA a notamment bénéficié de l'effet prix lié à l'inflation.

A compter de 2023, il est enregistré dans ce chapitre 73 la fraction de TVA pour un montant de **22 M€** venant en substitution du produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**ex CVAE**). Le produit des droits de mutation à titre onéreux (**DMTO**) affiche **95,8 M€** contre 116,1 M€ en 2022. Le Département a perdu 20,3 M€ de produit DMTO en comparaison à l'exercice 2022 (-17,5%). Le produit des DMTO est désormais la 3^{ème} recette du Département après la fraction de TVA et la TSCA. La taxe sur les conventions d'assurance (**TSCA**) à **84,3 M€** augmente de 6,8 %. Cette taxe est affectée au financement des transferts de compétence de l'acte II de la décentralisation et au remplacement partiel de la taxe professionnelle (TP).

Le Département bénéficie des **péréquations** établies sur la base des produits des DMTO (**26,3 M€**). Cette recette est contrebalancée par une dépense de prélèvement de 10,1 M€. Le Département est bénéficiaire net du mécanisme de péréquation DMTO pour 16,2 M€ en 2023.

La **TICPE** qui couvrait historiquement les dépenses de RSA et une partie de l'acte II de la décentralisation ressort à **4,5 M€**.

La **taxe d'aménagement** atteint 4,3 M€ (-13 %).

Les **impôts locaux (chapitre 731)** représentent 2,3 % des recettes de fonctionnement pour un montant de **15,2 M€** contre 35 M€ en 2022. Cette baisse du poids de la fiscalité directe en 2023 dans les recettes globales s'explique par le transfert de la ex-recette CVAE devenue fraction de TVA vers le chapitre 73.

Ce chapitre enregistre notamment les dotations versées en compensation de la suppression de la taxe professionnelle, comme le **FNGIR** (gelé à hauteur de **12,7 M€**) ou encore l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) (**2,3 M€, +0,5 M€**).

Les **dotations et compensations (chapitres 74 et 016)** très majoritairement versées par l'État (**111,2 M€**) sont en hausse de +15 % (+14,5 M€).

La part consacrée à la **compensation des dépenses APA** progresse avec la mise en œuvre de l'APA et des transferts induits (**34,6 M€, +3,6 M€**). Les dotations versées par la Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie (CNSA) au titre des actions dans le secteur de l'autonomie augmentent de +4,1 M€ par rapport à 2022.

Le Département a par ailleurs bénéficié en 2023 d'une fraction supplémentaire du produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à +4,8 M€.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) s'élève à **29,3 M€** contre 29 M€ en 2022.

Parmi les autres recettes, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est stable à **14,5 M€**.

Les produits tirés de l'activité (chapitres 70 et 75) s'élèvent à 17 M€ (+4,9 M€).

L'activité du Département donnant lieu à tarification (entrées des monuments, boutiques, occupation du domaine public, prestations à des tiers, etc.) représentent 6,9 M€.

Les dispositifs de recouvrement des dépenses d'aide sociale et des indus (articles 751 et 753) procurent pour 9,8 M€ de recettes.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) (remboursements divers, cessions d'actifs) s'élèvent à 3,4 M€.

Les autres produits tirés de la gestion du RMI/RSA (chapitres 015 et 017) affichent **1,8 M€** en 2023.

Parmi les autres recettes, les **atténuations de charges (chapitre 013)** qui s'élèvent à **1,9 M€** regroupent les différents remboursements de traitements des agents mis à disposition auprès d'autres organismes et la participation des agents au financement des chèques déjeuners.

Les **produits financiers (chapitre 76)** représentent **0,2 M€**.

Pour information, les recettes relatives aux reprises sur amortissements et provisions (**chapitre 78**) s'élèvent à **42 578€** en 2023.



La section d'investissement

Les dépenses d'investissement (125,6 M€)

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à **16,4 M€** et représentent 13 % de la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement direct (**109,2 M€, -9,5%**) sont composées des dépenses d'équipement, des subventions et des autres dépenses d'investissement, hors remboursement de l'emprunt. **Pour rappel, en consolidant les réalisations portées par le budget annexe THD, les dépenses d'investissement directes du Département augmentent de 30 M€ pour s'établir à 139,2 M€ (153,8 M€ en 2022).**

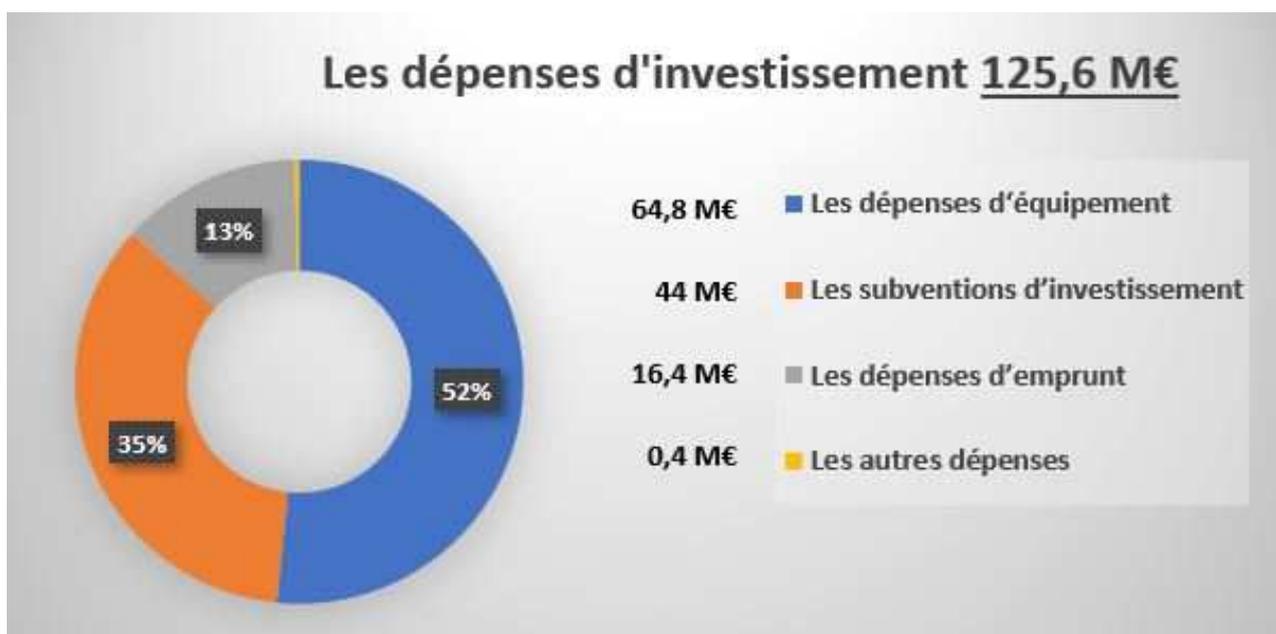
Le Département affiche ainsi un niveau d'investissement supérieur aux niveaux constatés dans les Départements de la strate de comparaison (229€/habitant contre 201€/habitant en 2023).

Le taux de réalisation atteint 74 % en 2023 en intégrant les restes à réaliser.

Les dépenses d'équipement (64,8 M€, +0,3%) sont destinées à développer, renouveler et rénover les équipements départementaux. Ces dépenses sont constituées d'études pour 5 M€, d'acquisitions pour 13,6 M€ et de travaux (46,2 M€). Le Département consacre ainsi 27,8 M€ à l'amélioration du réseau routier départemental. Les affaires scolaires avec l'investissement dans les collèges constituent l'autre poste majeur de dépenses d'équipement avec 10,9 M€.

Les subventions d'investissement versées s'élèvent à 44 M€. Les aides à l'équipement pour le SDIS (subventions d'équipement) s'élèvent à 7,1 M€. L'aide aux communes représente 17,4 M€ et l'aide au logement 6,3 M€.

Les autres dépenses d'investissement s'élèvent à 0,4 M€.



Les recettes d'investissement (22,9 M€)

Les ressources d'investissement (22,9 M€) proviennent notamment des subventions d'investissement de l'Etat pour 7,1 M€. Ces recettes sont composées de la Dotation Départementale d'Equipeement des Collèges (DDEC) pour 2,7 M€ et de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) pour 2,7 M€. L'Europe abonde la section d'investissement pour un montant de 3,4 M€.

Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA), par l'intermédiaire duquel l'Etat compense la TVA payée sur les investissements réalisés l'exercice précédent, s'élève à 10,3 M€. Le produit des amendes "Radars" procure 0,4 M€ de recette.

Le Département n'a pas souscrit des **nouveaux emprunts** en 2023 mobilisant son fonds de roulement.



L'autofinancement

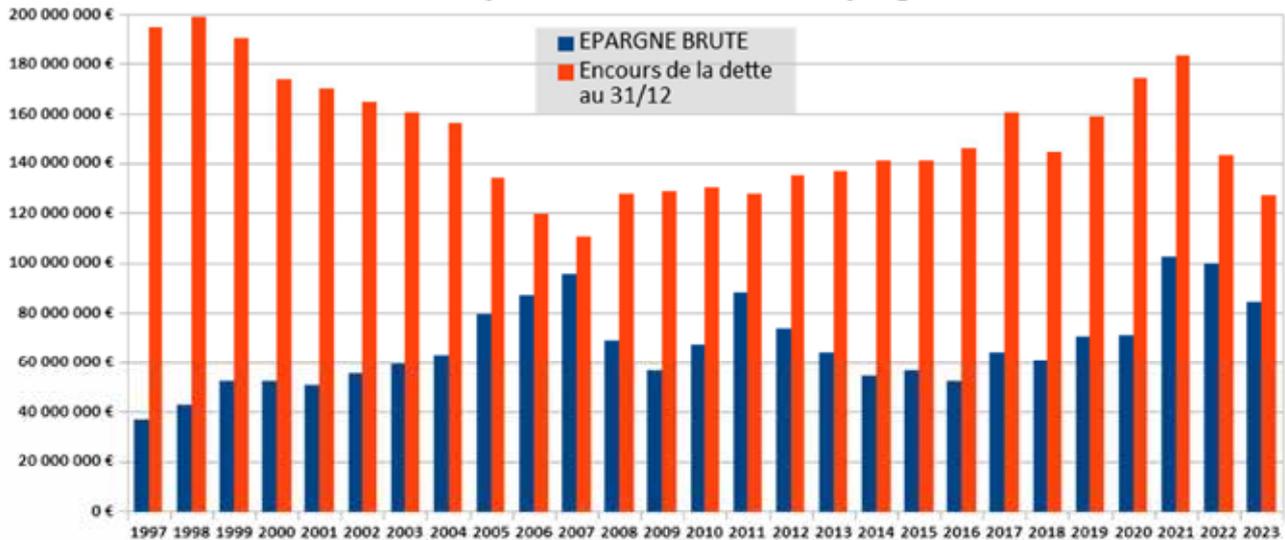
Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur fondamental du niveau d'indépendance financière d'une collectivité locale. **Elle reflète la capacité du Département à rembourser ses emprunts et à autofinancer ses investissements.**

L'épargne brute dégagée par le budget départemental atteint 85 M€ (-15% par rapport à 2022, à rapporter à la baisse de -40% pour la moyenne nationale). Cela correspond à une moyenne de **176€/habitant**, supérieure à la moyenne de la strate (151€/habitant en 2023).

Le taux d'épargne brute, autrement dit, le montant d'épargne rapporté aux recettes courantes s'élève à **15,7%**, ce qui traduit une relative marge prudentielle par rapport à un niveau jugé préoccupant en deçà de 8%. Ce ratio permet d'évaluer la capacité de la collectivité à générer son autofinancement.

L'épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital, la capacité de la collectivité à financer sa politique d'investissement. Elle correspond à l'épargne réellement affectée au financement des investissements (68,7 M€).

Evolution couplée de la dette et de l'épargne brute



L'autofinancement propre, qui correspond à l'autofinancement net augmenté des ressources d'investissement, dont les produits de cessions pour 0,6 M€, atteint 92,1 M€ (49,8 M€ en 2022).

Ces soldes de gestion constituent des éléments d'analyse de la structure financière de la collectivité. Il est important de souligner que l'investissement en 2023 a été financé pour une grande partie par les ressources propres et la mobilisation du fonds de roulement, ce qui témoigne un haut niveau d'indépendance par rapport aux financeurs externes.

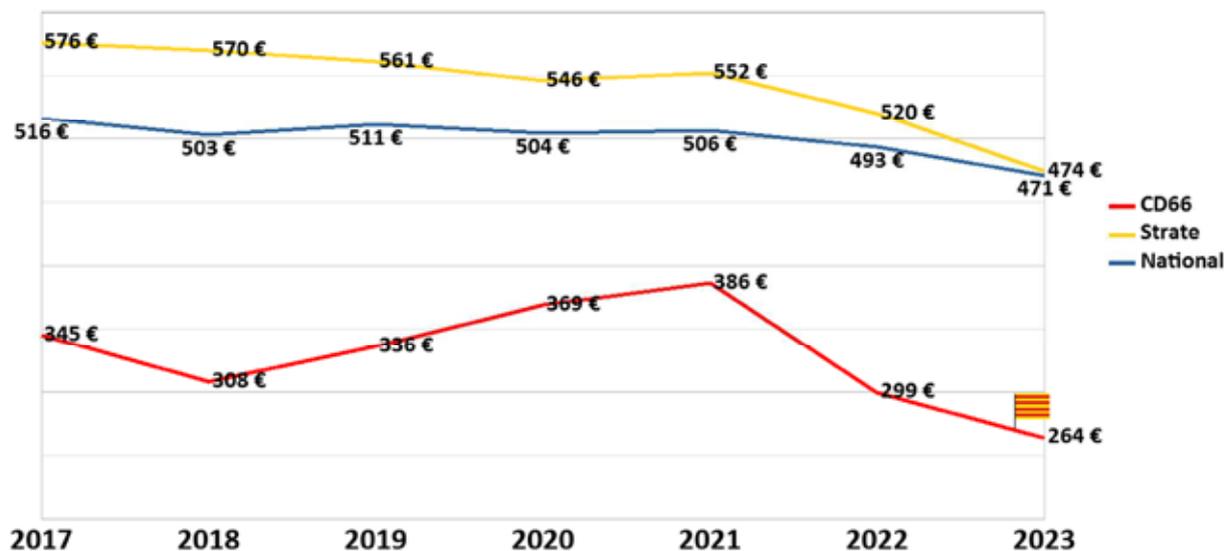
L'endettement

| | 2021 | 2022 | 2023 | Variation | Moyenne strate 2023 |
|---|-------|-------|-------|-----------|---------------------|
| Encours de dette (en M€) | 184,1 | 143,7 | 127,3 | -11,4% | - |
| Taux d'endettement (Encours de dette/RRF) % | 29,1 | 23,5 | 23,4 | -0,4% | 37,6 |
| Encours de dette (en €/hab.) | 386 | 299 | 264 | -11,8% | 474 |
| Capacité de désendettement | 1,79 | 1,44 | 1,50 | 4,2% | 3,14 |

CD66, DGCL sur la base de modèle fiches d'analyse des équilibres financiers fondamentaux (fiche "AEFF")

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette s'élève à 127,3 M€ ce qui correspond à un flux net de dette négatif de 16,4 M€. Le niveau d'endettement par habitant se situe à **264€, inférieur à la moyenne de la strate** (474€/habitant en 2023). Le stock de dette représente **23,4%** des recettes réelles de fonctionnement contre 37% pour la moyenne de la strate 2023.

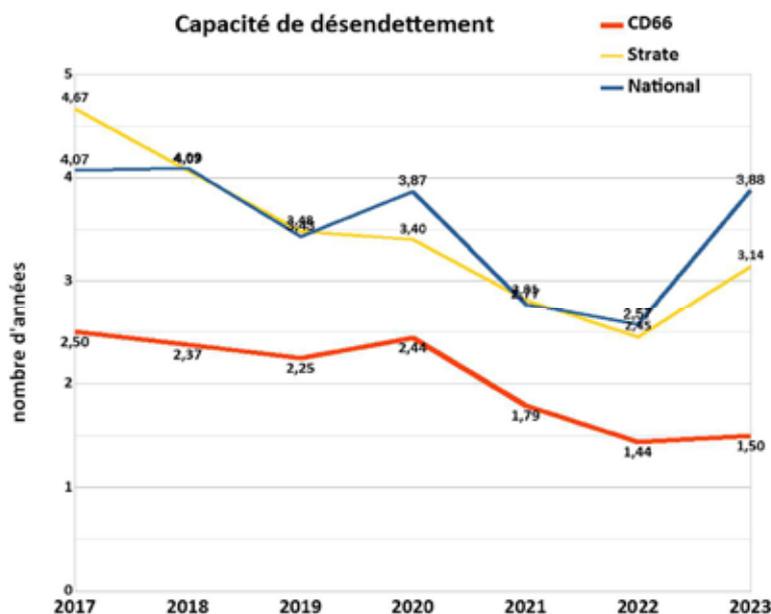
COMPARATIF DES ENCOURS DE DETTE
en euros/habitant



La capacité de désendettement

L'appréciation de la capacité de désendettement d'un Département se mesure en comparant l'encours de la dette à l'épargne brute dégagée par l'exploitation normale de la collectivité.

Ce ratio indique la capacité à dimensionner sa dette à ses possibilités de remboursement. Le Département des Pyrénées-Orientales pourrait amortir la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'il y consacre tout son autofinancement brut, **en 1,50 année d'épargne brute** contre **3,14 années** pour la moyenne de la strate (2023).



Le Département en chiffres



Population

491 000
habitants



Administration

17 cantons,
226 communes,
4 circonscriptions,
12 EPCI



Géographie

4141km²,
69 km de côtes



Point culminant

le Carlit
2 921 m

Environnement Énergies renouvelables

- 125 chaufferies automatiques en fonctionnement, dont 15 réseaux de chaleur
- 8 parcs éoliens

Tourisme

- 7,6 millions de visiteurs en 2023
- 29,6 millions de nuitées en 2023
- 9 stations de montagne
- 9 ports de plaisance
- 5 stations thermales
- 10 stations balnéaires

Agriculture/Forêt

- 5^e département français et 1^{er} de la région Occitanie pour la production bio

Patrimoine naturel

- 3 Grands Sites Occitanie (Canigó, Perpignan **Méditerranée**, Côte Vermeille)
- 29 sites NATURA 2000 (+ 5 en mer)
- 11 réserves naturelles + 1 réserve biologique
- 63 lacs

Économie entreprises

- 56 300 **entreprises** en 2023
- 3800 créations d'entreprises en 2023

Patrimoine culturel

- 314 édifices protégés Monuments historiques
- 2537 Objets mobiliers protégés Monuments historiques

L'assemblée départementale

PRÉSIDENTE



Hermeline MALHERBE
Thierry VOISIN

ASPRES



Marie-Édith PÉRAL
Alexandre REYNAL

CANIGÓ



Armande BARRÈRE
Thierry DEL POSO

CÔTE SABLEUSE



Madeleine GARCIA-VIDAL
Marc PETIT

CÔTE SALANQUAISE



Michel GARCIA
Aude VIVÈS

PYRÉNÉES CATALANES



Grégory MARTY
Julie SANZ

CÔTE VERMEILLE



Annabelle BRUNET
Benoît CASTANEDO

PERPIGNAN 1



Robert GARRABÉ
Martine ROLLAND

VALLESPİR-ALBÈRES



Laurence AUSINA
Jean SOL

PERPIGNAN 2



Françoise FITER
Rémi LACAPÈRE

PERPIGNAN 3



Isabelle DE NOËLL-
MARCHESAN
Romain GRAU

PERPIGNAN 4



Louis ALIOT
Carla MUTI

PERPIGNAN 5



Toussainte CALABRÈSE
Jean ROQUE

PERPIGNAN 6



Nicolas GARCIA
Marie-Pierre
SADOURNY

PLAINE D'ILLIBÉRIS



Nathalie PIQUÉ
Robert VILA

RIBÉRAL



Lola BEUZE
Charles CHIVILO

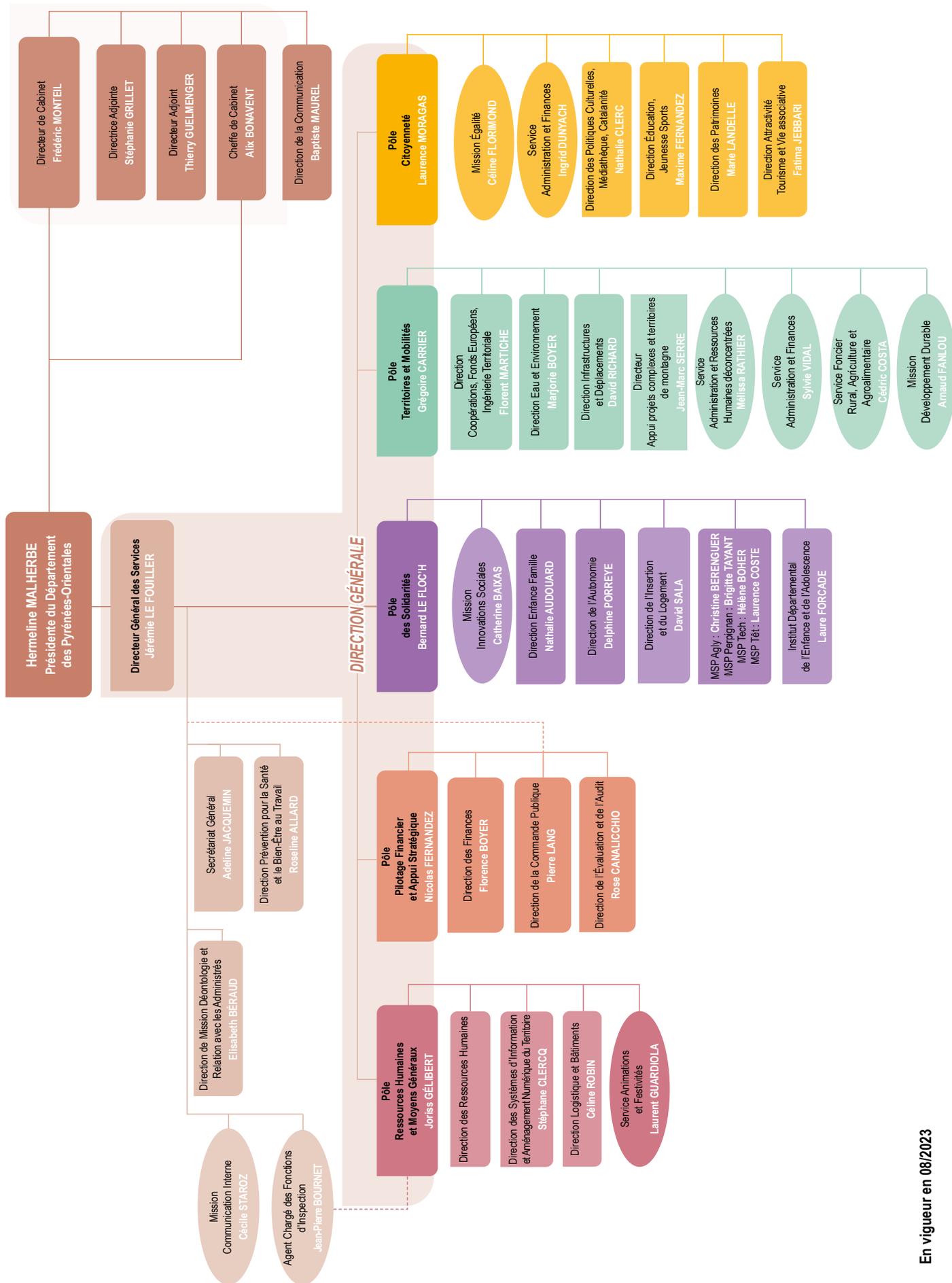
VALLÉE DE L'AGLY



Jacques GARSAU
Armelle
REVEL-
FOURCADE

VALLÉE DE LA TÊT

Organigramme du département



En vigueur en 08/2023

